ÉDITION DE TOULOUSE

44e ANNEE --- N° 15.503

DIRECTION :
25, Rue Roquelaine - TOULOUSE

PUBLICITÉ :
A L'AGENCE HAVAS
73, Rue d'Alsace-Lorraine - TOULOUSE
62, Rue de Richelieu - PARIS
Dans ses succursales
et chez tous nos correspondants

TÉLÉPHONE : 229-83 ET 229-84

L'EXPRESS DU MIDI

25 Cmes — 25 Cmes

MERCREDI 21 AOUT 1935

ABONNEMENTS :

	3 mois	6 mois	1 an
France et Colonies.	22 »	43 »	82 »
ÉTRANGER			
demi tarif postal...	35 »	70 »	140 »
plein tarif postal...	60 »	100 »	200 »

On s'abonne dans tous les bureaux de poste

CHÈQUE POSTAL TOULOUSE 49-36

Les Idées et les Faits

Une belle idée

Au temps où la doctrine socialiste se résumait dans l'esprit des masses par la notion simpliste de partage, M. de Rotchschild avait eu une idée magnifique. Il avait calculé ce qui reviendrait à chacun des 32 millions de Français s'il partageait sa fortune entre tous ses concitoyens, et il était arrivé, je crois, au chiffre remarquable de deux francs et quelques centimes. En admettant même que l'on ait pu procéder au partage des quelques grandes fortunes que comptait la France, à cette époque, on ne serait pas arrivé à donner à chacun autre chose qu'une somme purement symbolique.

Les symboles ont la vie dure, surtout quand ils sont absurdes. Il ne se passe guère de jour sans que l' « Humanité » expose un programme qui sort tout droit du socialisme d'il y a 100 ans et qui tient tout entier dans cette formule : faire payer les riches. C'est une solution qui a au moins le mérite d'être simple et d'être comprise par tous ceux qui n'ont rien à perdre. Cela ne veut pas dire qu'elle soit satisfaisante et encore moins qu'elle soit possible.

En réalité, le programme que propose le parti communiste se heurte à toutes les impossibilités habituelles d'un prélèvement sur le capital, Il dénote de plus une méconnaissance étonnante du sens social de la conservation et des réalités économiques.

Se rappelle-t-on ce qui s'est passe en 1925 ? Il y avait à cette époque — le premier règne triomphal du Cartel — une équipe de politiciens qui avaient fait de l'impôt sur le capital leur tremplin électoral.

Le résultat fut immédiat. Les capitaux s'évanouirent comme par enchantement et franchirent les frontières. Si l'on avait voulu effectuer le prélèvement, on se serait aperçu que les capitaux imposables avaient fui...

Les faits économiques se chargent par ailleurs de répondre aux fantaisies du parti communiste. Il s'agit moins de savoir si les « riches » doivent payer que de savoir comment on les fera payer. Mais on ne nous dit rien sur ce problème technique essentiel.

Comment effectuera-t-on par exemple un prélèvement sur les fortunes mobilières ? En obligeant les propriétaires à vendre ? Alors, c'est l'effondrement en bourse.

Comment atteindra-t-on les capitaux investis dans les exploitations industrielles, commerciales ou agricoles ? En obligeant les propriétaires à emprunter ou à liquider une partie de leur affaire ? Il est évident qu'ils ne trouveront pas de prêteurs, Harpagon n'ayant pas coutume de sortir son argent par les temps de détresse économique. Quant à la liquidation elle n'aura d'autre conséquence que d'augmenter l'effectif des chômeurs. Dans tous les cas, c'est l'effondrement de l'économie : beau début pour un programme de restauration.

Impossibilité

Reste l'autre partie du programme communiste : la surtaxe exceptionnelle de crise sur tous les revenus supérieurs à 100.000 francs capitalisés à 5 %.

Ici, il convient de remarquer d'abord qu'une bonne partie des revenus de 100.000 francs comprend des fruits du travail ne correspondant à aucun capital et pour lesquels le procédé de la capitalisation est totalement arbitraire.

Il convient ensuite de remarquer que le nombre des Français dont les revenus atteignent 100.000 francs ne dépasse pas 36.000 — un peu plus que la population de Carcassonne, un peu moins que celle de Pau — C'est peu pour ranimer les affaires d'un pays de 40 millions d'habitants.

Nous nous retrouvons devant le problème de M. de Rotchschid que nous exposions tout à l'heure, ce qui prouve que les illusions des hommes changent peu.

La vérité, c'est que la formule « faire payer les riches » n'a jamais rendu et ne paye pas. Si elle était bonne, il est permis de penser qu'on l'aurait déjà appliquée depuis qu'il y a des gouvernements qui ont besoin d'argent et des budgets à équilibrer.

Or, on n'a jamais rien vu de tel au cours de l'Histoire.

La Russie Soviétique elle-même n'a pas pu faire payer les « riches ». Elle les a exterminés, plus simplement.

Roger PARANT.

Pour empêcher son mari de faire des fugues...

Elle lui brise les jambes à coups de gourdin

Le malheureux est mort peu après

Rennes, 20 aout.

Dans un hameau perdu, pres du village du Cargo-en-Gausson, un drame d'une sauvagerie exceptionnelle, au cours duquel un homme a trouvé une mort affreuse, vient de se dérouler.

Le nomme Pierre Grosset, 42 ans, marié et père de trois enfants, paresseux et ivrogne, faisait des fugues de plusieurs jours et lorsqu'il rentrait, pris de boisson, les disputes et les batailles éclataient.

Hier soir, le cerveau embué par les fumées de l'alcool, Grosset rentra chez lui ; ses enfants dormaient ; sa femme était couchée.

Sans qu'une parole ait été échangée, Grosset se saisit d'une paire de tenailles et en menaça son épouse. Celle-ci réussit à faire sortir son mari, puis d'une poussée elle l'envoya rouler dans la cour.

Grosset fit des efforts pour se remettre sur pied, mais en vain.

Son épouse, affolée, craignant pour ses jours, bondit à l'écurie, s'empara d'une paire de rênes, revint vers son mari, le ligota avec les guides en cuir.

L'homme était dans l'impossibilité de faire un mouvement.

Alors, une idée horrible naquit à ce moment dans l'esprit de la femme Grosset ; pour que son mari restât tranquille, elle décida de lui briser les jambes.

UN SUPPLICE INFERNAL

Elle s'arma alors d'un fort gourdin et frappa de toutes ses forces, à tour de bras. Les coups tombaient avec un bruit mât ; les os craquaient ; le mari hurlait de douleur. La femme ne s'en souciait guère. Et le supplice se poursuivait.

Puis, un silence de mort. Le supplicié avait perdu connaissance.

Alors, la femme Grosset, qui maintenant n'avait plus rien à craindre, saisit son mari et le transporta sur son lit.

Elle alla très calme raconter la scène aux voisins et leur demanda d'aller chercher le médecin.

Les soins de celui-ci seront inutiles. Le malheureux, les jambes fracturées, avait des plaies à la tête et à la partie inférieure du tronc ; les artères avaient éclaté sous la violence des coups. Quelques heures plus tard, Grosset expirait dans d'atroces souffrances.

Sa femme fut immédiatement arrêtée par la gendarmerie.

Aujourd'hui, la meurtrière a été interrogée par les magistrats du Parquet de Saint-Brieuc, qui ont procédé à la reconstitution du drame.

Elle s'est bornée à leur déclarer :

« Je ne voulais pas le tuer ; je voulais l'empêcher de continuer à sortir aussi souvent ; alors, je lui ai cassé les jambes. »

Les animaux fantastiques

ON TROUVE LE CADAVRE D'UN REPTILE QUI VIVAIT IL Y A DEUX CENTS MILLIONS D'ANNÉES

Londres, 20 août.

Le crâne d'un énorme reptile, que la science ignorait jusqu'à présent et qui vivait il y a deux cents millions d'années, a été déterré dans le Karco, province du Cap.

Cet animal, pense-t-on, devait avoir près de 20 pieds de long et est certainement de beaucoup le plus grand reptile de l'époque antédiluvienne.

Cette découverte a été faite par le docteur Robert Broom, conservateur de la section des fossiles au Musée du Transvaal, à Prétoria.

Une douzaine de caisses, renfermant les trouvailles faites par le docteur, sont arrivées à Prétoria et l'on en attend autant dans un délai prochain.

Ce sont là des restes d'animaux qui vivaient sur la terre, il y a des millions d'années.

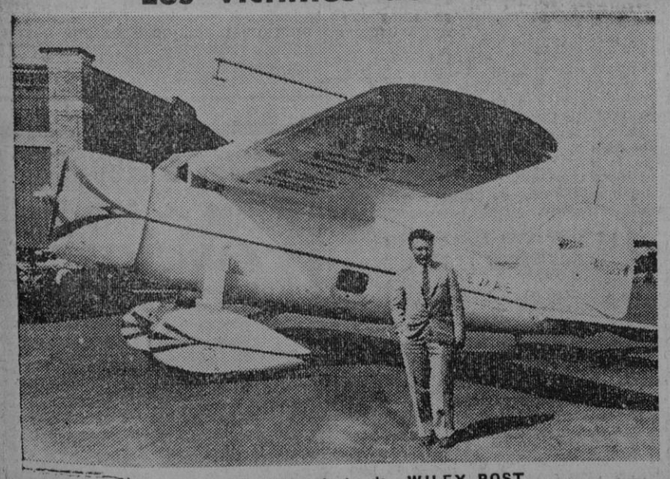
Selon le docteur Broom, le crâne qui vient d'être découvert appartient à une espèce jusqu'ici inconnue de reptile dinocéphale, une bête carnivore colossale qui faisait sa proie du « Pareisaurus », lequel mesure neuf pieds de long.

Deux squelettes de « Pareisaurus » ont également été retrouvés.

Le plus grand crâne de reptile trouvé par le docteur Broom mesure un pied de long et près deux pieds de large.

Les nouvelles trouvailles qui viennent d'être faites sont soigneusement étudiées et vers la fin de l'année on espère que le nouveau fossile pourra être exposé à Prétoria.

Les victimes de l'air



Voici la dernière photo de WILEY POST (Mondial Photo Presse.)

L'AVENTURE AFRICAINE ET LE DESTIN DE L'EQUILIBRE EUROPEEN

LES ETAPES DES POURPARLERS CONCILIATEURS

Réunion de la Commission d'arbitrage

Mussolini n'a pas fait des préparatifs aussi vastes et aussi coûteux pour ne pas exiger de recevoir sans effusion de sang une partie au moins de ce qu'il peut espérer de l'emploi des puissants moyens d'action qu'il a réunis en Afrique orientale. Voilà ce que le gouvernement britannique n'a pas compris. Tenus par des instructions trop étroites, ses négociateurs n'ont pu aboutir à rien et ont fait échouer la Conférence tripartite, ce qui ne veut pas dire que les conversations ne continueront pas.

La saison des pluies n'est pas finie sous les tropiques. Aussi longtemps qu'il pleut, on peut causer.

Cependant, l'Angleterre est mécontente et déçue, bien qu'elle doive s'en prendre beaucoup à elle-même. Un des véritables motifs de son irritation, celui qu'elle avouera le moins, c'est que, depuis qu'il y a une Italie, celle-ci, dans une affaire de première importance, s'est passée de l'approbation du cabinet de Londres et n'a même pas hésité à se mettre en opposition avec lui.

Si le gouvernement britannique était résolu à interdire aux Italiens l'entrée de l'Ethiopie, il a commis une première faute qui était de ne pas en donner l'avertissement net et catégorique à Mussolini avant que celui-ci eût monté l'expédition. Peut-être le Foreign Office a-t-il pensé que ses observations seraient inefficaces et que Mussolini passerait outre. Alors, on ne comprend pas bien la mission intransigeante dont les délégués anglais à la Conférence tripartite étaient chargés.

Au lieu de parler directement et en son nom propre, le gouvernement britannique a fait intervenir la Société des Nations. Là non plus il n'a pas été très adroit. La Ligue jouit d'une faible autorité et les sanctions dont elle dispose sont douteuses, car il faudrait d'abord trouver assez de pays pour les appliquer. Le résultat est d'ailleurs qu'on peut craindre aujourd'hui pour la S. D. N. soit une nouvelle perte de prestige, soit une dislocation.

Mussolini a donc toutes sortes de raisons de rester ferme sur ses positions et d'attendre que des offres plus avantageuses lui soient faites. Cependant, s'il en est besoin, ce qui n'est pas sûr, car il sait que défiance et sûreté vont ensemble, il convient d'attirer son attention sur les encouragements suspects qu'il reçoit d'Allemagne. Les Allemands ne cessent de lui dire que sa puissante armée n'a rien à craindre des guerriers, valeureux sans doute, mais mal équipés, du Négus. Ce n'est pas faux. Nous ne sommes plus au temps d'Adoua. Mais ont peut croire sans peine que si l'Allemagne essaie de persuader l'Italie qu'elle ne fera qu'une bouchée des Ethioniens, ce n'est pas sans arrière-pensée.

Jacques BAINVILLE.



Type de guerrier indigène que les troupes italiennes pourront rencontrer aux côtés de l'armée régulière (Mondial Photo Presse.)

Paris, 20 août.

La commission d'arbitrage italo-éthiopienne s'est réunie à 10 h. 30 à l'hôtel Meurice. Elle a décidé de procéder à la désignation, sans délai, d'un cinquième arbitre dont la nomination pourrait être rendue nécessaire en cas de désaccord. L'unanimité s'est faite immédiatement sur le nom de M. Nicolas Politis, ministre de Grèce à Paris.

D'autre part, il a été décidé de reprendre au point où ils ont été interrompus les travaux de la commission de conciliation et d'arbitrage, et par conséquent le plus tôt possible, les déclarations des agents des deux gouvernements.

UNE ESCARMOUCHE

Au cours de la séance, au nom de l'Ethiopie, le professeur de La Pradelle et le professeur Potter ont fait la déclaration suivante dont ils ont demandé l'inscription au procès-verbal :

« Au moment où la commission arbitrale, dont l'existence avait pris fin le 25 juillet, se voit appelée à renaître, en vertu de l'accord des parties dans des conditions toutes différentes, les arbitres soussignés, avant tout exercice de leurs nouvelles fonctions, précisées par la résolution du conseil de la S.D.N. du 3 août 1935, expriment le regret que le problème de responsabilité juridique internationale qui leur avait été soumis dans toute sa splendeur, conformément aux termes de l'article 5 du traité du 2 août 1928 et de l'accord entre parties du 25 mai 1935 se présente à eux désormais dans des conditions telles que sa solution ne peut plus, après l'abandon consenti, épuiser juridiquement le différend amputé d'un de ses éléments essentiels.

« Ils ne peuvent admettre que cet abandon ait été libre, encore moins qu'il puisse avoir eu, pour contre-partie, l'acceptation, par l'un des gouvernements d'un cinquième arbitre désiré par l'autre alors surtout que le choix en était laissé aux quatre arbitres.

« En d'autres circonstances, ils déclineraient, pour désaccord fondamental, la nouvelle mission qui leur est offerte, mais dans la gravité de l'heure présente ils n'hésitent pas, cette déclaration faite, à assurer leurs collègues de leur entier concours dans la limite des seuls pouvoirs qui leur soient actuellement impartis ».

Aussitôt, les délégués italiens, le comte Aldrovandi et M. Montagna ont fait également inscrire au procès-verbal la déclaration suivante :

« Le gouvernement italien ont à formuler des objections très nettes aux appréciations de fait et de droit qui ont été énoncées par MM. les arbitres nommés par le gouvernement éthiopien.

« Le comte Aldrovandi et le conseiller Montagna s'abstiennent toutefois de les présenter et de les développer, car ils pensent qu'à cet égard toute controverse est close. Ils se bornent à laisser à MM. de La Pradelle et Pitmon Porter la responsabilité de leurs déclarations et ils n'ont plus qu'à reprendre avec eux les travaux de la commission ».

Les quatre arbitres ont ensuite décidé de continuer leurs travaux qui ont été repris à l'issue de l'après-midi.

LE RASSEMBLEMENT PAYSAN DE REVEL



20.000 personnes face à la tribune, écoutant DORGERES dans un silence religieux.



M. DORGERE assiégé pour donner sa signature aux acheteurs de son livre : « Haut les Fourches ! » Photos Studio des Thermes, Salies-du-Salat

Suivant leur position politique, les journaux ont donné les appréciations les plus diverses sur la qualité et la quantité des manifestatnts de Revel.

Nous publions ici des clichés qui montrent la densité de la foule qui se pressait au pied de la tribune.

Et si l'on veut bien reconnaître que l'objectif n'a pu saisir qu'une partie du public, on conviendra bien que c'est en masse impressionnante que les paysans ont répondu à l'appel.

LE FISC est sans pitié

COMMENT LE PAQUEBOT « NORMANDIE » FAILLIT ETRE SAISI POUR UN PAQUET DE TABAC

Le Havre, 20 août.

Le paquebot « Normandie » a failli être saisi. Il ne s'agit plus à proprement parler de fraude, mais il s'agit toujours de douanes.

Les douaniers, visitant la « Normandie » après son premier retour de New-York, avisèrent dans une cabine un paquet de tabac, oublié vraisemblablement par un voyageur et qui ne figurait donc pas à l'inventaire du paquebot.

Ne faisant que son devoir, le douanier s'en saisit et une amende fut signifiée au commandant qui n'y prêta d'ailleurs aucune attention.

Pourtant, l'administration des douanes n'entendait pas plaisanter. A quelques jours de là, une assignation du juge de paix parvenait à la Compagnie Transatlantique et le document spécifiait, ce qui est d'ailleurs conforme à la loi que, faute du paiement de l'amende de 760 francs, le navire serait saisi.

Heureusement les 760 francs ont été payés !

UNE DOUBLE CATASTROPHE A BERLIN

Après le gigantesque incendie de l'Exposition Radiophonique de Berlin, un tunnel du Métro s'effondre

Une vingtaine d'ouvriers ont été ensevelis vivants
On croit que l'incendie de l'Exposition est dû à un acte de sabotage

VICTIMES ET DEGATS

Berlin, 20 août.

Le ministre de la propagande Gœbbels, le ministre de l'Interieur Frick, le docteur Ley, chef du service du travail, le préfet de police de Berlin, le chef de la police de protection, le chef de la police criminelle ont explore l'exposition pour se rendre compte des dégâts.

Le hall n° 4 est entierement detruit En une heure, il s'était effondré et deux heures après il n'en restait à peu pres plus rien. C'est la que se faisait l'émission d'ondes ultra-courtes qui envoyaient le programme des appareils de télevision; la tour de radiophonie a resisté aux flammes. Le restaurant qui s'y trouvait à mi-hauteur n'est pas entièrement détruit grâce à la hardiesse de deux pompiers qui sont parvenus à y monter les lances en grimpant dans l'armature métallique de la tour.

Les halls 3 et 5 ont egalement considérablement souffert. Cependant, l'exposition pourra se poursuivre en partie dans les halls 1 et 2 qui ont été peu atteints.

Quant aux victimes, il n'est pas confirmé qu'il y ait un mort. Il n'y aurait qu'une vingtaine de blessés. Le feu s'est déclare après la fermeture des halls; c'est grâce à cette circonstance qu'il n'y a pas plus de victimes à déplorer. Les blesses sont, d'une part, les visiteurs du restaurant, d'autre part, des personnes qui ont été prises de panique dans le hall n° 4.

Quelques-unes seraient grièvement atteintes.

Enfin, des pompiers ont été victimes de brûlures et de commencement d'asphyxie.

Deux morts, vingt-six blessés

Ce formidable incendie a causé une véritable consternation. Dans les milieux officiels du Reich on n'ose avouer qu'il s'agit d'un attentat, mais il se confirme de sabotage, car malgré même de nombreux foyers qui furent découverts et de la rapidité avec laquelle le feu se propagea dans les divers halls. On se contente de confirmer à la préfecture de police qu'un court-circuit est à l'origine de la catastrophe.

Le spectacle qu'offre ce matin l'exposition est tragique, notamment les halls 3, 4 et 5 qui, hier encore, offraient aux visiteurs un décor de haut luxe, ne sont plus.

« Le feu a pris tellement vite, a déclaré un vendeur du hal n° 4, que nous eûmes à peine le temps de nous mettre en sûreté. Quelques collègues et moi, avons bien essayé d'enrayer les premières flammes, mais ce fut impossible.

« L'incendie se déclara tout d'abord brusquement au beau milieu du hall, puis tout de suite après, les murs furent à leur tour la proie des flammes. Fort heureusement, la majorités des visiteurs avaient déjà presque de tous côtés quitté les stands. Nous eûmes à peine le temps de crier : « Au feu ! », que déjà une épaise fumée envahissait le hall, rendant tous efforts impossibles ».

D'après la version officielle, le feu a pris naissance dans le stand d'un exposant où se trouvaient des pellicules de films, de là les flammes ont attaqué les tentures, qui n'étant pas ignifugées, contrairement au règlement, ont aussitôt flambé et mis le feu aux boiseries du hall. On a essayé en vain de se servir des extincteurs, le foyer était déjà trop important.

LES TRAVAUX DE DEBLAIEMENT

Dans les décombres encore fumants de l'exposition, les travaux de déblaiement ont commencé activement ce matin, dès 3 heures.

Une compagnie du génie, venue en hâte de Zossen petite garnison à l'ouest de Berlin, a prêté son concours aux pompiers épuisés par une nuit de lutte ininterrompue

En outre, 200 ouvriers sont occupés à charger des trains de camions, qui font la navette du Kaiserdam au Parc des Sports de Brandebourg.

Ce matin, à 10 h. 30, on a évacué tous les jardins de l'exposition, pour faire sauter des pans de mur en béton arme, qui menaçaient de s'effondrer.

On ne peut encore chiffrer eaxctement l'importance des dégâts mais on annonce que ceux-ci sont considérables.

LA TOUR EN DANGER

Jusqu'à ce matin on craignait sérieusement que la tour, haute de 142 mètres, qui form le centre du Parc des Expositions, s'effondrât.

Le professeur Straumer, le constructeur, questionné à ce sujet, a confiance dans la solide carcasse de son œuvre.

LES VICTIMES

Le bilan de la catastrophe, bien qu'il ne soit pas definitif, comporte déjà deux morts. Un ouvrier qui avait été blessé à proximité du foyer, a succombé ce matin à ses brûlures. D'autre part, on a retiré aujourd'hui des décombres, le cadavre carbonisé d'un employé d'une firme de radiophonie.

Officiellement on déclare qu'il y a 26 blessés, dont deux grièvement.

LES CONDOLEANCES DE LA FRANCE

Paris, 20 août.

A l'occasion de l'incendie du Salon de la radio, le ministre des P. T. T. a adressé au docteur Gœbbels un télégramme de condoléance. Le ministre de la propagande du Reich a répondu par une dépêche de remerciement.

Le tunnel situé sous une des artères les plus importantes de la ville, rue Hermann-Gœring, s'est écroule sur une longueur de 150 mètres environ.

L'accident s'est produit quelques instants après la pause de midi. A l'endroit où se trouvait le tunnel, il y a maintenant une énorme excavation remplie de terre, de sable, de poutrelles de boisement.

Une puissante grue et son soubassement sont tombés dans le trou.

Une importante conduite d'eau a éclaté, déversant pendant plusieurs minutes d'énormes masses d'eau dans le fossé.

Les rails du tramway qui passaient au-dessus du tunnel se sont effondrés également. Heureusement, aucune voiture ne passait à ce moment sur la ligne.

Les pompiers et les équipes de secours travaillent activemen t au sauvetage rendu d'autant plus difficile que l'on craint de nouveaux éboulements.

Jusqu'ici, on n'a encore réussi à retirer aucune des victimes et il ne reste aucun espoir d'en retrouver de vivantes.

Le nombre des ensevelis serait, croit-on, d'une vingtaine.

LES TRAVAUX DE DEBLAIEMENT

Toute l'après-midi, les travaux de déblaiement et de sauvetage se sont poursuivis sous la direction du Docteur Ley, chef du Front du Travail Allemand ; du ministre de l'Intérieur, Docteur Frick, et le Préfet de police de Berlin, comte Helldorf. Trois compagnies de la Wehrmacht en garnison à Berlin, et deux compagnies de pionniers transportées en toute hâte de leur garnison de Kuestrin, participent aux travaux. Dans la soirée, on n'était pas encore parvenu jusqu'aux ouvriers ensevelis. Les opérations de déblaiement sont, en effet, très difficiles Il s'agit de sortir de terre de grosses poutres de fer soudées les unes [illegible] d'ordre très sévère interdit d'approcher du lieu de la catastrophe. De loin, on n'aperçoit qu'une foule d'ouvriers, de pompiers et de soldats qui travaillent activement. Les environs sont encombrés par les voitures de pompiers, par les camions de la police et de l'armée et par des voitures ambulances. Les autorités ne donnent sur la catastrophe que des renseignements très vagues, mais on sait par les déclarations des ouvriers qui travaillent sur ce chantier, qu'une quinzaine de leurs camarades sont ensevelis. On n'a plus d'espoir de les retirer vivants des décombres.

L'ambassadeur des Etats-Unis a mis le palais de l'Ambassade qui se trouve à proximité immédiate du lieu du sinistre à la disposition des autorités pour y recevoir les victimes et les sauveteurs.

LES CAUSES DE LA CATASTROPHE

La catastrophe a eu lieu à deux pas de la porte de Brandebourg, en plein centre de Berlin, en bordure du Jardin Zoologique, dans une galerie de construction du Métropolitain, qui doit réunir les quatre gares berlinoises de Stettin, Friedrichstrasse, Postdam et Anhalt.

Elle a affecté une partie du chantier qui ne présentait pas de difficulté particulière. La galerie qui s'est effondrée devait être terminée en 1936, pour que le centre de Berlin fut débarrassé de tous les chantiers de construction lors des prochains jeux olympiques.

On hâtait donc autant que possible les travaux. Il semble que ce soit le boisement de la galerie qui ait cédé. Le premier craquement entendu par les ouvriers s'est produit immédiatement après le passage d'un tramway, en bordure du chantier souterrain. Le boisement de la galerie était soumis à de considérables pressions latérales des masses de sable qui forment le sous-sol de Berlin.

Le terrain, peu consistant, a été ébranlé peu à peu par le passage des camions et des tramways et par la surcharge provenant de l'énorme grue amenée sur les chantiers.

De l'avis de spécialistes, le grave accident d'aujourd'hui obligera sans doute les ingénieurs qui dirigent la construction du Métropolitain, à réviser leurs calculs de résistance pour assurer en tout état de cause la sécurité des galeries.

Il est à prévoir que les travaux en seront retardés et qu'il sera très difficile de terminer le tronçon entre la gare de la Friedrichstrasse et la gare de Potsdam avant les jeux olympiques de 1936.

UN TUNNEL du Métropolitain s'effondre

PLUSIEURS OUVRIERS ENSEVELIS

Berlin, 20 août

Après l'incendie de l'Exposition radiophonique, la ville de Berlin enregistre une seconde catastrophe. Un tunnel en construction du metropolitain s'est effondré ce matin, ensevelissant de nombreux ouvriers sous un amas de terre et de poutres.

Les Attentats extremistes en Catalogne

Barcelone, 20 août.

Ce matin deux bombes incendiaires de grandes dimensions ont fait explosion avec grand fracas dans un des garages de la Compagnie des tramways de Barcelone. Ce garage est l'un des plus importants que possède la Compagnie à Barcelone.

L'édifice s'est écroulé et l'incendie s'est déclaré. Les pompiers se sont immédiatment rendu sur les lieux. Il s'agit d'un acte de sabotage de la part d'éléments extrémistes contre la Compagnie des tramways.

La mère du Chancelier Schuschnigg est morte

Vienne, 20 août.

Mme Anna von Schuschnigg, femme du général von Schuschnigg et mère du chancelier d'Autriche, est décédé à Vienne, après une longue maladie.

Mme von Schuschnigg était âgée de 63 ans.

Bibliothèque municipale de Toulouse - Tous droits réservés

Il digérait si mal qu'il n'osait plus manger !

Des migraines atroces depuis l'âge de 13 ans !

Voici la lettre d'un homme qui a beaucoup souffert :

« Depuis l'âge de treize ans, écrit-il, j'avais des migraines atroces qui, à mesure que je prenais de l'âge, devenaient plus fréquentes et plus violentes. J'en étais arrivé à ne plus oser manger, surtout le soir. Or, travaillant beaucoup, je sentais à ce régime mes forces s'en aller. J'ai pris les Sels Kruschen sur la recommandation d'une parente, et je déclare que Kruschen m'a sauvé Non seulement je peux désormais manger à ma faim, mais ces sels me donnent une énergie au travail que je ne connaissais pas ; et mes migraines ont disparu. » M. L. B..., à Paris (Lettre n° 2.483.)

Les migraines fréquentes et rebelles proviennent souvent d'une insuffisance du foie et des organes d'élimination.

Si Kruschen triomphe, ainsi que le montre cette lettre, c'est précisément parce qu'il contient les sels minéraux les plus aptes à rendre aux fonctions digestives et éliminatrices leur pleine activité. En stimulant la production des sels gastriques, Kruschen favorise la digestion; en régularisant le travail du foie, des reins et de l'intestin, Kruschen débarrasse l'organisme des résidus de la nutrition. Votre sang redevient pur, vif et fort. Vos fonctions se régularisent, vos organes s'assainissent et tous vos malaises disparaissent.

Sels Kruschen, toutes pharmacies, 9 fr. 75 le flacon, 16 fr. 80 le grand flacon (suffisant pour 120 jours.)

Le vol du Trésor de la Cathédrale de Pampelune

UNE NOUVELLE PREUVE ACCABLANTE CONTRE OVIEDO

Madrid, 20 août.

Non seulement l'horloger Arias a été arrêté, mais tous les membres de sa famille, ainsi qu'une sage-femme appelée Candelaria Tapia.

C'est dans des cruches, des pots et autres ustensiles de cuisine que les bijoux volés ont été retrouvés. La plupart d'entre eux avaient été écrasés.

La perquisition chez Arias a été décidée du fait que ce dernier avait tenté d'échanger dans une banque, dans le courant de la matinée, une pièce d'or ayant appartenu au trésor.

La police a acquis, d'autre part, la certitude qu'Oviedo de la Mota, ou un autre que l'on prend pour lui, mais en tout cas le véritable voleur a fait fabriquer une clef du trésor de la cathédrale par un serrurier de la ville. Cette clef a d'ailleurs été retrouvée. Le serrurier a reconnu l'avoir fabriquée sur la demande d'un homme qui serait Oviedo de la Mota.

Son client lui ayant apporté une clef lui déclara que c'était celle d'une villa qu'il venait d'acheter et qu'il désirait en posséder une autre.

On se demande évidemment pourquoi le voleur avait besoin d'une deuxième clef de la cathédrale puisqu'il était parvenu à s'en procurer une ?

ON RECHERCHE UN PORTUGAIS

D'après le journal « Hedaldo », de Madrid, la police, grâce à des déclarations d'Arias, chez qui furent retrouvés [...] piste d'un Portugais qui aurait été en relation avec l'horloger pour l'écoulement du butin. Vraisemblablement, ce Portugais serait peut-être même l'homme de liaison entre le receleur Arias et Oviedo de la Mota.

Si ce dernier est effectivement le chef de la bande, son arrestation fournirait donc à la police des indications précises qui jetteraient toute la lumière sur l'affaire.

Il est probable d'ailleurs que l'interrogatoire de l'horloger Arias aura pu donner aux enquêteurs des renseignements très utiles.

Le « Hedaldo » émet l'hypothèse qu'Oviedo de la Mota n'est peut-être pas sorti d'Espagne.

En effet, le receleur Arias avait rendez-vous hier après-midi, à 18 heures, avec le mystérieux Portugais. Celui-ci avait sans doute mission de prendre les joyaux en consigne et de les porter au chef, qui est peut-être réfugié tout près de Pampelune.

Ajoutons que le public espagnol fut vivement déçu en apprenant que Papaello, le complice présumé d'Oviedo, avait été relâché par la police parisienne.

On semble convaincu ici que Papaello est bien l'auteur ou l'un des auteurs matériels du vol et l'on rappelle qu'il fut vu en compagnie du Mexicain à l'occasion du dernier voyage de celui-ci en Espagne, aux premiers jours d'août, et qu'il rencontra encore une fois Oviedo de la Mota dans la Bourse des diamants de la rue Cadet, à son retour d'un voyage à Maules, en Seine-et-Oise.

Manifestations Agraires

Paris, 20 août.

Les délégués des fédérations agraires de la Marne, de l'Aube, de l'Aisne, des Ardennes et de la Somme réunis à Reims le 18 août, ont décidé l'organisation de manifestations paysannes dans toute la France, le samedi 21 septembre, pour réclamer la revalorisation des produits de la terre, seule mesure capable d'assurer la rénovation économique du pays.

Sûreté Nationale

Paris, 20 août.

M. Buffon, inspecteur stagiaire de policespéciale, est nommé inspecteur stagiaire de police mobile, à la 8e brigade régionale, à Toulouse, en remplacement de M. Lajoux.

M. Maire, inspecteur stagiaire de police spéciale à Modane, est nommé inspecteur stagiaire de police mobile, à la 14e brigade régionale, à Montpellier, en remplacement de M. Becq.

M. Tavoillot, inspecteur de police spéciale, officier de police judiciaire à Calais, est nommé à Toulouse.

M. Bergé, inspecteur stagiaire de police spéciale, à Agen, est nommé à Bordeaux.

M. Lisse, inspecteur stagiaire de police spéciale à Valenciennes, est nommé à Agen.

M. Hertier, inspecteur principal de police spéciale, officier de police judiciaire, à Pont-à-Mousson, est nommé à Hendaye.

Nouvelles Express

Du 20 août.

Le président de la République a reçu M. Reiter, premier président de la Cour d'appel de Nancy, en villégiature dans un village de la Moselle voisin de Mercy-le-Haut, et lui a remis les insignes de commandeur de la Légion d'honneur.

Le « Dumping » allemand

Inquiétude Anglaise

Londres, 20 août.

La politique allemande de subvention aux exportations, dont le récent discours du Dr Schacht semble faire prévoir le renforcement, continue à susciter de vives inquiétudes et de vives protestations dans les milieux industriels britanniques.

Journellement, le Comité consultatif des tarifs reçoit des industriels anglais de nouvelles demandes de mesures protectrices contre le dumping allemand.

Plusieurs firmes d'exportation britanniques sont durement frappées par la concurrence des produits allemands et une pression de plus en plus forte s'exerce sur le gouvernement dans le sens d'une rétorsion immédiate.

Le Comité consultatif des tarifs n'a pas qualité pour statuer sur l'ensemble de la question et il lui appartient seulement d'examiner, produit par produit, les revendications des industriels et de recommander au gouvernement, s'il y a lieu, la protection de chacun d'eux, pris séparément.

Mais étant donné la campagne poursuivie actuellement par les Chambres de commerce contre le dumping du Reich, il n'est pas impossible que le gouvernement ait prochainement à considérer la possibilité de mesures protectrices d'ensemble, soit sous la forme de droits spécifiques, soit sous la forme de contingent, soit enfin sous la forme de subvention.

La musique des Equipages de la Flotte au prochain tirage de la Loterie Nationale

Paris, 20 août.

M. François Piétri, ministre de la Marine, a accordé la participation de la musique des Equipages de la Flotte au prochain tirage de la Loterie nationale qui aura lieu au Havre, le 27 courant, dans le hall d'honneur de la gare transatlantique, aux côtés du paquebot *Normandie*.

La musique des Equipages de la Flotte compte parmi les plus réputées musiques militaires françaises : aussi sa participation au tirage de la Loterie nationale, le 27 août, donnera un éclat tout particulier à cette cérémonie.

Le chapitre de l'espionnage

DEUX NAZIS ALLEMANDS SONT ARRETES

Metz, 20 août.

La police spéciale vient d'arrêter, alors qu'ils venaient de franchir la frontière, en motocyclette, deux espions allemands, Louis-Philippe Altmeyer, originaire de la Sarre, âgé de 25 ans, et Jean Hussinger, 30 ans, également originaire de la Sarre.

Militant nazi, titulaire d'un grade dans les sections d'aussaut motorisées, Altmmeyer servait d'agent de liaison entre les services de renseignements allemand et l'adjudant Cridlig, de la [...] pour espionnage.

D'une culture très étendue, Altmeyer parle plusieurs langues ; il a professé aux Indes anglaises, en Chine et aux Philipines.

Il était en possession d'une fausse carte de presse, d'un appareil photographique de précision, d'une stylomine projetant un produit stupéfiant pouvant endormir une personne pendant une durée de 30 minutes à une heure, et d'une lampe de poche à feu vert et rouge qu'il utilisait pour ses rendez-vous nocturnes avec l'adjudant Cridlig, muni lui-même d'une lampe analogue.

Altmeyer qui, depuis deux ans, circulait dans la région, était surveillé. Il a, ainsi que Hussinger, avoué se livrer à l'espionnage. Tous deux ont été écroués.

L'Application des Decrets-Lois

LA PREPARATION DU BUDGET DE 1936

Paris, 20 août.

Continuant l'étude des budgets des divers départements ministériels, M. Marcel Régnier a longuement examiné, cet après-midi, avec M. Mario Roustan, le budget de l'Education nationale et s'est mis d'accord avec lui sur les propositions d'économies à présenter conformément au récent décret-loi.

Le Budget de 1936

Paris, 20 août.

Continuant l'étude des budgets des divers départements ministériels M. Régnier, ministre des finances, a longuement examiné cet après-midi, avec M. Mario Roustan, le budget de l'éducation nationale et c'est mis d'accord avec lui sur les propositions présentées.

Au Sénat américain

LA COMMISSION DES AFFAIRES ETRANGERES APPROUVE LE PROJET DE LOI RELATIF A LA NEUTRALITÉ.

Washington, 20 août.

Le Comité sénatorial des Affaires étrangères a approuvé aujourd'hui le projet de loi relatif à la neutralité des Etats-Unis en cas de guerre.

On ne connaît pas encore les détails de cette nouvelle mesure législative, mais on croit savoir qu'elle prévoit entre autre que le Gouvernement soit autorisé à placer un embargo sur l'exportation d'armes et de munitions à tous pays belligérant et à accorder des permis spéciaux à tous les citoyens américains désirant voyager à leurs risques et périls à bord de bateaux battant pavillon d'une nation belligérante.

A l'« Officiel »

Paris, 20 août.

Le *Journal officiel* publie :

Ministère des finances : Arrêté fixant le montant des coupons des rentes 4 % 1926, à l'échéance du 3 septembre. Décret relatif au dépôt au fin de mise au nominatif des titres au porteur 4 X 1925, visés par décret du 1er juillet et du 8 août 1935. Décret concernant l'institution d'une commission spéciale de cassation adjointe temporairement au conseil d'Etat.

LE MARIAGE RELIGIEUX DE Mlle JOSE LAVAL A ETE CELEBRE HIER



Un service d'ordre rigoureux tenait à distance curieux journalistes et photographes

(Clichés New-York Times.)

Paris, 20 août.

Le mariage religieux de Mlle José Laval avec le comte René de Chambrun a été célébré ce matin, en grande pompe, en la basilique Sainte-Clotilde, paroisse du Quai-d'Orsay, au milieu d'une foule nombreuse, élégante et choisie de diplomates, de personnalités politiques et d'officiers généraux en présence des évêques et prélats du diocèse de Paris.

Si la basilique n'a reçu, pour la circonstance, aucune décoration spéciale, la nef et le chœur sont cependant parés à profusion de verdure et de fleurs.

Un grand tapis part des marches du parvis et se déroule jusqu'au chœur.

A 10 heures les cloches commencent à sonner à toute volée, tandis que, par douzaines arrivent les automobiles amenant les invités.

En haut du parvis, M. Léon Bérard, garde des Sceaux, l'un des premiers arrivés, accueille les personnalités présentes. Bientôt autour de lui sont groupés, pour attendre Mlle José Laval et le président du conseil, M. Fernand Bouisson, président de la Chambre des députés et les ministres MM. Piétri, Paganon, Fabry, Rollin, William Bertrand, le général Denain, Cathala, Régnier, Maupoil, Laurent Eynac, Mandel, Mario Roustan, Camille Blaisot. Cependant, un service d'honneur important dirige sur la nef et les bas-côtés, bientôt emplis, le flot des personnalités.

Il est impossible de noter au passage toutes les personnes présentes.

Les hauts fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères et des principales administrations publiques sont là.

Voici le général Braconnier représentant le président de la République ; Mgr Maglione, nonce du Pape ; Mgr Mario, protonotaire apostolique ; le chanoine Cornette, aumônier des Scouts de France.

On distingue dans la foule : M. Georges Lecomte, de l'Académie française ; l'amiral Guépratte ; les généraux Maurin, ancien ministre de la Guerre ; Mariaux, gouverneur des Invalides ; M. Jean Chiappe, président du Conseil municipal de Paris ; MM. de Souze Dantas, [...] ambassadeur de Pologne ; Roland Kœster, ambassadeur d'Allemagne; sir George Clerk, ambassadeur de Grande-Bretagne ; les ambassadeurs et ministres du Japon, d'Espagne, de Turquie, de Portugal, d'Italie, de Tchécoslovaquie, d'Ethiopie, d'Haïti ; MM. Mariner, chargé d'affaires des Etats-Unis ; Si Kadour Ben Ghabrit, etc., etc...

On remarque l'élégance féminine discrète au milieu des uniformes rutilants et de décorations.

A 10 h. 30, l'afflux des voitures se fait plus pressé et puis, soudain, réglée par le service d'ordre, c'est dans le silence l'arrivée d'une voiture officielle. M. Pierre Laval en descend le premier ; il tend la main à Mlle José Laval qui, rapide et preste, gravit les marches de l'église.

Sur le parvis, les ministres saluent la jeune mariée qui sourit et dont la toilette est très remarquée : robe de crêpe blanc, aux manches évasées avec court mantelet de cour, pas de traîne, le voile est court et dégage le visage; une guirlande de fleurs blanches court sur la nuque.

En quelques instants le cortège s'est formé. En tête M. P. Laval à qui donne le bras Mlle José Laval, puis les invités des deux familles ; enfin le fiancé, le comte René de Chambrun derrière. Cependant que le grand orgue joue une marche nuptiale, entre un nouveau flot d'invités.

LA CEREMONIE RELIGIEUSE

Le maître-autel est brillamment illuminé. Mlle José Laval et le comte René de Chambrun sont accueillis, vers le milieu de la nef, par le R. P. Gillet, maître général des Dominicains, drapé dans l'ample robe blanche à collet noir, qui incline vers eux sa haute silhouette. Les prières sont dites, l'orgue s'est tu, les deux époux s'agenouillent, échangent les anneaux, la promesse solennelle.

Avant la bénédiction, le R. P. Gillet prononce de brèves paroles : c'est l'éloge rituel des deux fiancés, de leurs familles.

Mgr Maglione a pris place à gauche du maître-autel. La bénédiction donnée, le R. P. Gillet va s'assoir.

M. le chanoine Verdrié, curé de Sainte-Clotilde, monte au maître-autel et dit la messe. La partie musicale est traitée avec un goût extrême; les orgues y tiennent un rôle discret, presque toujours en demi-teintes ; les voix pures des petits chanteurs de la Cantoria, sous la direction de M. Jules Meunier, exécutent les chœurs de la messe grégorienne de mariage avec un chœur polyphonique dans le goût des musiciens de la Renaissance française et un motet : « En son temple sacré », de Jacques Mauduit (XVIe siècle).

La messe dite, aucun cortège ne se forme pour aller à la sacristie; en effet, les signatures de l'acte de mariage sont échangées dans le chœur même.

Les témoins des mariés sont ceux du mariage civil; les parents apposent leurs signatures sur le registre que tend le sacristain.

Au grand orgue, M. Edouard Charles improvise en fugue sur un thème de la « Marche héroïque » de Saint-Saëns.

Maintenant, précédés de deux suisses géants, les jeunes époux gagnent lentement la sortie. La comtesse René de Chambrun, visiblement très émue, donne le bras à son époux ; le jeune marié est vêtu d'une jaquette noire et cravaté de gris.

M. Pierre Laval donne le bras à la comtesse de Chambrun; le général comte de Chambrun, vient ensuite avec Mme Pierre Laval.

Puis suivent dans l'ordre, les témoins, les membres des deux familles

Sur le seuil de la basilique, le R. P. Gillet, le chanoine Verdrié, Mgr Merio, le chanoine Cornette et le clergé de [...] nonce apostolique, qui félicite les jeunes époux.

Il est 11 h. 35. M. et Mme René de Chambrun prennent place dans la voiture de la présidence du Conseil; la mariée sourit sur tout le parcours qui va de l'église au Quai d'Orsay, aux Parisiens groupés sur les trottoirs.

LA RECEPTION AU QUAI D'ORSAY

Les grands salons du ministère des Affaires étrangeres faisant face à la Seine, ont été préparés pour la réception. Au milieu de chacun d'eux, sur un guéridon, une immense corbeille de fleurs a été placée.

Enfin, dans le sens de la longueur, dans la grande salle à manger, un buffet interminable a été installé, orné également de corbeilles de fleurs blanches. Les jeunes époux, encadrés de Mme et de M. P. Laval, ainsi que de Mme et de M. Chambrun et de leurs témoins, se rangent à l'entrée du salon de la Rotonde, fleuri également pour la circonstance, et reçoivent leurs invités.

Mgr Maglione est le premier à venir présenter ses compliments aux jeunes époux ; puis, c'est M. Fernand Bouisson, témoin de la mariée ; les membres du corps diplomatique ; les membres du gouvernement ; amiraux, généraux, parlementaires, hauts fonctionnaires, etc... Pendant plus d'une heure, c'est un défilé ininterrompu de personnalités.

Un déjeuner intime a ensuite réuni, à 13 h. 45, les membres des deux familles et les témoins, ainsi que quelques très rares invités.

Ce soir même, le comte et la comtesse René de Chambrun s'embarquent pour le Canada.

Une Lettre du Cardinal Verdier

Prague, 20 août.

Le cardinal Verdier, archevêque de Paris, a envoyé au comité organisateur du congrès de la « Pax Romanana », congrès mondial de la Jeunesse universitaire catholique, qui se tiendra prochainement à Prague, une lettre dans laquelle il dit notamment :

« Ce cher pays tchécoslovaque dont je garde un souvenir inoubliable et qui a pour toujours conquis mon cœur a été à bon droit choisi pour être le théâtre de cette manifestation internationale de la volonté que nous avons d'établir un ordre chrétien dans la société moderne. »

Le paquebot « Letitia » est remis à flot

Londres, 20 août.

Le paquebot britannique « Letitia » (13.475 tonnes), qui était venu donner de la bande vendredi soir sur la côte irlandaise, près de Belfast, a pu être remis à flot.

Aujourd'hui il a été remorqué jusqu'au port de Glasgow, où il sera placé en calle sèche.

Le retour des corps de Rogers et Viley Post

Alaméda (Californie), 20 août.

L'avion de la « Panamericain-Airways », transportant les corps de Rogers et de Viley Post, est arrivé venant de l'Alaska.

Le Sénat a voté à l'unanimité et envoye à la Chambre des représentants, une motion demandant que les restes de Wiley Post et Rogers soient entérés au cimetière national d'Arlington.

Un spécialiste des Maladies d'Estomac recommande...

... la Formule Macléan découverte il y a trois ans et employée dans les hôpitaux comme le meilleur remède pour tous les troubles gastriques et même les ulcères de l'estomac et du duodenum.

Maintenant, vous pouvez la trouver toute préparée, chez n'importe quel pharmacien, avec son mode d'emploi détaillé, sous le nom de « Poudre Macléan pour l'estomac ». Il vous est donc possible d'obtenir un soulagement immédiat à n'importe lequel de vos maux d'estomac, tels que : acidité, aérophagie, digestions difficiles, ulcérations, etc... Mais ayez soin d'exiger la véritable Poudre Macléan pour l'estomac.

Nouvelles Militaires

DANS LE HAUT COMMANDEMENT

Paris, 20 août.

Le général de division Guizard, adjoint au général commandant la 6e région, commandant la région fortifiée de Metz, est placé dans la section de réserve.

Au Jour le Jour

LE CONCOURS LEPINE

La réception au Salon des Inventions du Concours Lépine *cessera le 24 août prochain, à 17 h. 30.*

Les inventeurs, artisans, créateurs de modèles, admis, bénéficient du Certificat de Garantie, en même temps qu'ils participent aux récompenses décernées dans toute les classes de l'activité nationale.

Pour exposer, il faut être Français, présenter une nouveauté ou un perfectionnement.

S'adresser au Concours Lépine, Parc des Expositions, Porte de Versailles, Paris (15e).

La Journee du 20 août a deçu les esperances du Front Populaire

Paris, 20 août.

Si les organes officiels des partis socialiste et communiste, qui abusent en ce moment des manchettes sur sept colonnes, voulaient résumer loyalement le compte rendu de la journée qu'ils avaient organisée, ils imprimeraient en caractères du même calibre ce seul mot « fiasco ».

Ce devait être en effet une grande date dans l'histoire. La révolution sociale et tous les mécontents devaient être rassemblés à Paris — ou plus exactement à Montrouge — pour exiger, pour imposer, pour arracher l'abrogation des décrets-lois.

Comme par hasard, les organisateurs de cette mobilisation l'avaient fixée au jour où le président du Conseil mariait sa fille, et avec un raffinement de délicatesse que l'on appréciera, ils avaient publié quelques couplets sarcastiques, invitant les camarades à se charger du service d'honneur.

Reconnaissons que les camarades en question n'ont point paru autour de Sainte-Clotilde. D'ailleurs, ils le savaient bien, la police, s'il l'avait fallu, les aurait tenus à distance.

Pour en revenir à la protestation contre les décrets-lois, les placards affichés sur les murs ou publiés dans les journaux du front commun promettaient la participation de toutes les formations politiques de gauche, de toutes les organisations syndicales confédérées ou unitaires de la plupart des groupements de combattants.

Or, les radicaux n'ont point paru. Les principaux groupes de combattants se sont récusés. La C. G. T. a fait savoir qu'elle était absorbée par l'étude de son plan et ne s'en voulait point distraire. La tardive intervention du gaz et de l'air comprimé, nous voulons dire des agents de ces services municipaux parisiens n'a pas empêché que la manifestation de ce soir ne fut tout le contraire d'un gonflage. Ainsi l'opposition s'affaiblit un peu chaque jour. La semaine dernière, M. Paul Boncour lui portait, volontairement ou non, un coup sérieux, en approuvant la procédure des décrets-lois, procédure que l'extrême-gauche qualifiait de fasciste.

Hier, c'était M. Déat qui, revenant à la charge contre les communistes, leur reprochait une fois de plus de ne pas vouloir se mettre d'accord avec le cartel sur un plan de gouvernement qu'ils seraient ensuite obligés de soutenir à fond, dussent-ils pour ce faire entrer eux-mêmes dans le ministère.

Aujourd'hui, ce sont les communistes qui reprochent à certains antifascistes de ne rien tenter pour renverser M. Laval. Bref, les compagnons de sortie du 14 juillet ne sont pas du tout d'accord sur la destination, ni sur la date de la prochaine promenade. Ils ignorent ce qu'ils veulent, sinon faire de l'opposition. Quant à réclamer l'abrogation des décrets-lois, c'est pour eux un simple bluff, une pure comédie. Tous leurs chefs savent parfaitement que cette abrogation serait une folie, entraînant immédiatement la dévaluation. Ils savent parfaitement qu'il était impossible d'écarter, si l'on voulait éviter une catastrophe, l'ensemble des mesures choisies par le gouvernement.

Comment qualifier, dans ces conditions, la campagne de protestation que, dans un dessein d'agitation, ils poursuivent [...] mensongères auprès de leur clientèle ?

La Manifestation de Buffalo

Paris, 20 août.

La manifestation contre les décrets-lois, organisée par le parti communiste, au stade Buffalo, à Montrouge, s'est déroulée dans la soirée.

Elle devait commencer à 18 heures ; dès 17 h. 30, une grande animation règne à la porte d'Orléans. Les métros déversent des vagues successives de voyageurs qui se dirigent vers Buffalo, les uns à pied, les autres accaparés par les autobus et les autocars qui font un service spécial.

Porte d'Orléans et tout le long du parcours un important service d'ordre, composé d'agents et de gardes mobiles, est disposé, soit sur l'Avenue, soit dans les voies adjacentes.

A 18 h. 15, l'arène de Montrouge est comble. M. Reynaud, secrétaire de l'Union des Syndicats unitaires, ouvre la réunion en retraçant les buts de la manifestation, « première action concrète, dit-il, pour obtenir l'abrogation des décrets-lois ».

Il donne ensuite lecture d'un télégramme de sympathie adressé au rassemblement par le Comité de vigilance des intellectuels antifascistes. Puis, il laisse la parole aux orateurs inscrits.

M. Bourin vient lire, au nom de l'Union départementale des anciens combattants, une déclaration dans laquelle cette organisation assure de la solidarité complète des anciens combattants à ceux qui sont frappés par les décrets-lois.

Prennent ensuite la parole, M. Coudun, au nom du cartel interfédéral des cheminots ; Guy Guerram, de l'Action combattante ; Siemard, cheminot unitaire ; Siennac, Action combattante ; Carriou, gaz confédéré de Paris, qui parle plus particulièrement de l'unité syndicale et de l'unité d'action, s'élevant, en outre, contre la position prise par les dirigeants syndicaux confédérés. Puis, M. Bouthommier lui succède au nom du Cartel central unitaire.

Enfin, M. Jean Duclos, au nom de l'A.R.A.C., parle de la situation faite aux victimes de la guerre. Il donne le compte rendu de la délégation dont il fait partie et qui a été reçue par le président de la République. Il termine par un appel à l'union de tous pour obtenir l'abrogation des décrets-lois.

M. Reynaud, clôturant le meeting, donne lecture de l'ordre du jour qui affirme la solidarité de toutes les catégories sociales frappées par les décrets-lois.

A 20 heures, la réunion est levée au chant de « L'Internationale ». Le service d'ordre, déployé aux portes mêmes du stade, est considérable, mais la sortie s'effectue sans incident. A 21 heures le service d'ordre est levé.

On ne signale aucun incident ni aux abords du stade Buffalo, ni à la porte d'Orléans.

Dans les Mines du Pays de Galles

10.000 OUVRIERS SONT MENACES DE CHOMAGE

Londres, 20 août.

Le comité exécutif de la Fédération des mineurs du Sud du Pays de Galles a autorisé, aujourd'hui, les mineurs de l'important bassin houiller, exploité par la Compagnie Ocean-Combine se donner un préavis de grève à partir du 16 septembre prochain, afin de protester contre le fait que de nombreux ouvriers mineurs non syndiqués sont employés par ladite Compagnie minière.

Si cette grève se généralise, 10.000 mineurs environ seront voués au chômage.

NOTRE CAMPAGNE POUR LA DIFFUSION DES LANGUES ETRANGERES AVEC OFFRE SPECIALE AUX LECTEURS DE L'EXPRESS DU MIDI

Le succès s'affirme

L'intérêt éveillé parmi nos lecteurs par notre campagne montre qu'on se rend compte partout de l'utilité des langues étrangères. Cette campagne avec offre spéciale d'un prix très réduit, rend service à nos nombreux lecteurs, comme nous l'avions prévu. Les lettres qui accompagnent les coupons nous félicitent d'avoir obtenu ces conditions exceptionnelles. Les demandes ne cessent d'affluer.

Pouvoir apprendre les langues étrangères avec les plus grands spécialistes des premières Universités du monde, et cela chez soi, en ville ou au village, est en effet un avantage indiscutable. Aussi très nombreux sont les lecteurs des environs parmi les souscripteurs.

Forte réduction de prix Paiement par versements mensuels

Le prix réduit convenu pour les lecteurs de l'« Express » leur facilite grandement l'accès à cet enseignement. Et quel avantage énorme pour ceux qui préfèrent payer par mois ! Ils n'ont à débourser que cinq versements de 140 francs pour posséder définitivement chez eux cette méthode remarquable qui pourra servir à toute la famille.

Conditions de faveur

Le prix habituel d'un cours complet — méthodes, livres, disques, devoirs et corrections — est de 800 francs au comptant ou de 850 francs par versements mensuels. Les conditions très réduites obtenues pour les lecteurs de « L'Express du Midi » sont les suivantes: au lieu de 800 francs, nos lecteurs n'auront à payer que 660 francs au comptant. Par acomptes, ils paieront, au lieu de 850 fr. seulement 700 francs en cinq versements mensuels de 140 francs. Cette campagne s'applique seulement à *l'anglais, l'allemand, l'espagnol et l'italien*. Ceux qui désirent apprendre d'autres langues (et l'Institut Linguaphone a aussi des cours de *russe, de suédois, de hollandais, d'irlandais, d'espéranto, de polonais, de tchèque, etc...*) peuvent s'adresser au journal. Enfin, ceux qui n'ont pas de phonographe peuvent obtenir l'excellent modèle Linguaphone, vendu habituellement 550 francs, pour le prix de 440 francs.

Nous engageons instamment nos lecteurs à profiter tout de suite de l'avantage exceptionnel qui leur est offert : parler dans trois ou quatre mois la langue qu'ils doivent savoir, car il est inadmissible, aujourd'hui, de ne pas connaître au moins une autre langue que le français ou de la mal parler.

Envoyez donc le coupon ci-dessous aujourd'hui même, puisqu'il vous intéresse, afin de profiter au plus tôt des avantages offerts.

OFFRE SPECIALE AUX LECTEURS DE L' « EXPRESS DU MIDI »

L'EXPRESS DU MIDI, Service propagande, 25, rue Roquelaine, Toulouse.

Je désire acquérir un Cours Linguaphone en anglais, en allemand, en espagnol, en italien (biffer les langues non désirées), et je vous verse au compte Chèque Postal n° 49-36, Toulouse (par mandat, par chèque), la somme de .... francs. (Paiement comptant ou premier versement.) Je souscris :

a) pour 660 francs par cours, au comptant.
b) pour 700 francs en 5 versements de 140 francs.
(Biffer la condition non désirée.)

Envoyez-moi également un phonographe :

a) pour 440 francs au comptant.
b) pour 475 francs en 5 versements mensuels de 95 fr.
Expédition ou livraison franco chez moi.
(Biffer s'il y a lieu)

NOM ....

Rue .... N° ....

VILLE .... Département ....

FAITS DIVERS

UN GARDIEN DE SQUARE BLESSE GRIEVEMENT DEUX JEUNES GENS

Paris 20 août.

Vers 23 heures, à la fermeture du square Saint-Pierre, à Montmartre, le garde François Rencurel, demeurant 153, rue Damrémont, fut pris à partie par un groupe de jeunes gens qui lui reprochèrent de fermer les grilles quelques minutes avant l'heure habituelle.

Le garde leur ayant fait une observation, les jeunes gens le frappèrent.

Rencurel, se croyant en danger, sortit son revolver de son étui et fit feu sur le groupe, atteignant au ventre le jeune Simonnet, âgé de 18 ans, demeurant 18, rue d'Orchamp, et blessant encore à la cuisse gauche le nommé Sadinski, demeurant 52 bis, rue des Abbesses.

Tous deux furent transportés à l'hôpital Lariboisière, où l'état de Simonet a été reconnu grave.

Sadinski, après avoir été pansé, a été consigné à la disposition du commissaire de police de Clignancourt, ainsi que le garde, en attendant les conclusions de l'enquête.

UNE DESESPEREE SE JETTE DANS LE TARN

Montauban, 20 août.

Mardi matin, vers 4 heures, on avisait la police qu'une femme venait de se jeter dans le Tarn. Les agents se transportèrent sur les lieux, où l'on venait de retirer de l'eau Marie-Eulalie Delcassé, veuve Antonin Pendariès, née en 1876, domiciliée 9, rue du Greffe, à Montauban. Le docteur Corenfeld, aussitôt appelé, ne put la rappeler à la vie. La mort a été constatée par le docteur Tasseran, médecin légiste.

Le corps a été déposé à la morgue.

La malheureuse avait manifesté à diverses reprises l'intention de mettre fin à ses jours.

LE RUBAN BLEU A ETE REMIS AU TRANSATLANTIQUE « REX »

Gênes, 20 août.

En présence des autorités et de l'équipage du navire, il a été remis au transatlantique « Rex » le ruban bleu trophée attribué au navire qui accomplit le plus rapidement la traversée Europe-Atlantique, ou vice-versa.

Le trophée, qui est en argent ciselé, pèse 12 kilos ; il restera exposé à bord du « Rex » pendant trois mois, après quoi il sera transféré sur « La Normandie », qui a ravi le ruban bleu au « Rex ».

UN AVION MILITAIRE S'ÉCRASE 2 TUÉS

Oslo, 20 août.

Un avion militaire piloté par un officier ayant comme passager le joueur de tennis Smith a fait une chute près d'Oslo et s'est écrasé sur le sol.

Les deux occupants ont été tués.

TUÉ PAR SON FRÈRE LE JOUR DE SON MARIAGE

La Tour-du-Pin, 20 août.

Alors que les invités d'un joyeux repas de noce commençaient à s'échauffer sérieusement à Ortevoz; une vive querelle éclata tout à coup entre le jeune époux et son frère Eugène Savigny, 28 ans, qui devenu furieux, quitta la salle à manger, en ferma la porte à clé et alla dans sa chambre prendre un fusil à deux coups.

L'ayant armé, il revint, et par la porte entr'ouverte, faisant glisser le canon de son arme, il tint en respect toute la noce.

Affolés par les affreuses menaces que proférait le fou, deux hommes tentèrent de fuir en sautant d'une fenêtre. Ils ne purent y parvenir, car malgré sa vive agitation, Savigny visait juste et en même temps qu'éclatait la double détonation, les deux hommes tombaient, l'un hors de la fenêtre, l'autre aux pieds des invités.

Le meurtrier se retira alors, arma de nouveau son fusil ,et d'un coup dans la tempe, se fit justice.

On se précipita au secours des blessés, mais si l'un d'eux Pierre Guicherd garçon d'honneur, donnait encore signe de vie, l'autre, Henry Savigny, 30 ans ,le marié, ne respirait plus. La décharge l'avait foudroyé.

La gendarmerie de Montalieu-Vercieu a été prévenue.

LE DOCTEUR MENETRIER GRAVEMENT BLESSÉ

Caen, 20 août.

Une voiture, dans laquelle avait pris place le docteur Ménétrier, membre de l'Académie de médecine, est entrée en collision avec une auto sur la route de Lisieux.

Grièvement blessé à la colonne vertébrale et atteint de plaies au cuir chevelu, le docteur Ménétrier est actuellement en traitement à l'hôpital de Lisieux.

Les autres occupants des deux voitures ne souffrent que de plaies et contusions sans caractère de gravité.

DANS L'ÉGLISE D'ÉVOL LES VOLEURS ONT PRIS DES PIÈCES PRÉCIEUSES

Prades, 20 août.

Le vol commis dans l'église d'Evol vol que nous avons signalé hier, est plus important qu'on le croyait tout d'abord.

Les voleurs en effet ont emporté deux volets latéraux d'un rétable du XVe siècle, œuvre d'un maître de l'école catalane et la base d'un autre rétable comprenant les scènes de la vie de la Vierge Marie.

La valeur de ces pièces est inestimable, car il s'agit là de pièces très rares.

On pense que le vol a été commis entre le 3 et le 15 août, mais ce n'est que supposition, car dans cette petite église éloignée dans la montagne, les enquêteurs n'ont pu relever la moindre trace.

TRAGIQUE MEPRISE

Nantes, 20 août.

Se trouvant sur un terrain vague, où les boueux vident les bennes de la répurgation, le jeune André Martin, 12 an, trouvant une bouteille de bière à demi pleine de liquide, en a avalé une gorgée.

La bouteille contenait de l'acide sulfurique.

Affreusement brûlé, le jeune Martin a succombé trois heures plus tard dans d'atroces souffrances.

La police a ouvert une enquête.

Accident, crime ou suicide ?

LE CORPS D'UN HOMME SANS TETE EST DECOUVERT SUR LES BORDS DE L'ARGENS

Draguignan, 20 août.

On a découvert, sur les bords de l'Argens, le cadavre mutilé d'un homme. La gendarmerie avisée s'est transportée sur les lieux et a constaté que l'homme était décapité et amputé de l'avant-bras droit.

Aujourd'hui, MM. Roume, procureur de la République, et Lèbre, juge d'instruction, sont allés à leur tour sur les lieux et, en leur présence, le médecin légiste a procédé à l'autopsie.

La mort semble remonter à plusieurs jours et n'est pas due à l'immersion. D'après le praticien, qui conclut au meurtre, l'homme, un nommé Segond Baltasalo, âgé de 54 ans, cantonnier auxiliaire à Lorgues, père de cinq enfants, disparu de chez lui depuis une semaine, aurait été écrasé par un camion, sur la route distante du lieu où il fut trouvé de 200 mètres.

Le conducteur, affolé, pour faire disparaître toute trace de l'accident, aurait alors passé autour des reins de sa victime un sac rempli de pierres et l'aurait jeté dans la rivière.

Malgré les recherches effectuées, la tête et le bras n'ont pu être retrouvés. Mais il se pourrait aussi que Segond Baltasalo se soit suicidé.

L'inconduite de sa fille aurait provoqué sa funeste détermination.

S'étant rendu sur les bords de la rivière, il y a quelques jours, en prenant soin d'indiquer au préalable à sa famille qu'il avait un travail à faire de ce côté, il se serait suicidé en allumant une cartouche de cheddite dans sa bouche.

Auparavant, pour qu'on ne retrouve pas son cadavre, il aurait placé autour de sa taille un sac rempli de pierres. La détonation aurait arraché la tête et l'avant-bras et le corps aurait roulé à l'eau.

Seule l'enquête ouverte par le Parquet de Draguignan permettra de connaître la vérité.

DE JOLIS MEUBLES
Solides -:- bien faits
SAUBESTRE
38, rue des Paradoux, 38
TOULOUSE
Depuis un demi-siècle Fabrication sérieuse et prix imbattables
SAUBESTRE
FABRICANT
à Cazères-sur-Garonne
ENTRÉE LIBRE

Bibliothèque municipale de Toulouse - Tous droits réservés

DERNIÈRE HEURE

Le Conflit Italo-Ethiopien

LA REUNION DU COMITE D'ARBITRAGE

Paris, 20 août.

La commission va se rendre à Berne. Réunis à 15 h. 30, les membres de la commission de conciliation et d'arbitrage ont entendu le professeur Jèze, agent du gouvernement éthiopien, dans le développement général de son argumentation. En fin de séance, le professeur Lessona, agent du gouvernement italien, a déposé des conclusions au sujet de l'audition par lui demandée, de certaine personne dans une ville à déterminer. La commission a décidé de faire droit à ces conclusions et de se rendre opur cette audition, à Berne au plus prochain jour.

Jeudi réunion extraordinaire du cabinet anglais

Londres, 20 août.

Jeudi prochain, le cabinet anglais se réunira pour envisager les conséquences de l'échec des négociations de Paris.

Ces délibérations gouvernementales seront présidées par M. Baldwin.

On mande en effet d'Aix-les-Bains que le président du Conseil anglais, qui s'est entretenu cet après-midi avec M. Robert Vansittart, secrétaire permanent du Forreign Office, venu de Paris, a quitté Aix-les-Bains dans la soirée pour Londres, vià Calais.

M. Baldwin pense revenir bientôt achever sa cure.

A Londres, sir Samuël Hoare et M. Anthony Eden se sont rendus dans la matinee au Foreign Office où ils ont immédiatement commencé leur consultation sur le différend italo-éthiopien.

Le cabinet britannique aura moins de deux semaines pour fixer l'attitude que prendra la Grande-Bretagne à Genève et rechercher une formule qui permette à la France de maintenir la collaboration qu'elle a jusqu'à ce jour apporté au point de vue hritannique. Le maintien de cette collaboration constitue une des préoccupations du gouvernement britannique et le Foreign Office se tient en communication permanente à ce sujet avec le Quai-d'Orsay.

Mais le problème le plus urgent auquel les ministres anglais ont à faire face est celui de la possibilité de la levée de l'embargo sur les expéditions d'armes à destination tant de l'Italie que de l'Ethiopie. Cette question, qui nécessite une décision immédiate, embarrasse profondément le gouvernement.

M. Laval, à la suite de ses dernières conversations avec le baron Aloisi, serait en effet intervenu auprès de M. Eden pour lui demander de maintenir le statu quo, suggérant que la levée de l'embargo provoquerait en Italie une telle irritation contre l'Angleterre qu'elle le rendrait impossible toute reprise de contact avec les délégués britanniques.

La position de la France, dont Londres reconnait les difficultés, deviendrait pratiquement intenable.

L'OPINION ANGLAISE

Malheureusement, d'une part l'opinion anglaise déchaînée contre l'Italie, et d'autre part la perspective des élections générales limitent singulièrement la liberté d'action du cabinet Baldwin.

« Du moment qu'il est évident, écrit le *News Chronicle* (libéral), que M. Mussolini est décidé à faire la guerre à un autre membre de la S. D. N., l'application des sanctions prévues par le covenant est une conséquence logique. Mais la condition essentielle de ces sanctions est leur application collective. Toutes les parties intéressées à leur application doivent être prêtes à les faire exécuter, peu importe à quel prix

« Le gouvernement britannique ne doit pas être aveugle, il doit s'assurer d'une façon précise de la position de la France en la matière. La France estelle prête à risquer un conflit ouvert avec l'Italie, ou bien en présence de la menace allemande préfèrerait-elle rester en bons termes avec M. Mussolini, même au point de laisser le covenant devenir un simple chiffon de papier ? C'est pour elle un dilemme pénible et un dilemme duquel nous ne voyons pas le moyen de sortir. »

Avec plus de sagesse, le *Daily Mail* écrit, dans son éditorial :

« Hier, nos pacifistes bêlant ont appris que M. Mussolini ne bluffait pas, ils l'ont même admise avec une surprise ingénue; malgré cela, ils continuent à réclamer une pression plus forte sur l'Italie par la S. D. N. Il est certain que si les premiers à l'attaquer seraient les libéraux et les socialistes qui maintenant réclament une ligne d'action énergique, la Grande-Bretagne veut par dessus tout la paix; et la route que nous suivons maintenant est celle de la guerre. »

Pour le *Daily Express*, la guerre est proche :

« Sera-ce une guerre limitée à l'Afrique, terrible d'ailleurs pour les intéressés ? Sera-ce une guerre générale qui détruira tout ce que nous connaissons de la civilisation ? Ce sont là de graves questions auxquelles le temps donnera une réponse. »

Inutile de dire que toute la presse travailliste, associée à la presse libérale, prêche la guerre sainte sous la bannière de la S. D. N.

Avant le Conseil de cabinet britannique

Londres, 20 août.

Après s'être entretenu pendant une partie de la matinée sur les conséquences de l'échec des pourparlers tripartites, Sir Samuel Hoare et M. Anthony Eden ont reçu successivement dans l'après-midi, M. Stanley Bruce, haut commissaire d'Australie à Londres ; Sir Austen Chamberlain et M. Ray Athert, conseiller à l'ambassade des Etats-Unis.

Ces trois visites, suivant immédiatement la consultation des deux ministres, témoignent assez quel intérêt attachent au problème éthiopien l'opinion impériale, l'opinion parlementaire et le département d'Etat américain.

La consultation de M. Eden avec Sir Samuel Hoare a permis au ministre des Affaires Etrangères de se renseigner plus complètement qu'il ne l'avait fait par téléphone, sur les entretiens de Paris et de connaître sur la situation le sentiment personnel du ministre de la S. D. N. Les deux hommes d'Etat ont pu alors préparer le rapport qu'ils soumettront jeudi à leurs collègues.

M. STANLEY BALDWIN A QUITTE AIX-LES-BAINS

Aix-les-Bains, 20 août.

M. Stanley Baldwin, premier ministre anglais, est parti à 21 h. 29 pour Londres. Un wagon spécial a été attelé au train et sera dirigé directement sur Calais, où son arrivée est prévue pour demain à 16 heures.

Mrs Baldwin est restée à Aix-les-Bains dans l'attente du retour de son mari, prévu pour samedi prochain.

Sur le quai de la gare on remarquait Sir R. Vansittart ,sous-secrétaire d'Etat au Foreign Office et sa femme, qui étaient venus saluer le premier anglais.

Sir R. Vansittart partira demain par la route, pour Antibes.

Les Préparatifs militaires de l'Italie

Naples, 20 août.

Le paquebot « Cesare Battisti » est parti pour Massaouah, ayant à bord 40 officiers et 1.200 miliciens de la division 23 mars. Le départ s'est effectué au milieu des acclamations d'une foule nombreuse et enthousiaste.

Le comte Ciano, ministre de la Presse et capitaine aviateur, partira pour l'Afrique Orientale en compagnie de Vittorio et de Bruno Mussolini, à bord du « Saturnia », probablement samedi prochain.

Les cinq divisions de chemises noires qui seront prochainement en Afrique Orientale, ont adopté les dévises suivantes : la division 23 mars, « Implacable »; la division 28 octobre, « Summa Audacia » ; la division 21 avril, « Roma nomen et homen » ; la division 3 janvier, « Qui ose vainc » ; la division 1er février, « Avec le cœur et par le fer, vers le but ».

Par ailleurs, un communiqué officiel annonce que les secrétaires fédéraux et les membres du Directoire fascistes, ont demandé à l'unanimité a être enrôlé dans la nouvelle division de chemises noires « Tevere », qui doit partir pour l'Afrique Orientale.

M. Mussolini fera connaître sa réponse ultérieurement, au cas où les demandes d'enrôlement seraient acceptées, chacun partirait avec le grade qu'il a dans l'armée.

120.000 soldats vont quitter l'Italie

Rome, 20 août.

Les chiffres des effectifs italiens qui ont rallié l'Afrique et les évaluations des nouvelles troupes qui vont partir sont, suivant l'origine des informations, extrêmement variables.

Voici, suivant le correspondant de « l'Intransigeant » à Rome, les évaluations exactes :

A l'heure actuelle, près de 110.000 hommes sont arrivés en Afrique orientale ; 120.000 autres sont levés et vont quitter l'Italie.

Des soldats noirs ont été en outre recrutés sur place en Somalie, à peu près la valeur d'une division.

A l'armée regulière il faut ajouter une dizaine de mille de chemises noires et 30.000 travailleurs civils encadrés d'un état-major de techniciens.

Le commandement en chef est dévolu au général de Bono, haut commissaire pour l'Afrique orientale italienne et gouverneur de l'Erythrée.

Immédiatement au-dessous se trouve le général Graziani, gouverneur de la Somalie.

L'installation du Comité économique

Paris, 20 août.

Le ministre du Commerce a procédé aujourd'hui à l'installation du Comité économique, créé par un récent décret, auprès du ministre du Commerce et composé de MM. Charles Rist, Duchemin, Jules Gautier et Briat.

A cette occasion ,le ministre du Commerce a notamment déclaré :

« La création de ce Comité marque le souci du gouvernement, en plein accord avec le ministre de l'Agriculture, d'assurer aux agriculteurs toute la protection qui leur est nécessaire pour la défense légitime de leurs intérêts. Il est certain que si la capacité d'achat des agriculteurs restait aussi diminuée qu'elle est actuellement, aucune reprise économique ne serait possible.

« C'est, ajouta le ministre, de l'augmentation du pouvoir d'achat de la masse rurale que dépendent pour la plus grande part les facilités de placement des produits de l'industrie et l'activité du commerce. La nécessité d'un effort de redressement économique n'est pas discutable. Les statistiques ont marqué au cours de ces derniers mois une baisse nouvelle et sensible de nos échanges internationaux. Encore faut-il tenir compte de ce fait qu'une part importante des sommes dues aux exportateurs français dans divers pays étrangers, huit cents millions environ, ne leur ont pas encore été payés, par suite de difficultés de transfert. Voilà pourquoi nous avons par décret pris des mesures qui permettent à nos exportateurs de mobiliser les sommes qui leur sont dues par la plupart des Offices de compensation en même temps que nous portions à 80 %, pour les marchés à venir, le pourcentage de garantie de l'assurance crédit.

« Il ne s'agit pas seulement de la revision méthodique et complète de notre tarif douanier qui doit mettre à notre disposition un instrument adapté aux conditions économiques actuelles et faciliter considérablement nos négociations internationales, nous vous demandons encore de nous apporter toutes les propositions de nature à favoriser l'activité économique de la France Il est inutile d'ajouter que pour cette œuvre importante il me paraît nécessaire que vous entendiez les avis des groupements intéressés, des industriels, des agriculteurs, des commerçants comme des ouvriers eux-mêmes dont les intérêts sont le plus souvent solidaires. »

M. Charles Rist, président du Comité, a remercié alors le ministre du Commerce et l'a assuré de sa volonté d'une collaboration étroite à l'œuvre du gouvernement.

EVIDEMMENT, LA LOI DE DEUX ANS IMPOSERA UN GROS SACRIFICE AU PAYS.

MAIS CEUX QUI SONT MORTS EN 1914, PAR LA FAUTE D'UNE POLITIQUE IMPREVOYANTE FIRENT UN PLUS GRAND SACRIFICE ENCORE CELUI DE LEUR VIE.

NOUS NE VOULONS PAS QUE ÇA RECOMMENCE.

« LA CROIX DU TARN ».

Le génie destructeur

L'Amirauté allemande à découvert les navivres "suicides"

LEUR ACTION DOIT BOULEVERSER LA GUERRE NAVALE

Londres, 20 août.

Selon des informations parvenues à Londres, l'amirauté allemande recherche des volontaires pour piloter une flotte de navires-suicide (suicide-ships).

Il s'agit là d'un nouveau type de bâtiment devant bouleverser complètement la guerre navale, si les essais actuels sont satisfaisants.

Les autorités navales allemandes estiment, en effet, que ces navires, qui sont petits, extrêmement rapides et munis de torpilles, amèneront la disparition des grosses unités.

On croit que des essais secrets ont déjà eu lieu et ont donné satisfaction.

On dit que ces nouveaux navires ont moins de vingt mètres de longueur, ne sont pas munis de mât et n'ont, comme superstructure, qu'une petite cheminée.

Un tube lance-torpilles est disposé sur chacun de leurs côtés.

Avec ces lance-torpilles, le bateau est muni tout juste d'un moteur à huile lourde de 1.000 CV pouvant atteindre une vitesse de plus de quarante nœuds.

L'équipage ne se compose que de trois ou quatre hommes.

Dès qu'un navire de guerre ennemi serait aperçu, l'un ou plusieurs de ces petits bateaux se dirigeraient sur lui et lui enverraient leurs torpilles à bout portant, puis se mettraient immédiatement à l'abri.

On estime qu'ils seraient des cibles difficiles à atteindre pour les canons ennemis, attendu qu'ils s'élèvent à peine au-dessus du niveau de la mer et sont très maniables.

L'amirauté allemande convient qu'ils seraient coulés aussitôt qu'ils seraient atteints par un projectile, d'où leurs noms de navires-suicide.

Mais elle estime que les pertes que subiraient les navires ennemis seraient d'une importance infiniment supérieure.

Un drame de la neurasthénie

Une institutrice tue sa mère et son fils

Chambéry, 20 août.

Dans la petite commune de Mouxy, à quelques kilomètres d'Aix-les-Bains, un crime épouvantable s'est déroulé ce matin.

Mme Bertin, institutrice du village, âgée de 40 ans, a tué sa mère et son fils âgé d'une quinzaine d'années.

Mme Bertin vivait avec son mari, marchand de primeurs, dans une petite villa, et, dans une maison attenante, demeurait Mme Bertin mère, qui gardait les trois enfants de sa fille.

Hier soir, le mari et la femme se couchèrent tôt, comme de coutume ; mais, dans la nuit, Mme Bertin se levant, sans doute en proie à une crise de neurasthénie aiguë, pénétra dans la chambre de sa mère, l'assomma, lui défonçant le crâne, et tua son fils aîné.

Quittant la maison, la meurtrière prit la route d'Aix, où elle raconta à des passants qu'elle allait faire une promenade.

Le crime fut découvert peu après et la meurtrière arrêtée.

Le vol du trésor de Pampelune

DE NOUVEAUX JOYAUX ONT ETE RETROUVES, MAIS LA PIECE PRINCIPALE DU TRESOR MANQUE TOUJOURS

Pampelune, 20 août

La police a découvert de nouveaux joyaux appartenant au trésor de la cathédrale de Pampelune et volés le 11 août. A l'heure actuelle, tous les objets ont donc été récupérés, sauf cependant le magnifique reliquaire hispano-arabe du XIe siècle, pièce principale du trésor. On pense qu'il est enterré dans les environs de la ville.

LE RECELEUR ARRIAS VA-T-IL DONNER DES INDICATIONS DEFINITIVES A LA POLICE ?

On sait que la police a arrêté toute sa famille, même des parents qui vivaient à Saint-Sébastien. Mais on recherche toujours les véritables auteurs du vol, les personnes détenues ne paraissant être que des comparses.

UN PORTIER DE LA CATHEDRALE MOURUT-IL EMPOISONNE ?

D'après « Diario », de Madrid, l'affaire paraît se compliquer. Son envoyé spécial recueille un bruit selon lequel le portier de la cathédrale, décédé il y a quelques mois, serait mort empoisonné. Un chien lui appartenant aurait également été empoisonné.

UN MANDIT D'EXTRADITION EST LANCE CONTRE PAPELLO

De toute manière, les indices accumulés contre José Oviedo de la Motta et contre son complice présumé Papello, demeurant graves, et la police est plus que jamais convaincue que le vol est bien l'œuvre d'un malfaiteur international de haute volée. La piste suivie jusqu'ici a bien des chances d'être la vraie. Aussi un mandat d'extradition a-t-il été lancé par la justice espagnole contre Papello appréhendé à Paris et remis en liberté dans les circonstances que nous avons relatées.

Les Evénements d'Espagne

MOUVEMENT DES TROUPES EN ANDALOUSIE

Madrid, 20 août

Des mouvements de troupes sont en préparation dans plusieurs villes d'Andalousie, notamment à Cadix.

Il est possible que plusieurs détachements partent cette nuit ou à l'aube pour renforcer les postes et garnisons de San Roque, Algésiras et Tarifa, c'est-à-dire tous les points de la côte nord du détroit de Gibraltar.

Il semble que ces mesures aient été dictées non pas en considération d'un fait nouveau d'ordre particulier, mais par le souci constant que manifestent les autorités de faire respecter surtout eu égard à l'opinion publique, la neutralité de l'Espagne.

L'inauguration du monument élevé à la mémoire de M. Maginot



Un instantané de la cérémonie pendant le discours de M. LEBRUN

(Cliché New-York Times.)

L'Application des Décrets-Lois

AUCUN INCIDENT A BREST ET A TOULON

Brest, 20 août.

Les ouvriers de l'arsenal touchaient aujourd'hui pour la seconde fois leur solde de quinzaine diminuée de 10 %. en exécution des décrets-lois. D'importantes mesures d'ordre avaient été prises, et le préfet du Finistère était venu à Brest.

La sortie des ouvriers s'est effectuée ce soir dans le calme et n'a donné lieu à aucun incident.

Ainsi qu'on le prévoyait, il n'y a eu d'incident à Toulon, ni après la sortie des ouvriers de l'Arsenal, ni au cours de la soirée. Les groupements syndiqués se sont conformés au mot d'ordre de leurs dirigeants, les invitant à ne se livrer à aucune manifestation.

UNE MANIFESTATION A MARSEILLE

Marseille, 20 août.

La manifestation contre les décrets-lois organisée par l'Union départementale confédérée, l'Union régionale unitaire, le Cartel confédéré des services publics et le cartel élargi des services publics s'est déroulée ce soir sans incident.

Dix mille personnes environ appartenant à tous les groupements et syndicats locaux, un grand nombre de fonctionnaires en particulier se sont réunis au Vieux-Port.

La réunion en plein air a duré environ 1 heure, et différents orateurs ont pris la parole.

Un service d'ordre important était massé aux abords du quai. Il n'y eut pas à intervenir.

Un défilé se forma et remonta la Canebière aux accents de « L'Internationale ».

La circulation fut interrompue quelques instants, mais là non plus il ne se produisit aucun incident.

Les manifestants se dispersèrent ensuite et à 20 heures la Canebière avait retrouvé sa physionomie habituelle.

FAITS DIVERS

LA CHAMPIONNE ANGLAISE DU TOURNOI INTERNATIONAL D'ECHEC MEURT TRAGIQUEMENT

Varsovie, 20 août

La cinquième journée du Tournoi International d'Echec a été marquée par un accident tragique.

La championne anglaise, Mme Agnes Stevenson, âgée de 52 ans, qui se rendait en avion à Varsovie, afin de participer au Tournoi des Dames, a été tuée à l'aérodrome de Posnan.

Voulant prendre sa place dans la cabine de l'avion, Mme Stevenson n'avait pas remarqué que l'hélice était en mouvement et s'en étant trop approchée, elle a été atteinte par une pale qui lui a fendu le crâne.

LA TEMPÉRATURE

LE TEMPS EN FRANCE DU 19 AOUT (7 heures) AU 20 AOUT (7 heures)

Température maxima du 19 août. — Perpignan, 29°; Bordeaux, 28°; Tours, Avord, Nantes, Toulouse, Marseille-Marignane, Pau (ville), Antibes, 27°; Paris-Montsouris, Royan-La Coubre, Lyon, Dijon, 26°; Clermont-Ferrand, Nancy, Strasbourg, 25°; Reims, 24°; Rennes, Valenciennes, 23°; Calais-Saint-Inglevert, 22°; Le Havre, 21°; Brest, 20°.

Température minima du 20 août. — Perpignan, 20°; Antibes, 17°; Biarritz, Dijon, 16°; Paris-Montsouris, Tours, Toulouse, Marseille-Marignane, Lyon, 15°; Calais-Saint-Inglevert, Nancy, Belfort, Reims, 14°; Valenciennes, Nantes, Brest, 13°; Le Havre, Strasbourg, 12°; Rennes, Royan-La Coubre, Clermont-Ferrand, 11°; Bordeaux, 10°.

Situation barométrique générale le 20 août, à 7 heures. — Une zone de hautes pressions s'étend du sud de l'Angleterre à la Pologne, à la Hongrie et à l'Espagne avec maximum de 1.024 Mbs sur le nord-est de la France. Les pressions sont basses sur le nord-ouest de l'Europe, avec minimum de 991 Mbs en Islande et sur la Finlande. Les pressions sont moyennes sur le sud de l'Europe et présentent des minima de 1.015 Mbs sur l'Italie et de 1.012 Mbs sur l'Espagne : à Paris, 1.023 Mbs.

PREVISIONS DE LA TOUR EIFFEL

Centre. — Beau temps, légèrement brumeux le matin, ensuite clair ou ipeu nuageux. Vents variables faibles, secteur sud-est dominant ; le maximum de température sera en faible hausse sur celui de laveille.

Sud. — Beau temps légèrement brumeux le matin, ensuite peu nuageux devenant plus nuageux le soir : vents variables faibles, secteur sud-est dominant : le maximum de température sera en faible hausse sur celui de la veille.

Sud-ouest. — Assez beau temps, très nuageux avec éclaircies et quelques orages : vent du secteur sud faible ; le maximum de température sera sans changement sur celui de la veille.

Il est bien certain que la prise de la Bastille a été le premier acte d'une série qui s'est achevée par l'instauration de la dictature.

« LE PETIT JOURNAL ».

A Travers les Journaux

L'ECHEC DE LA CONFERENCE

Exprimant assez bien l'opinion générale de toute la grande presse d'information,

Le Petit Parisien :

Par la plume de M. Lucien Bourguès, épilogue en ces termes sur l'échec de la Conférence de Paris :

Aussi séieuse soit-elle, l'affaire italo-éthiopienne ne doit pas être dramatisée à l'excès. Si la guerre éclate aux confins éthiopiens, ce sera un événement certes, des plus regrettables, mais dont la diplomatie devra avant tout s'efforcer de cantoner les effets sur le terrain colonial et africain.

L'Europe, tout en faisant l'impossible pour éviter le conflit entre l'Italie et l'Ethiopie, doit aussi songer à elle-même. L'esprit de Stresa, poursuit M. Bourgués, bien que fortement touché par le grave malentendu anglo-talien, sur la manière de coloniser l'Ethiopie, pourra encore être maintenu en vue dans le domaine européen, ce qui, au point de vue international, en face d'une Allemagne qui guette l'occasion, est, après tout, l'essentiel.

Le débat sur le conflit africain accapare depuis deux mois l'attention mondiale. L'étude d'autres questions, au moins aussi importantes, a été, de ce fait, quelque peu délaissée. Le moment est proche où il faudra y revenir.

Le pacte de l'Est, le pacte danubien, ne tarderons pas, croyons-nous, à être remis sur le métier, notamment à l'occasion des entrevues que les hommes d'Etat réunis pour l'assemblée auront à Genève en septembre.

De M. Léon Bailby dans Le Jour :

Seul un miracle de la bonne volonté britannique pouvait sauver la négociation. L'Angleterre, même si elle ne cherchait qu'à mettre l'Italie dans son tort, avait le moyen de lui offrir une partie seulement des avantages politiques que celle-ci réclame sur l'Ethiopie.

La médiation de la France se fût employée en faveur de cette cote mal taillée qui n'eût contenté Rome qu'à demi, mais qui lui permettait de sauver la mise, car l'Italie rapportait ainsi de la conférence un succès de prestige et des satisfactions matérielles propres à justifier les immenses et coûteux préparatifs accumulés par M. Mussolini depuis six mois dans l'Erythrée et le Somaliland.

Tribunal de Commerce de Toulouse

Les créanciers de la liquidation-judiciaire de la Société à responsabilité limitée « Produits Métallurgiques du Midi », rue Antoine-Pautard, sont invités à remettre dans la quinzaine, leurs titres de créances, entre les mains de Me Bonnefon, place et hôtel de la Bourse, liquidateur.

Le Greffier en chef :
Raymond VERNHES.

P.-O.-MIDI

Une journée à Biarritz

La Compagnie du P.-O.-Midi organise le dimanche 1er septembre un train d'excursions, deuxième et troisième classes, de Toulouse à Biarritz comportant une **réduction de 60 %**.

Départ de Toulouse : nuit du 31 août au 1er septembre.

Setour à Toulouse : 2 septembre, à 3 h 15.

Pour permettre aux voyageurs partant des gares situées entre Toulouse et Montauban, Carcassonne, Albi, Castres, Auch et Foix, d'emprunter les trains ci-dessus, il leur sera délivré, entre leur gare de départ et Toulouse, des billets A.R comportant une réduction de 50 %.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser aux gares, à l'Office des Voyages de « La Dépêche » de Toulouse, ou au bureau du Syndicat d'Initiative, à Toulouse.

SPORTS

AÉRONAUTIQUE

LE RAID PARIS-OSLO EN UNE JOURNEE

Le Bourget, 20 août

Le pilote André Jappy doit quitter Le Bourget ce matin, à 2 h. 45, en vue d'effectuer une liaison rapide Paris-Oslo sans escale avec retour dans la journée.

L'aviateur Jappy utilisera dans sa tentative un monoplan de 100 chevaux.

NATATION

LES JAPONAIS BATTENT LE RECORD MONDIAL DU 800 METRES RELAI

Tokio, 20 août

Au cours de la réunion où Médica battit le record mondial des 400 mètres, l'équipe japonaise battit le record du monde du 800 mètres relais en 8'52" 2/10.

HIPPISME

A VINCENNES

Paris, 20 août.

PRIX D'ASNIERES

10.000 francs. — 2.625 mètres.

1. **Il Est Là** (Viaud)...... G 159 »»
   à M. A. Seguinot...... P 23 50
2. Ivry-la-Bataille (Riaud)...
   à Mme Obry-Rœderer.. P 8 »»
3. Joie-Badine (Buisson)...
   à M. L. Bourgeois...... P 13 »»

Non placés : Ivanhœ, Josaphat II, Incitatus, Jupiter V, Italien, Jizdra, Jolie-Ténébreuse, Ixora-de-Marcy, Ivanoff II, Jurques.

Il Est Là (Marceau-Vive-la-France). Entraîné par L. Braud.

PRIX DE JARNAC

10.000 francs; 2.250 mètres

1. **Khenis** (A. Choisselet) .. G 156 »
   à M. D. Jeanne .... P 37 50
2. Koleahess (R. Monsieur)
   à M. F. Levesque .... P 16 »
3. Kadichah (Carré)
   à Mme Leplatre .... P 14 »

Non placés : Khiva-II, Kkaphonia, Kenifra, Kabylie-V, Kriquette, Ker-Adèle, Koulisse, K-Do, Kidia-III, Kilaura, Kobette, Khiece-T, Karreta, Kaffa.

Khenis, par Bolero et Sornette, ent. par A. Choisselet.

PRIX DE BAYEUX

20.000 francs. — 2.250 mètres.

1. **Iseghem** (Van der Drift) G 21 50
   à M. J. Windels........ P 6 50
2. Impétueux II (Riaud)....
   à Mme Obry-Rœderer.... P 7 50
3. Icare II (E. Carré)......
   à M. R. Arnaud........ P 6 50

Non placés : Hades II, Indécis, Hélénia, Janus, Indore II, Indou II, Impétueuse II, Honfleur, Judith

Iseghem (Unann-Punta-Gorda). Entraîné par J. Windels.

de désaccord. L'unanimité s'est faite

PRIX DE MARENNES

10.000 fr.; 2.825 mètres.

1. **Jeannette B** (Vanlandeghem), à Mme B. Monnet. G 23 » P 8 »
2. Jalico (Locard) ....
   à M. G. Rouchet........— P 8 »
3. Jus de Cassis (H. Masson)
   à M. M. Tabet . .. P 7 »

Non placés : Iana, Vison du Canada I, Idune, Indiana III, Izam, Junot, Julot, Interim.

Jeannette B (Passeport et Esther Lu), entraîné par Vanlandeghem.

PRIX AZUR

20.000 francs ; 2.800 mètres.

1. **Huesca** (A. Sourroubille),. G 10 50
   à Mme B. Mosès........ P 6 50
2. Ile-et-Vilaine (P. Gitton),
   à M. P. Godel............ P 31 50
3. Houat (H. Masson),
   à M. H. de St-P. du M... P 7 »»

Non placés : Inor II, Ripanema, L'Histoire, Ivan P, Histoire de Rire VII, Imbattable, Historiette III, Horu- II, Hades.

Huesca (Télémaque-V. Lœtitia). Entraîné par A. Sourroubille.

PRIX DE LAVAUR

10.000 francs ; 2.250 mètres.

1. **Keepsake** (A. Morel)...... G 18 »»
   à M. H. Rallière......... P 8 »»
2. Kiddie (Lefèvre),
   à Mme Noc. Delmas...... P 8 »»
3. Kepi III (E. Carré),
   à M. G. Delpeut.......... P 11 »»

[illegible] Ben, Kaffa B, Kiric, Keepsake, Katynka, Korrigan, Kaline II, Kelpile, Kilomètre III.

Keepsake (Assur V-La Tannière). Entraîné par A. Morel.

PRIX DE PONT-L'ABBE

10.000 fr.; 2.625 mètres.

1. **Gentil Voisin** (E. Doumen) B 104 50
   à M. R. Roger........... P 22 50
2. Joyeuse Valeur (d'Haëne)..
   à M. S. Bœys .... P 10 »
3. Joli Coco (Van der Kemp)
   à M. F. Van der Kemp.... P 16 »

Non placés : Jockey B, Jeffries, Jocette, Jour d'Espoir, Jazz Band, Joiada, Jouvencelle V, Juvisy, Joudessa, Joli-Clair, Jouviers.

Gentil Voisin (Valentino et R. des Cham.), entraîné par E. Doumen.

A Clairefontaine-Deauville

Paris, 20 août.

PRIX DES ROCHES-NOIRES

10 000 francs. — 3.000 mètres.

1. **Epi-d'Or II** (R. Le Fur)....G 7 »»
   à Mme J. Winkfield.... P 5 50
2. Seconde (C. Dominici)...
   a Mme W. Heath .... P 6 »»

Non placés : Intérim, Sofia.

Distances : quatre longueurs, encolure, cinq longueurs.

Epi-d'Or II (Banstad-Poudre-d'Or). Entraîné par J. Winkkfield.

PRIX DE HONFLEUR

12.000 francs; 3.000 mètres

1. **Sœur-Anne** (Frigoul) .... G 107 »
   à M. Le Baron .... P 17 50
2. Hardol (Gleizes)
   à Mme P. Ambielh ...... P 11 »
3. Montagnac (Le Fur)
   à M. Bédeloup .... P 8 50

Non placés : Massinette, Empressée, Isengrin, Son-of-Arabia, Rallye-Puisaye, Cœfficient, Brulfor.

Dist. : 3 l.; 1 l.; 1 l.

Sœur-Anne, par Gros-Papa et Orge-II ent. par P. Wallon.

PRIX DES POMMIERS

(A vendre aux enchères)
8.000 francs. — 900 mètres.

1. **Ortie-Blanche** (A. Dupuit) P 19 »»
   à M Henri Coulon...... P 8 50
2. Gré-Gré (R. Vonwill)....
   à M. Alphée Dubois.... P 27 »»
3. La Grange (A. Hatton)..
   à Mme Ch. Barillet.... P 8 50

Non placés : Pommade, La Française, La Gonfrière, Motrica, Cerda, Voiture.

Distances : trois longueurs, demi-longueur, encolure.

Durée : 55" 4/5.

Ortie (Bonny-Boy-Or-Pouysre). Entraîné par J. Torterolo.

PRIX DE CAMBREMER

10.000 fr,; 2.300 mètres.

1. **Kaor** (W. Sibbritt) .... G 31 »
   à M. Stephane Juge....... P 9 50
2. Genepi (A. Chéret).........
   à M. Marcel Ligeron...... P 8 »
3. Croix-de-Feu (R. Rimbault)
   à M. G. Mathieu.......... P 10 »

Non placés : Bol d'Or, Golden End, Paradou II, Bonhomme, Black Bottom III, Fadette.

Kaor (Mothley et Ophir), entraîné par W. Webb.

PRIX DE LA SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT

12.500 fr. ; 2.500 mètres

1. **Monsieur Fernand** (P. Villecourt), à M. R. Lecomte.. G 17 50 P 9 50
2. Cuarnens (A. Rabbe)......
   à M. T.-J. Champion.... P 14 »

Non placés : Prince Henri, Ipre de Gloire, Asturie, Larringes, Topinard.

Monsieur Fernand (Biribi et Montama), entraîné par J. Cunnington.

PRIX D'AGUESSEAU

10.000 francs ; 2.000 mètres.

1. **Tribut** (C. Sembat)........ G 15 »
   à M. Alexis Deleau....... P 6 »
2. Katusha (W. Sibbritt) à M. Gabriel Torterolo...... P 6 »

Non placés Master of the Rolls, Yrieix

Distances : deux longueurs et demie; tête une longueur et demi.

Durée : 2'14'

Tribut (Massine-Thérouanne), entraîné par E.-G. Diggle.

A DEAUVILLE

Demain courses à Deauville. Partants et montes probables

PRIX DE LA CHAUMIERRE

8.000 francs, 1.600 mètres

3. Cap Corse (Ch Semblat). 4. Escalais (P. Villecourt), 6 Joyeuse (C. Sautour), 7. Vanina (M. Brethes), 8. Esterelle (T. Sudlow), 9. La Porallée (Pelat).

PRIX DE LA JETEE

(Mixte). 10.000 francs, 1.200 mètres

11. Quiloa W. Johnstone), 21. Helliot (R Brethes), 22. Le Tonnerre F. Hervé), 23. Noël (G. Duforez), 24. Isore (C. Sautour), 25. Merci (G. Bridgland).

PRIX DES ROCHES NOIRES

12.000 francs, 1.000 mètres

26. Merinot (W. Johnstone), 27 North Umbria (F. Rochetti), 31. Zem Zem (A. Dupuit), 32. Nu Tête (W. Johnstone) 33. Arellius (R. Brethes), 34. Le Coq d'Or (F. Hervé). 35. Borie (J. Sables), 37. Capella C. Elliott), 38 Bell Rock (L. Oobson), 39. Micky J. Thompson), 40. Carpia Pelat), Granada G. Bridgland), 41. Granada (G. Bridgland) 43. Channel Fog (C. Bouillon) 44. Goodbie Blues (X.), 45. Jarana (W Sibbritt).

PRIX DE POMONE

8.000 francs, 2.400 mètres

51. Vanda Teres (C. Bouillon), 52. Sokhari (C. Elliott), 53. Nadel Bastille (G Bridgland), 55 Moira (R Brethes), 56. Medea A Rabbe), 57. Albarelle (F. Rochetti), 58 Primrose A. Chéret), 59. Astaire (W. Johnstone), 60. Manly (P. Villecourt), 61. Kaffa A. Dupuit).

PRIX DE LASSAY

15.000 francs, 1.200 mètres

71. Zem Zem (A. Dupuit), 73. Le Coq d'Or (F. Hervé), 74 Noël (G. Duforez), 76. Dorinda (Ch. Semblat), 77. Evolène A. Rabbe), 78. Mascate (Delaurie), 79. Channel Fog (C. Bouillon), 80 Jarana (W. Sibbritt).

PRIX DE SAINT-PAIR-DU-MONT

(handicap) 15.000 francs ; 2.400 mètres

91. Verset (Ch. Semblat) ; 95. Osiris-II et 99. Normalien (F. Rochetti) ; 96. Madel-Bastille et 100. Manly (P. Villecourt) ; 97. Sabir (J. Thomson) ; 98. Robertico (L. Robson) ; 101. Tarbox et 103. Caxambas (A. Cheret) ; 102. Rodna (A. Pavée) ; 105. Takemy (J. Lepinte) ; 106. Gaur (J. Sables) ; 107. Laurentia (E. Tournié) ; 110. Isabey-II (R. Hubert).

PRONOSTICS

Paris-Sport (Lynx) : Ecurie P. Wertheimer et Escalaïs — Mérinos et Helliot — Goodbye-Blues et Bell-Rock — Vanita-Térès et Moira — Zem-Zem et Evolène [illegible]

La Veine (Augure) : Cap-Corse et Joyeuse — Le Tonnerre et Noël — Zem-Zem et Channet-Fog — Médéa et Vanda-Térès — Zem-Zem et Channel-Fog — Eos II et Osiris.

Intransigeant : Cap-Corse et Vanina — Noël et Mérinot — Belle-Rock et Zem-Zem — Médéa et Vanda-Térès — Dorinda et Zem-Zem — Eos II et Gaur.

ATHLÉTISME

LES IVe JEUX INTERNATIONAUX DES SOURDS-MUETS

Londres, 20 août

Trois succès français ont été enregistrés, hier, au cours de la première journée des IVe Jeux Internationaux des Sourds-Muets, au stade de White-City.

Dans le 400 mètres haies basses, le Français Alie s'est classé premier, couvrant la distance en 1'03"1/10.

Dans le relais 4×100 mètres, l'équipe française composée de Le Pannetier, Braun, Reimund et Pertzowsky, s'est classée première dans le temps de 46"3/10, établissant un nouveau record de la distance, devant la Suède et le Danemark.

Dans le relais 4×400 mètres, l'équipe française, composée d'Alie, Campanaud, Costa et Bouscarat, a remporté une nouvelle victoire, couvrant la distance en 3'41"2/10, nouveau record, devant la Suède, l'Allemagne, le Danemark, la Norvège et la Grande-Bretagne.

Les Français L. Stephan, troisième de la première série éliminatoire du 110 mètres haies, et Alie, premier de la seconde éliminatoire dans le temps de 18"4/5, se sont qualifiés pour la finale.

Les deux Français P. Reimund et L. Pertzowsky ont remporté respectivement les deux séries éliminatoires du 200 mètres se qualifiant pour la finale.

Voici le classement à la suite de la première journée :

1. Finlande, 50 points ; 2. France, 43 points ; 3. Suède, 42 points ; 4. Allemagne, 30 points ; 5. Grande-Bretagne, 22 points.

Meeting d'athlétisme

Bruxelles, 20 août.

Un grand meeting d'athlétisme avec la participation de champions américains, hollandais et belges, s'est déroulé aujourd'hui.

En voici les résultats :

400 m. haie : 1. Moore (Etats-Unis). 55" 1/1 ; 2. Bosmant (Belge), 57" 2/10.

Lancement du poids 1. Lyman (Etats-Unis), 15 m. 13 ; 2. De Bruyne (Hollande), 14 m. 43.

100 m. plat : 1. Peacock (Etats-Unis) 10" 6/10 ; 2. Osendorp (Hollande), 10" 8/10.

100 m. haie : 1. Norman Hultz (Hollande), 15" 6/10 ; 2. Coqs (Etats-Unis), 16" 7/10.

800 m. plat : 1. Geeraerts (Belg), 1' 56" ; 2. Wolff (Etats-Unis) à dix centimètres

Saut à la perche : 1. Roy (Etats-Unis), 4 m. 06 ; 2. Leemans (Belgique), 3 m. 40.

400 m. plat : 1. Moore (Etats-Unis), en 50" 3/10 ; 2. Prinsen (Belgique), en 50" 8/10.

2.000 m. : 1. Schroeven (Belgique), en 5' 31" 1/5 ; 2. Van Rumbs (Belgique). Record de Belgique battu ancien record 5' 33"

Saut en longueur : 1. Peacock (Etats-Unis), 7 m. 45 ; 2. Binet Belgique. 6 m. 87.

Lancement du disque : 1. De Bruyn (Hollande), 44 m. 26 ; 2. Lyman (Etats-Unis), 44 m. 14.

Saut en hauteur : 1. Johnson (Etats-Unis), 1 m. 90 ; 2. Roelofs (Hollande), 1 m. 85.

Bibliothèque municipale de Toulouse - Tous droits réservés

TOULOUSE

LA JOURNÉE

DU 21 AOUT 1935

Saint du jour : Sainte Chantal.

Fête à souhaiter : Saint Symphorien.

→ *21 heures, à la piscine Ernest-Dufer : Gala de natation.*

LE PROPOS DU JOUR

Après le Rassemblement Paysan de Revel

Quelles sont donc les mauvaises langues qui prétendent que les transports départementaux sont en déficit; que, chaque année, le contribuable doit se saigner aux quatre veines pour assurer leur existence.

Mais, c'est pure calomnie ! Mensonge effronté ! La vérité, vraie, c'est que les dits transports font des recettes tellement mirobolantes, prestigieuses, que leurs coffres de recettes débordent et qu'ils sont obligés de dire à leur clientèle :« Je vous en prie, n'en jettez plus. Nous sommes trop riches ! Nous nous payons le luxe de refuser du monde ! ».

Vous riez ! Vous n'en croyez rien! Vous criez à la galéjade ! au fou !

Voici, cependant, ce qui s'est passé tout dernièrement, à la veille du fameux rassemblement paysan de Revel — qui a mis tant de gens en colère — mais qui n'en a pas moins admirablement réussi.

De tous côtés du département, l'avant-veille et la veille de la manifestation, on se préoccupait, dans le monde paysan, du moyen de s'y faire transporter. Et l'un des plus simples et des plus naturels paraissait être d'emprunter, comme véhicule, les autobus départementaux qui ont été créés et mis au monde — du moins on le pensait jusqu'à présent — pour faciliter aux campagnards leurs allées et venues et leurs affaires.

Jacques Bonhomme, qui est pratique, songeait en même temps : « Puisqu'on se plaint que nos autobus ne gagnent par leur vie ou leur essence, on va leur faire une bonne recette et il sera d'autant moins que nous aurons à payer, pour combler le déficit, en fin d'année ».

Naïf Jacques Bonhomme ! Il a été rapidement détrompé.

Au premier chef de groupe paysan qui s'est présenté pour fréter un de ces véhicules, afin de transporter à Revel, lui et les membres du Syndicat agricole de son village, savez-vous ce qui a été répondu ?

Rappelez-vous la fameuse scie :

Non je ne marche pas !...
J'suis la p'tit Nana d'Amérique...

Eh bien dimanche dernier, les autobus ne marchaient pas plus — l'Amérique à part — que la p'tite Nana !... Il paraît que c'était l'ordre du directeur, qui avait dit : « Il s'agit d'une manifestation politique. Vous resterez tous dans vos remises !... »

Seulement, la thèse de M. le Directeur n'a qu'un défaut : c'est qu'elle ne s'applique qu'à certaines manifestations politiques — celles qui déplaisent aux grands manitous du Conseil général : M. César Bru, par exemple, qui ne peut plus sentir la paysannerie, ni les paysans depuis ses derniers avatars électoraux.

Pour les autres — la sortie « rouge » du Mas-d'Azil, par exemple — les autobus départementaux ont toute licence de rouler et, même, de rouler à plein gaz

Que voulez-vous ? C'est ainsi que certains esprits — qui prétendent, même, être de grands esprits — comprennent la liberté et la justice.

Il est bon de leur mettre, de temps en temps, le nez dans leur... petitesse et leur mesquinerie.

Nous ne retiendrons, d'ailleurs, de tout ceci, qu'une chose : c'est qu'à constater les efforts désespérés, de tout genre et de toute provenance que firent les politiciens pour amoindrir l'assemblée paysanne de Revel — et en dénaturer le caractère — on peut juger de leur confusion, de leur dépit et de leur rage en présence du colossal succès du meeting.

Et ceci nous venge bien de cela, savez-vous !

L. de FERRAND.

L'abaissement du prix de la viande

La préfecture nous communique :

M. Ducombeau, secrétaire général, assisté de M. le directeur des Services vétérinaires départementaux, s'est entretenu de la question du prix de la viande avec MM. Marty, président de la Fédération des Syndicats des Bouchers du Midi et du Sud-Ouest, et Servant, président du Syndicat de la Boucherie de Toulouse.

Au cours de cette réunion, les baisses ci-après ont été décidées :

Bœuf et veau. — Morceaux de la première catégorie, 5 %; de la 2e catégorie, 10 %; de la 3e catégorie, 15 %.

Mouton. — Morceaux de la deuxième catégorie, 5 %; de la 3e catégorie, 10 %.

Cette réduction s'applique, sans exception, à tous les animaux, quelle que soit leur qualité.

Afin de faciliter à cet égard le contrôle des pouvoirs publics et du consommateur lui-même, chaque boucher sera tenu d'afficher, pour tout morceau, aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur de son magasin, le tableau comparatif des prix anciens et des prix nouveaux.

En ayant recours à un pourcentage de diminution des prix automatiquement applicable dans toutes les boucheries plutôt qu'à un barème rigide, l'Administration a eu pour but d'éviter, dans certains cas et pour certains établissements, une hausse qui aurait pu se produire et, pour d'autres, l'obligation de compenser, par une diminution de la qualité, la réduction effectuée.

Cette méthode paraît enfin la mieux appropriée à la nécessité d'éviter une incidence de la baisse des prix de détail sur ceux d'achat du bétail sur pied.

L'Administration a, au surplus, l'intention, aussi bien à Toulouse que dans les communes rurales, d'assurer la vérification de la mise en vigueur des nouveaux prix

Elle veillera enfin, par un contrôle direct, à ce que, conformément à la loi, les prix pratiqués soient en concordance avec la qualité de la viande livrée au consommateur.

Nouvelles Religieuses

CHAPELLE DE LA VISITATION. — Mercredi 21 août : fête de Sainte-Jeanne de Chantal, fondatrice de l'Ordre de la Visitation.

Messes à 6 h. 10, 7 h. 15. A 8 heues : messe, avec chants, célébrée par Mgr Clermont, vicaire général. A midi : exposition du Saint-Sacrement. A 17 heures : petites vêpres présidées par Mgr Clermont, viacire général. Salut solennel. Indulgence plénière. A l'issue de la cérémonie, vénération d'une relique de Sainte Jeanne de Chantal.

Cours Professionnels

DE L'UNION SOCIALE DU MIDI

Cette année la rentrée des Cours Professionnels de l'Union Sociale du Midi, aura lieu le mardi 15 octobre prochain, pour les jeunes gens et le dimanche 15 octobre pour les jeunes filles.

La période d'inscription est ouverte le lundi 19 août et sera définitivement close le jeudi 10 octobre prochain.

Ces cours, absolument gratuits, ont lieu, rue des Potiers, 19 ; ils comprennent les matières suivantes :

Pour les jeunes gens. — Electricité, fer, bois, peinture décorative, dessin, soudure autogène, mécanique automobile, librairie, mathématiques, technologie. Ces cours sont donnés tous les soirs, de 18 h. 30 à 20 heures.

Pour les jeunes filles. — Coupe (culottières), coupe (couturières), dessin, français, calcul, hygiène, enseignement ménager. Ces cours ont lieu les mardi de 14 h. à 15 h. 30 ; les samedi de 14 h. à 16 heures; les dimanches de 10 h. à 12 heures.

Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser au Secrétariat des Mgr Clermont, vicaire général. Salut Scarbes, tous les jours, de 9 heures à midi et de 14 heures à 19 heures.

Le Monument du Général Berdoulat

Nous rappelons que l'inauguration du monument du Général Berdoulat a lieu le lundi 9 septembre, à 11 heures du matin, à Pinsaguel. Un banquet suivra la cérémonie à midi et demie et groupera toutes les personnalités civiles et militaires de Paris et de Toulouse. Il aura lieu sous la présidence du Général Guillaumat, délégué du Ministre de la Guerre, et de M. André Magre, Conseiller d'Etat, secrétaire général de la présidence de la République, président de l'Association Toulousaine de Paris.

FAITS DIVERS

Violent incendie à Rangueil

UN ATELIER DE MENUISERIE EST LA PROIE DES FLAMMES

Hier soir, vers 10 h. 30, la caserne centrale des pompiers était avisée qu'un incendie devait se déclarer dans un atelier de menuiserie situé ancienne...

Quand les pompiers arrivèrent sur les lieux, le feu avait déjà pris de fortes proportions et commençait à se propager à la toiture d'une maison attenante où se trouve une boulangerie.

Aussitôt, les pompiers sous les ordres du lieutenant Souques mirent deux lances en batterie et essayèrent tout d'abord de limiter le sinistre à la menuiserie seule, afin de préserver la boulangerie. Ils y parvinrent avec beaucoup de peine après quelques heures, cependant que la menuiserie flambait toujours, car le feu se trouvait alimenté par la grande quantité de bois qui se trouvait à l'intérieur.

En effet, le menuisier et propriétaire de l'atelier, M. Noël Gendrieu, devait livrer ces jours-ci une dizaine de chambres à coucher qui furent d'ailleurs la proie des flammes ainsi que d'autres meubles et diverses machines d'ébénisterie.

A minuit, la maison brûlait encore, mais tout danger était conjuré pour les maisons attenantes.

On ne sait comment prit le feu, si ce sont des copeaux qui enflammés par quelque bout de cigarette le propagèrent ou s'il fut mis par une autre cause; c'est d'ailleurs ce que démontrera l'enquête.

Il ne reste de la maison qui était à un étage que les quatre murs, et les dégâts auxquels il faut ajouter ceux fait par le feu à la toiture de la boulangerie appartenant à M. Ducellis, qui sont évalués à 150.000 francs environ, sont couverts par une compagnie d'assurances.

Nous avons noté sur les lieux la présence de M. Bonnefous, commissaire de police de permanence et de M. Falandry, conseiller municipal.

ON RETROUVE LE CORPS DU DEUXIEME ENFANT NOYE DANS LA GARONNE

Le corps du Jeune Vincent, âgé de 11 ans, noyé accidentellement à La Croix-Falgarde avec le jeune Azimont, a été découvert ce matin, à 5 h. 50, à la grille de l'usine électrique du Ramier

M. le commissaire de police du VIe arrondissement qui s'était rendu sur les lieux a fait transporter le corps au dépositaire des Pompes Funèbres.

La famille a été avisée avec tous les ménagements d'usage.

RENVERSEE PAR UNE AUTO

Mlle Solange Siguier, qui circulait à bicyclette, lundi vers 7 h. 30, rue du Port Saint-Etienne, en direction du boulevard Riquet, a été renversée au pont Guillemery, par l'automobile conduite par M. Maurice Bonhoure, demeurant 15, boulevard Carnot.

Blessée au genoux et au pied gauche, Mlle Siguier a été transportée à la Grave.

Après avoir reçu les premiers soins, elle a été reconduite chez elle, route de Revel, 87.

Son état ne paraît pas grave.

PENDANT SON ABSENCE...

M. Henri Djubli, demeurant 14, rue Valade, a porté plainte contre inconnu, au Ier arrondissement, pour vol de divers effets d'habillement, commis à son domicile, le 18 courant, pendant son absence.

LES BOULES ROULENT

M. Arture Cambarotto, entrepreneur de maçonnerie, 77, rue des Arcs-Saint-Cyprien, a porté plainte contre inconnu au VIIe arrondissement, pour vol de deux boules en ciment, d'une valeur de 50 francs, commis, il y a une dizaine de jours environ, devant son atelier.

LES SUITES D'UN ACCIDENT

M. Prosper Sirven, 72 ans, demeurant avenue de Muret qui, le 15 août, vers 21 h. 30, avait été renversé par l'automobile conduite par M. André Badia, demeurant 15 rue Francisque-Sarcey, et qui avait été conduit à l'Hôtel-Dieu, où son état n'avait pas été jugé grave, est décédé dans la nuit du 18 au 19 courant à son domicile.

LE PORTEFEUILLE ALLÉGÉ

M. Montaignac, garçon de laboratoire 128, rue des Récollets, a porté plainte contre inconnu, au VIe arrondissement, pour vol d'un portefeuille contenant une somme de 5.300 francs, deux mandats de 1.699 francs et une carte de mutilé, commis le 17 courant, entre 16 et 18 heures.

Le portefeuille a été retrouvé le 18 courant, par M. Pousse Laurent, demeurant impasse Brassac, aux abords du pont du chemin de fer de l'avenue Crampel. Il contenait la carte de mutilé, les deux mandats et vingt billets de 100 francs. Une somme de 3.300 francs manquait.

UN ATELIER EST LA PROIE DES FLAMMES

Mardi matin, à 3 h. 30, un incendie s'est déclaré dans l'atelier de M. Beillan, charron à l'Ormeau. Les pompiers de la caserne centrale, sous les ordres du lieutenant Baure, se sont rendus maîtres du feu après trois heures de travail.

L'atelier a été la proie des flammes. Les dégâts évalués à 60.000 francs environ sont couverts par une assurance.

Enquête ouverte au VIe arrondissement.

LES CAMBRIOLEURS OPERENT

Dans la nuit du 16 au 17 courant, des inconnus ont pénétré dans l'entrepôt de la coopérative d'alimentation « L'Aurore », 1, impasse Saint-Aubin.

Une somme de 16 francs a été dérobée.

Sur plainte, une enquête est ouverte au Ve arrondissement.

— M. Raymond Sammande, mécanicien d'aviation, a porté plainte contre inconnu, au Ve arrondissement, pour cambriolage.

Pendant son absence, du 17 au 20 courant, des malfaiteurs se sont introduits à son domicile, vraisemblablement à l'aide de fausses clés. Divers bijoux et un carnet de notes se rapportant à des essais de moteurs d'aviation Dewoitine ont disparu.

AU CAPITOLE
COUPONS
Jeudi 22 Août

Distribution de Ballons
AUX PETITS ENFANTS
pour tout achat de 20 fr. et au-dessus

Sports et Préparation Militaire

GALA INTERNATIONAL DE NATATION

Aujourd'hui mercredi, en nocturne, à 21 h., à la piscine du T. O. E. C.
Gesky Plavecky Klub de Prague
Champion de Tchécoslovaquie
Sept internationaux, 3 sélectionnés européens contre T. O. E. C., champion des Pyrénées

A l'heure où paraîtront ces lignes, quelques heures à peine nous sépareront du moment où le public Toulousain aura le plaisir d'applaudir dans le magnifique bassin des Ponts-Jumeaux, le plus formidable groupement de nageurs étrangers ayant évolué cette année, dans les piscines françaises.

Après Paris, Lyon, Toulouse est la seule ville de province où les champions tchécoslovaques aient accepté de se produire au grand complet. C'est donc à un inoubliable gala nautique que sont invités les sportifs toulousains et de la région.

Jamais réunion de natation n'avait connu une pareille faveur de la part du public, jamais un si grand nombre de places n'avait été retenu à l'avance, jamais un si grand nombre de demandes n'était parvenu de l'extérieur. Cela tient non seulement à la qualité des hôtes du T. O. E. C., mais aussi aux remarquables progrès accomplis par les nageurs pyrénéens et par les nageurs toulousains en particulier.

A la veille, pouvons-nous dire, des championnats des Pyrénées, tout le monde est avide de voir évoluer encore une fois ses champions favoris qui ont pour noms : Talli, Astorg, Gleyzes, Roig, d'Arnaudy, Castex, Sutra, Vanuxem, Desbonnet, Severin, etc.. tous ces athlètes donneront le meilleur d'eux-mêmes pour le plus grand **renom de** la natation régionale, ils savent **qu'ils seront** battus par leurs maîtres thécos**lovaques**, mais ils ne sortiront pas diminués des luttes auxquelles ils participeront, au contraire, ils auront de nouvelles notions qui leur permettront **d'améliorer non** seulement leur style, **mais aussi la classe de leurs** performances. Les sport**ifs toulousains ont** également un devoir auquel ils ne failliront pas, ils doivent remercier par leur présence, la magnifique équipe de water-polo du T. O. E. C. d'aboir si dignement représenté notre cité dans la compétition nationale.

Samedi soir, à Perpignan, ils remportaient une éclatante victoire en huitième de finale du championnat de France, par 10 buts à 2 sur les champions du Languedoc, cela, malgré l'absence de leur capitaine et meilleur joueur, l'international Roig. Le lendemain, en quart de finale, l'absence de leur capitaine leur fut néfaste, mais malgré cela, les Salat, Astorg, d'Arnaudy, Fumel, Sannou se défendirent avec tout leur cœur pour la plus grande gloire du Comité des Pyrénées Ils succombaient néanmoins après deux prolongations devant les formidables Marseillais, champions du Littoral, par 3 buts à 2

Déplorons que l'autorité militaire intéressée, malgré la généreuse intervention du remarquable sportif qu'est le général Laffont malgré les directives du ministère des Sports et du ministre de la Guerre, n'ait pas cru devoir accorder au capitaine de l'équipe de polo du T. O. E. C., la permission qui aurait permis à son Club de se qualifier pour les demi-finales et finale du championnat de France.

Il faut que tous les sportifs toulousains témoignent leur sympathie à ces vaillants joueurs de polo du T. O. E. C. qui n'ont pas démenti et qui n'ont perdu cette rencontre décisive que parce qu'ils ont été privés de leur capitaine qui est en même temps le meilleur joueur du Club et le plus gros appoint moral. Sportifs toulousains, vous serez tous au T. O. E. C. ce soir et vos applaudissements iront à ceux qui ont tout fait pour que Toulouse soit au premier rang, celui qu'elle mérite dans la natation française.

Nous rappelons que l'on peut retenir les places à l'avance au siège du T. O. E. C., arcades du Capitole (café Durand) ainsi qu'à la piscine Ernest-Dufer.

Un service spécial de tramways assurera le retour en ville.

Championnats des Pyrénées

C'est samedi en nocturne que commenceront, à la piscine Ernest-Dufer, les épreuves des championnats des Pyrénées 1re et 2e série. Ces championnats auront, cette année, un attrait tout particulier, tant par le nombre que la valeur des engagés.

Les nageurs engagés auront à cœur de faire briller les couleurs de leur club et de conquérir individuellement le titre de champion des Pyrénées. Aussi verrons-nous en première série une lutte très vive entre les nageurs du T. O. E. C., de l'E. N. T., du Cercle des Nageurs Agenais, qui, au cours de la saison ont abaissé brillamment les records des Pyrénées.

En 2e série, les courses seront également très disputées entre les nageurs de Marengo, des Cygnes de Toulouse, du R. C. T., de Castelnaudary, de la Tarnaise (Lavaur), etc.. et les nageurs de l'Amicale des Nageurs des Pyrénées, de la Tarnaise et de Mazères se disputeront avec intérêt le titre de championne des Pyrénées.

CYCLISME
Union Vélocipédique de France

Commission des Courses. Les membres de cette Commission sont avisés que, par suite de la réunion extraordinaire du Comité départemental, la réunion de ce soir mercredi, est reportée exceptionnellement à demain jeudi à la même heure.

Comité départemental de l'U. V. F.

Les membres du Comité départemental, délégués et sous-délégués sportifs, délégués et sous-délégués militaires, consuls et vice-consuls sont pris d'assister à la réunion extraordinaire qui aura lieu demain jeudi, à 21 heures, au siège du Comité, 9, Arcades du Capitole, café Bioussa.

N'Achetez un Poste
qu'après avoir écouté le toutes ondes
Marconi "30"
de la Cie Française du Gramophone
MARTIN-GAUTIE
10, rue Alsace, 10
La Maison du Disque et du Phono

EN 8 HEURES « RADIODISO », 26, rue Alsace, livre tous travaux d'amateur. Exécution parfaite sur le magnifique papier « Ludga-Lumière ».

AVIS ET CONVOCATIONS

Chrorale mixte Toulousaine de la Croix-de-Pierre. — Tombola. — Liste des numéros gagnants

320	321	394	778	271	585, 027	801	040	
207	892	921	987	204	661	273	728	
985	412	502	280	468	203	710	259	
210	495	731	704	654.				

Lire dans le sens horizontal.

Les lots qui ne seraient pas retirés fin septembre 1935 seront acquis à la Société.

Chez les maitres cordonniers. — Le Syndicat des maîtres cordonniers de Toulouse et de la région invite ceux de nos collègues qui désireraient adhérer au groupement, à se faire inscrire au siège de la Chambre Syndicale des Maîtres-Artisans, 19, rue St-Etienne, ou chez M. Rodo, 2, rue Ninau.

Trouvailles. — Réclamer à l'agent Milhorat, rue Béziat, une bicyclette; au 6e arrondissement, une musette; au garde-champêtre Périès, une montre; à Mme Bro, 3, rue Saint-Aubin, une clé et une bague; à M. Raffit, au Crédit Lyonnais, un chien de chasse; à M. Béringuier, 18 rue d'Auriol, un sac à main; à M. Bousquet, 27, rue Saint-Louis, un portemonnaie; à M. Pons, 17, rue du Peyrou, un appareil Butagaz; aux épaves, un bail, un béret.

APRES LE MEETING DE REVEL

On peut se procurer des photos souvenirs au Studio des Thermes, à Salies (Haute-Garonne).

ETAT CIVIL de TOULOUSE

Publications de mariage des 16, 17, 18 et 19 août

Jean Dauriac, chauffeur, à Lardenne, et Jeanne Larrive, chemisière, à Leguevin.

Savin Juste, plâtrier, 18, rue Bertrand-Massonnié, Toulouse, et Paulette Miquel, s. profession, à la Gasquie, Najac.

Henri Vié, docteur en médecine, 17, rue de Périole, et Jeanne Capéran, pharmacien, 12, rue Ozenne.

Emile Bedel, menuisier, petit chemin de la Charbonnière, et Yvonne Dajon, chemisière, Grand'rue Saint-Michel, 47.

Georges Aragon, mécanicien dentiste, 12, boulevard Michelet, et Rose Sabatou, sans profession, 27, boulevard Lascrosses.

Jean Gautière, mécanicien, 24, avenue de Lasbordes, et Jeannine Astier-Perret, sans profession, villa Les Sables, côte de l'Hers, route de Castres.

François Gayral, roulier aux Magasins Généraux, domicilié à lUnion, et Marie Salles, ménagère, chemin Lapujade, lac Crémon, Toulouse.

Jean Tomasio, chef de cabinet du préfet des Landes, à Mont-de-Marsan et précédemment à Toulouse, et Suzanne Larcay, sans profession, rue d'Alsace, Tarbes.

Jean Bataille, mécanicien, 15, rue Barrau, et Denise Cabanne, sans profession, 6, rue des Menuisiers.

Jean Bourras, ajusteur, rue Tournante-des-Vignes, Grand-Selve, et Paule Lannes, coiffeuse, rue Saint-Bruno, 4.

Gaston Blazy, mécanicien, 19, rue des Récollets, et Noélie Boutet, sans profession, rue Jacques-Castis, Lardenne.

Joseph Darrigol, employé aux chemins de fer P.-O.-Midi, 40, chemin de Villaudraut, Langon, Gironde, et Jeanne Farcy, infirmière, 59, chemin Pradal, Toulouse.

Jacques Mendiara, électricien, 3, rue Sainte-Isabelle, et Georgette Claverie, couturière, 36, route de Lavaur.

René Roland, 125, rue des Arcs-Saint-Cyprien, et Clémence Pourquié, ménagère, 22, rue Rodolosse.

Jean Bompail, mécanicien, 47, rue Saint-Nicolas, et Marie Arjo, ouvrière en chaussures, rue Cugette 10.

Gatien Sourd, typographe, 7, rue Théodora, et Louise Bonaventure, lingère, Grand'-rue Bataille, 37.

Alphonse Pommerat, boulanger, villa Elora, rue Leverrier, et Tribet-Bourlay, route de Fronton, Lalande.

Victor Solaz, ouvrier en chaussures, 5, rue du Président-Carnot, et Antoinette Compay, ouvrière en couture, 12, rue Villaudric.

Jean Monnereau, tapissier sur meubles, 32, rue des Princes, et Marie-L. Mouret, employée, 34, rue de Metz.

Fernand Oumèbe, mécanicien, 34, rue des Teinturiers, et Jeanne Ruffat, mécanicienne, 36, rue des Teinturiers.

Daniel Grangié, étudiant licencié ès sciences, 203, route de Lombez, et Cécile Subra, couturière, 21, rue de la Colonne.

Jean-M. Donadille, employé de commerce, 13, rue de l'Ecluse-Matabiau, et Antoinette Malvebin, sans profession, à Caunes-Minervois (Aude).

Léon Dejean, 2e canonnier au 56e A. A. D., à Montpellier, et Georgette Mir, sans profession, 3, rue de l'Ecluse-Matabiau, Toulouse.

François Cancel, plâtrier, 54 bis, rue Benjamin-Constand ,et Anna Parella, tisserante, 30, rue du Béarnais.

Jean Brisseau, fraiseur sur métaux, 4, boulevard Lascrosses, et Antoinette Rivals, sans profession, 19 impasse Bazin.

Jean Guépin, dessinateur, architecte à Privas, et Lucie Barral-Totin, professeur au Collège, à Privas, précédemment à Toulouse, rue Cany.

Roger Lacanal ,représentant de commerce, à Toulouse, et Léonie Le Déuthat, sans profession, rue du Belzic, Auvray.

Naissances des 16, 17, 18 et 19 août

Monique Lanta, 152, rue des Fontaines.
Gérard Carrère, 33, rue des Changes.
Henri Pomarède, 1, rue de la Gaîté.
Michelle Lamole, 6, rue Leyde.
Myriam Siegel,, 4, rue des Salenques.
Rose Pélissier, 12, rue du Pont-de-Tounis.
Christian Balen, 57 bis, vieux chemin de Lasbordes.
Pierre André, 19, rue des Puits-Clos.
Jacqueline Lacomme, à Roubichou, quartier de Périole.
Marie Gutierrez, descente du Port-Garaud, 32.
Marie Chaliès, 29, rue de Fenouillet.
Jean Duteil, 1, rue des Teinturiers.
Jeanne Daydou, 1, rue des Teinturiers.
Monique Vabre, 11 bis, rue Montoulieu-Velane.
René Pech, 1, rue des Teinturiers.
Marie Viey, 1, rue des Teinturiers.
Georges Arbengual, chemin de Lespinet, 1, cité Latécoère.
André Canel, 6, place Pradal.
Edmond de Capèle, 26, rue Saint-Antoine-du-T.
Jeannine Mexandeau, 123, Faubourg-Bonnefoy.
Marie Fournil, route de Lavaur, 20.
René Mur, 17, rue Darbefeuille, Casselardit.
Bernard Aversenq, 3, rue Jean-Costes.

Décès des 16, 17, 18 et 19 août

Juliette Bert, 75 ans, 56, rue Matabiau.
Marguerite Barreton, veuve Bernès, 85 a., 98, route de Cugnaux.
Henri Périssé, 59 ans, rue Gatien-Arnoult, 14.
Lucien Massat, 54 ans, petite rue Bataille.
Ginette Bastide, 7 mois, 48, rue des Amidonniers.
Justin Ducassé, 62 ans, 138, avenue de Muret.
Marie Fauré, veuve Vialas, 90 ans, 48, Faubourg-Bonnefoy.
Raymonde Delsaut, 3 mois, 52, rue de l'Industrie.
Rosalie Graves, 86 ans, 16, rue Caraman.
Claire Ruibanys, épouse Cranssaud, 74 ans, 22, rue Mage.
Jean Amans, 74 ans, route de Paris, Lalande.
Marie Rieuda, épouse Roch, 58 ans, 53, route de Paris.
Louis Carasé, 54 ans, 29, rue des Rosiers.
Adelaïde Lourdin, épouse Puyos, 32 ans, rue H.-de-Balzac.
Louise Millière, 83 ans, rue du Taur, 50.
Jean Fauré, 66 ans, chemin des Izards, Lalande.
André Thoro, 72 ans, chemin de Soupetard.
Jean Cantegril, 80 ans, 156, rue de Cugnaux.
Gracieuse Bauthier, 70 ans, chemin de la Levrette, Lalandee.
Prosper Sirven, 70 ans, 33, avenue de Muret.
Jean Alba, 83 ans, 32, rue du Caillou-Gris.
Séraphin Belloffi, 54 ans, 12 bis, rue Georges-Picot.
Germaine Ducos, épouse Messoulan, 71 a., 14, chemin de la Rocadoure.
Françoise Saux, veuve Arné, 83 ans, 25, rue Moulins.
Thomas Germa, 85 ans, rue traversière Georges-Pujol, 7.
Elisabeth Cambe, veuve Jean Pech, 90 a., 11, rue de la Chaîne.
Jacques Raynaud ,79 ans, 14, rue Quilméry.

JEUNE DAME tranquille, cherche à Toulouse, 1er septembre, **pension et** chambre chez dame seule ou **famille** honorable. Ecr. Me Raspaud, 3, r. d'Auque, Castres.

COURONNES MORTUAIRES D. Costes
25, Rue de Rémusat. Choix à domicile.
Téléphone : 203.13.

AVIS DE DÉCÈS

Madame Léon CAZES, née REMUSAT ; Monsieur Léon CAZES ; Madame Henriette LAFFONT, née CAZES; Monsieur Georges LAFFONT ; Monsieur Gaston CAZES ; Monsieur et Madame Léon VEZIN et leurs enfants ; Monsieur Michel VEZIN, parents, amis et alliés, ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Léon-Victor REMUSAT
Industriel

leur père, beau-père, grand-père, oncle, beau-frère et allié, décédé à l'âge de 70 ans, et vous prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu le jeudi 22 août ,à 10 heures, sur la paroisse Saint-Sernin.

On se réunira à la maison mortuaire, 10, rue Sainte-Marthe.

Remerciements à l'église.

Il ne sera pas fait d'autre invitation.

Pompes Funèbres Municipales
Tél. 247.30, 54, rue Pargaminières, Toulouse.

Nous apprenons la mort, survenue à Pau, le 14 août, de

Madame O'QUIN
Née Isabelle HALLEAU

EN BANLIEUE

RAMONVILLE-SAINT-AGNE

LES BOURDETTES

Fête annuelle des Hommes mariés. — Réunion jeudi 22 août, à 20 h. 30, salle de la mairie. Nomination du bureau. Inscription. Cotisation. Organisation.

Des éducateurs qui donnent ouvertement, délibérément l'exemple du désordre, causent autant de préjudice à l'Ecole qu'ils font de mal à leur pays.

« LE TEMPS ».

Les Spectacles

MUSIC-HALLS ET CINÉMAS

VARIETES. — A 15 h. et à 21 h. : « Cette vieille canaille », avec Pierre de Blanchard et Alice Field; Gamy Morlay dans « Il était une fois », avec André Laguet.

PARAMOUNT. — Permanent, de 14 h. à 19 heures ; soirée à 21 h. : « Les 3 Lanciers du Bengale ».

GAUMONT-PALACE. — A 15 h. et à 21 h.. « Quand une femme aime » et « Les Joies du mariage ».

TRIANON. — A 15 h. et à 21 heures ; « Le Sergent X.... » et « Soir de Rafle ».

OLYMPIA. — A 21 h., « Marchand d'amour » et « Château de rêve ».

Paramount
LES 3 LANCIERS DU BENGALE
C'est un film Paramount

GALLIA-PALACE. — A 15 h. et à 21 h., « Chansons de Paris », avec Georges Thill et Armand Bernard.

COSMOGRAPH. — Soirée à 21 heures : « Jours d5angoisse », avec Gabriel Gabrio, et « Le Fou galant », avec Billy Sullivan.

Confédération générale des Vignerons

LE MOUVEMENT DES VINS EN JUILLET 1935

Le tableau du mouvement des vins en juillet 1935 vient de paraître au *Journal Officiel* du 15 août.

De ce tableau il résulte que pour l'ensemble de la France, les sorties des vins des caves des récoltants se sont élevées, en juillet, à 3.621.533 hectolitres, portant le total, depuis le début de la campagne, à 39.312.867 hectolitres.

Dans ce total, les quatre départements méridionaux entrent en compte pour :

Sorties de juillet : 2.063.008 hectolitres ; Sorties antérieures : 18.038.778. Total : 20.101.786 hectolitres.

En Algérie, les sorties de vin se sont élevées, en juillet, à 1.790.492 hectolitres, portant le total des sorties à fin juillet à 16.933.490 hectolitres.

A fin juillet, le stock commercial était :

1° En France, de 12.147.909 hectolitres, en diminution de 133.769 sur celui de fin juin ;

2° Dans les quatre départements méridionaux, de 854.217 hectolitres, en diminution de 11.895 hectolitres sur celui de fin juin ;

3° En Algérie, de 1.300.599 hectolitres, en diminution de 39.882 hectolitres sur celui de fin juin.

Par suite, l'écoulement des vins a été de :

Ensemble de la France : 3.755.302 hectolitres ; Quatre départements méridionaux : 2.044.903 hectolitres ; Algérie : 1.830.374 hectolitres.

Les quantités de vin soumises aux droits de circulation se sont élevées, en juillet, à 4.319.337 hectolitres, contre 4.081.704 hectolitres en juin et contre 4.428.673 hectolitres en juillet 1934.

Au total, à fin juillet 1935, 40.037.236 hectolitres contre 40.467.511 hectolitres à fin juillet 1934.

Observations. — Les sorties des vins des caves des producteurs sont, en juillet, inférieures à celles de juin dans l'ensemble de la France et dans les quatre départements méridionaux tandis qu'en Algérie elles sont supérieures.

Le stock commercial est en diminution, à fin juillet, sur celui de fin juin dans l'ensemble de la France, dans les quatre départements méridionaux et en Algérie.

Les quantités de vin soumises aux droits de circulation sont, en juillet, supérieures à celles de juin. — *Le Bureau.*

FOIRES ET MARCHÉS

HAUTE-GARONNE

Aurignac.

Marché du 20 **août. — Cours pratiqués :** Poules, de 18 à 22 fr.; poulets, de 16 à 20 fr.; canards, de 22 à 25 fr.; dindes, de 50 à 55 fr.; dindons, de 60 à 65 fr.; pigeons, de 10 à 12 fr., le tout la paire.

Lapins, de 12 à 16 fr. l'unité; œufs, 2 fr. 50 la douzaine.

Porcelets de 3 mois, de 30 à 60 fr., selon qualité.

Charcuterie : Porcs, de 3 à 3 fr. 50 le kilo, poids vif.

Blé, pas d'affaires. Avoine, de 24 à 26 fr.; seigle, de 30 à 22 fr.; maïs, de 40 à 45 fr.; pommes de terre, de 22 à 25 fr. l'hectolitre

TARN

Castres.

Marché du 17 août. — Cours pratiqués : Poules, de 26 à 30 fr.; poulets, de 16 à 24 fr.; pigeons, de 8 à 14 fr.; pintades, de 24 à 38 fr.; canards, de 26 à 30 fr., le tout la paire; lapins, de 8 à 14 fr. pièce; œufs, de 3 fr. 50 à 4 fr. la douzaine.

Pommes de terre, 56 fr. les 100 kilos.

Vaches, 1 fr. 90; veaux, 3 fr. 50; porcs, 3 fr. 60, le tout le kilo.

Blé, 50 fr.; avoine, 28 fr., maïs, 45 fr.; seigle, 40 fr.; orge, 40 fr., le tout l'hectolitre; farine, 120 fr. les 100 kilos; son, 44 fr.; repasse, 48 fr .

Saint-Paul-Cap-de-Joux.

Marché à la volaille. — Poulets, de à 25 fr.; poules vieilles, de 20 à 25 fr.; pintades, de 30 à 32 fr.; canards, de 25 à 30 fr.; pigeons pattus, de 10 à 14 fr.; pigeons touriers, de 4 à 6 fr.; oies d'élevage, de 35 à 45 fr.; dindonneaux, de 32 à 45 fr.; poussins, de 1 fr. 50 à 2 fr. 50; canetons, de 5 à 8 fr.; dindons, de 40 à 50 fr. le tout la paire.

Lapins domestiques, de 8 à 14 fr. la pièce; œufs, 3 fr. 80 la douzaine; pain, 1 fr. 30 le kilo.

GERS

Fleurance.

Refoire du 20 août. — Cours pratiqués : Grains. — Blé, maïs, 50 fr.; haricots, 120 francs les 80 kilos; orge, 35 fr. les 80 kilos; fèves, 50 fr. les 70 kilos; avoine, de 20 à 22 fr.; pommes de terre vieilles, de 20 à 22 fr.; nouvelles, 40 fr.; foin, 10 fr.; paille, 4 fr.; pressée, 6 fr.; graines trèfle, 250 fr.; luzerne, 220 fr.; esparcette, 210 fr.; lotier, 225 fr.; vesces pommelle, 60 fr.; son, 25 fr.; repasse, 26 fr.; bois, 6 fr. les 50 kilos.

Foirail. — Boucherie : Amenés : 122 veaux, 4 bœufs, 5 taureaux, 74 vaches et génisses, 39 porcelets.

Vins. — Vin rouge de 10 à 12 fr.; blanc, de 8 à 9 fr. le degré, barrique 228 litres pris à la propriété, tous frais transport et manutention en plus. Légère hausse sur le précédent marché en raison des orages ayant compromis les récoltes dans certaines régions.

Attelages : Gros bœufs, 3.800 fr.; moyens, 3.500 fr.; 3 ans, 3.200 fr.; vaches travail, 2.500 fr.; vieilles, 2.000 fr.; génisses, bouvillons 18 mois, 2.500 fr. la paire; bretonnes jeunes, 2.400 fr.; de lait, 1.500 fr.; cochons nourrains, 320 fr.; de lait, 130 fr., selon grosseur et qualité, l'unité.

Comestibles : Bœufs, génisses, 2 fr. 25; vaches, 1 fr. 50; veau, 3 fr. 25; porc, 5 fr. le kilo, poids vif.

Dindons, de 45 à 55 fr.; dines, de 40 à 45 fr.; canards, de 25 à 28 fr.; mulards, 30 francs; pintades, de 25 à 30 fr.; poules, de 25 à 35 fr.; poulets, de 20 à 30 fr.; chapons, 50 fr.; pigeons, de 8 à 10 fr.; guinées, 40 fr. la paire. Lapins, de 10 à 15 fr. l'un; œufs, 3 fr. la douzaine.

Légumes : Choux pommés, 2 fr.; aubergines, 0 fr. 50; navets, 0 fr. 25; céleri, 2 fr.; salade, 0 fr. 50 l'une; carottes, 2 fr.; poireaux, 1 fr.; oignons, 1 fr.

Plants : Choux, 8 fr.; coux-fleurs, 5 fr.; poireaux, 2 fr.; salade, 0 fr. 50; radis, 0 fr. 50; cresson, 2 fr. la botte; haricots verts, 2 fr.; en grains, 1 fr. 50; mangetout, 2 fr. 50; tomates, 1 fr. 50 le kilo.

Dans le Département

Défense de Chasser

Les demandes d'insertions « Défense de chasser sur le territoire de la commune de... ou sur la propriété de... » sont soumises au tarif des annonces commerciales ordinaires. Elles seront publiées aux conditions suivantes :

En dernière page, toutes éditions : 5 fr. la ligne de 30 lettres; en locale de Toulouse, 4 fr. la ligne; en chronique départementale, après la localité indiquée, 2 fr. 50 la ligne.

Les ordres doivent être adressés à l'Agence Havas, 73, rue d'Alsace, à Toulouse et être accompagnés du montant correspondant. Sinon, il n'y sera pas donné suite.

MONTREJEAU

Cadets du Comminges. — Nous apprenons avec plaisir que deux des moniteurs de la société de gymnastique, MM. Blanchard et Corrège, viennent d'effectuer un stage à l'Ecole supérieure d'éducation physique de Joinville-le-Pont, et ce dans des conditions parfaites, obtenant chacun à l'examen de sortie un diplôme, ainsi que la mention « bien ».

Nous leur adressons nos cincères félicitations ainsi qu'au comité de direction qui n'a pas hésité à engager les frais élevés que nécessitait semblable déplacement et ce dans l'intérêt même de la jeunesse.

LUCHON

Journée du mercredi 21 août. — A 10 h. 30, aux Quinconces :

1. Fier soldat (Andrieu); 2. Menuet guilleret (Filipucci); 3. Pastel (Paradis) 4. Miss Hélyett, fantaisie (Audran); 5. La Princesse jaune, ouverture (Saint-Saëns); 6. Loin du bal (E. Gillet); 7. Si j'étaisi roi, fantaisie (Adam); 8. Fière race (Cairanne).

A 16 h. 15, au Casino :

1. Les Lumières (Unrath); 2. La campagne s'éveille (Flament); 3. Chanteurs des bois, valse (Farbach); 4. La Favorite, fantaisie (Donizetti); 5. Eurianthe, ouverture (Weber); 6. Clos ta paupière (Gounod); 7. Prélude de Lorelei (Bruck) 8. Le Jongleur de Notre-Dame, fantaisie (Massenet); 9. Scène et valse de Gretna Green (Guiraud).

A 21 heures :

1. Le porte-drapeau (Fahrbach); 2. Les Hydropathes, valse (Gung'l); 3. Quatrième mazurka, soliste : M. Sagnier (Pfeiffer); 4. Benvenuto, fantaisie (Diaz); 5. Poète et Paysan, ouverture (Suppé); 6. Adagio pathétique (Beethoven); 7. Cavaleria Rusticana, fantaisie (Mascagni); 8. Invitation à la valse. Ballet classique : « Le Cid », de Massenet.

Orchestre sous la direction de M. Louis Cahuzac.

A 22 h. 15, dans la salle des fêtes, soirée de gala : Les Mille et une Nuit » avec le fameux orchestre Nannellis Boys. Attractions. Chant. Cotillons.

Demain jeudi, à 14 h. 30, au Théâtre de Verdure : « La Cocarde de Mimi-Pinson », opérette de Henry Goublier.

A 20 h. 45, au Théâtre, l'immense succès « Le Pays du Sourire » avec le créateur du rôle du prince Sou-Chong, Louis Izar, de l'Opéra-Comique.

Centenaire de la naissance de Saint-Saëns au Casino municipal. — C'est dans le parc du Casino qu'aura lieu, vendredi 23 août, à 21 heures, le Grand Festival Camille Saint-Saëns.

Outre le grand Concert symphonique dont nous avons déjà publié le programme, sous la direction de M. Louis Cahuzac, premier chef d'orchestre, il comprendra :

Une causerie sur Saint-Saëns, par M. Aymé Kunc, 1er Grand Prix de Rome, directeur du Conservatoire de Toulouse.

Une pièce d'artifice et un embrasement général du Parc, par la Maison Lacroix, de Toulouse, en l'honneur de Saint-Saëns

Contribution indirecte. — Le receveur des Contributions indirectes de Luchon informe les divers assujettis aux impôts indirects (chiffre d'affaires, licences, autos, etc.), qu'il se tient à leur disposition tous les mercredis, de 14 à 16 heures, à la Mairie de Luchon, en la salle de la police municipale.

Il est rappelé qeu le droit de licence est du le 1er janvier et le 1er juillet, sans aucune distinction pour les saisonniers.

Le chiffre d'affaires est du : dans le courant du mois qui suit le mois écoulé pour ceux qui sont soumis aux déclarations mensuelles ; pour les forfaitaires du 1er au 20 des mois de janvier, avril, juillet et octobre ; pour les saisonniers forfaitaires courant août.

Le montant des impôts, y compris le coût du timbre quittance, peut être versé à la poste, au compte courant postal du receveur des Contributions indirectes de Luchon, n° 1196, Toulouse.

MARTRES-TOLOSANE

U.S. Martraise. — Dans quelques jours à peine, les stades vont ouvrir leurs portes et c'est pourquoi le bureau de l'U.S.M. a tenu, hier soir, sa deuxième réunion en vue de l'organisation définitive de la prochaine saison sportive.

Malgré tous les bruits tendancieux ayant circulé jusqu'à ce jour, malgré les agissements de certains, que nos amis et supporters se rassurent, l'U. S.M. n'est pas encore morte... et pour la saison en cours, ainsi que pour celles à venir, les couleurs rouge et blanc de la sportive doivent et resteront celles du vieux Club local!!!

Ceci dit, et à seule fin d'écarter toute équivoque, nous pouvons annoncer dès à présent que l'U.S.M. aura cette saison un programme susceptible de contenter les exigences les plus difficiles ; tous les grands clubs régionaux ayant été sollicités, nous sommes donc assurés d'assister sur notre terrain à de magnifiques exhibitions.

En résumé, la saison 1935-36 s'annonce sous les meilleurs auspices. Souhaitons qu'avec l'aide de tous ceux qui comprendront, de ceux qui se réjouiront de la vitalité de l'U.S.M., elle soit une nouvelle occasion de la faire mieux connaître, de la grandir et de la faire aimer davantage.

Demande de matches. — En vue de l'élaboration définitive du calendrier, les clubs désireux de conclure des matches avec l'U.S.M. sont priés de bien vouloir donner leurs dates disponibles et ce, dans le plus bref délai, au secrétaire de l'U.S. Martraise, Café des Sports, à Martres-Tolosane (Hte-Garonne).

LES ROIS DE FRANCE

...CES SEIGNEURS DE L'ILE-DE-FRANCE AVAIENT LA RÉPUTATION DE FAIRE RÉGNER LA JUSTICE EN LEUR DOMAINE EN FRAPPANT LES GRANDS CRIMINELS ET D'ETRE, COMME ON DISAIT ALORS, « DROICTS JUSTICIERS »

Louis MADELIN,
dans l'*Echo de Paris.*

Nous n'avons plus de grands préfets, nous n'avons plus de grands directeurs. Pourquoi ? Parce que nous n'avons à leur place que les petites créatures de petits parlementaires.

Gaston DOUMERGUE.
(Déclaration rapportée par M. Pierre Laffue, dans 1934).

Bibliothèque municipale de Toulouse - Tous droits réservés

Bulletin Méridional

Les Grandes Journées du Pèlerinage National à Lourdes

De notre envoyé spécial :

Lourdes, 20 août.

Le Pèlerinage National se poursuit dans une ferveur admirable, parmi des splendeurs dont la répétition journalière, loin de lasser, à plus forte raison de blaser, ne fait qu'aviver la douce et profonde attirance.

Il est vrai qu'une variété imprévue naît, chaque jour, de conditions particulières et de détails parfois insignifiants en apparence, mais en réalité très suggestifs. Ainsi, la procession eucharistique de lundi, sous un ciel sans nuages et par un soleil de feu, différait évidemment, du point de vue spectaculaire, de celle du dimanche, d'ailleurs si belle et si émouvante, sous un ciel par instants voilé. Ainsi encore, lundi, quelques détails particuliers eurent leur charme et même leur signification profonde, à quoi tout le monde n'eut peut-être pas le loisir de songer. Voici l'un de ces détails : le dais, précédé par un officier supérieur portant la cravate de commandeur de la Légion d'honneur, était porté par des marins en vareuse et pantalon blancs et escorté par un détachement de troupes noires en tenue kaki. « Décor accidentel et banales coïncidences », dira-t-on. Pas le moins du monde ! Quand on sait avec quel idéal dans les conceptions, quelle ingéniosité et quelle noblesse dans les réalisations, les dirigeants et animateurs du Pèlerinage National poursuivent leur tâche hautement spirituelle, il y faut voir autre chose. Moi, j'y ai vu — et je suis sûr de ne m'être pas trompé — non pas la simple opposition décorative et frappante des costumes et des races, mais l'affirmation d'une fraternité chrétienne sans barrières et sans rivalité de conditions, l'affirmation aussi d'une Catholicité qui englobe tous les hommes de bonne volonté, sans souci des couleurs et des origines. Et cela, je pense, est beau et grand. Plus simplement, c'est chrétien.

Au reste, quand il s'agit des manifestations du National, il faut toujours moins s'arrêter aux spectacles extérieurs qu'à leur signification profonde et à leur retentissement direct sur les âmes. C'est alors que ces spectacles prennent tout leur sens et qu'ils gardent, par la merveilleuse variété de leurs leçons jusqu'en leurs moindres détails, une perpétuelle nouveauté.

Nouvelle guérison

UNE JEUNE FILLE EST GUERIE D'UN RHUMATISME POLY-ARTICULAIRE DE NATURE BACILLAIRE.

Nous avons signalé hier la confirmation de deux magnifiques guérisons : Celle de sœur Marie-Emmanuel Fervacque (Calvados) et celle de Mme Dott, de Paris.

Lundi soir, le bureau des constatations a également enregistré une guérison qui datait de deux ans, mais dont, par un souci d'extrême prudence il avait différé jusqu'à cette année la proclamation officielle.

Voici les détails :

Mlle Lydie Lehérissic, 23 , ans, mais tement à Berck-sur-Mer, pour rhumatime poly-articulaire de la colonne vertébrale, du genou et des articulations tibio-tarsiennes, de nature bacillaire, était venue à Lourdes avec le pèlerinage de Bernadette, en avril 1933. Le soir du retour, à 20 heures, dans le train, elle se trouva brusquement guérie. Les douleurs violentes qu'elle ressentait aux vertèbres, aux genoux, aux articulations du pied avaient totalement disparu.

En quinze jours, — détail stupéfiant — elle gagnait onze kilogs!

Une particularité extrêmement intéressante dans ce cas sensationnel, c'est que le dossier de la malade compte plusieurs certificats de M. le docteur Loze, chef de clinique à Berck, par conséquent médecin officiel.

Un de ces certificats se réfère à la période qui précéda immédiatement la venue à Lourdes de Mlle Lehérissic.

Un autre constate la guérison au retour.

Un troisième enfin, daté de 1934, précise que la malade avait été soignée par M. le docteur Loze et par un de ses collègues pendant quatorze mois avant son départ pour Lourdes.

Le Bureau des Constatations, s'appuyant sur un dossier particulièrement concluant, avait, en principe, accepté la guérison en 1934. Mais, comme je l'ai dit plus haut, il en avait remis à plus tard la confirmation par un respectable souci de prudence.

Cette confirmation, il l'a officiellement proclamée lundi soir.

Ajoutons que l'ex-malade se porte actuellement très bien et qu'elle vient de se marier.

Sur les pas de la souffrance

A LA GROTTE, AUX PISCINES, SUR L'ESPLANADE

Si le spectacle de la souffrance est trop souvent évité par une subtilité en révolte dont il condamne le monstrueux égoïsme, à Lourdes, terre des oppositions spirituelles et matérielles, divines et humaines, ce spectacle a une force d'attirance invincible.

Non pas que l'habitude de voir ici tant de malades et d'infirmes donne aux pèlerins une stoïque impassibilité. Chrétiens, ils ne peuvent pas ne pas souffrir, si quelqu'un souffre autour d'eux. Mais ils se souviennent que les malades sont les privilégiés du Christ, parce que plus près de Lui par le sacrifice, plus près de Lui encore par une humanité de jour en jour spiritualisée, plus près de Lui parce qu'il y a, chez eux, une merveilleuse puissance de vie intérieure. Ils se souviennent aussi du grand devoir de fraternité chrétienne qui les oblige à prier surtout pour les plus malheureux et à essayer d'obtenir sinon toujours la guérison, du moins cette résignation que l'on voit rayonner dans les pauvres yeux et fleurir sur les plus douloureux visages.

Voilà pourquoi, devant la Grotte, les Piscines et l'Esplanade, une foule immense entoure les malades, les enveloppe de sa tendresse émue, semble vouloir endormir leur souffrance dans la grande berceuse de ses prières et de ses chants.

C'est à la Grotte et sur l'Esplanade, me semble-t-il, que le spectacle est le plus émouvant.

A la Grotte, des centaines de malades sont là, couchés, tous les matins à l'heure des messes, et tous les soirs avant la procession du Saint-Sacrement. La tempête des prières et des chants passe en rafales au-dessus de leurs fronts tournés vers le Ciel. Parfois, l'on voit l'un de ces malades se soulever péniblement dans un effort surhumain. Que veut-il ? Que cherche-t-il ? Je l'observe anxieusement. Il cherche un instant, puis fixe son regard sur la blanche Vierge qui semble lui sourire dans l'anfractuosité du roc, au-dessus du frêle églantier. Héroïquement, il tient ainsi sa tête soulevée et son regard tendu. Puis, comme s'il emportait pour longtemps des trésors de douceur, de résignation et d'allégresse même, il retombe sur son grabat, le visage tout illuminé par la céleste vision.

Sur l'Esplanade, l'instant suprême est celui où l'Ostensoir trace au-dessus de chaque malade le signe rédempteur. Si dans l'immense foule, alors, l'émotion est intense, quels termes pourraient traduire celle des malheureux dont le destin va se fixer. Que de fois j'ai essayé de comprendre le mystérieux langage de ces regards de fièvre et d'espoir et de saisir le bouillonnement de pensées et de sentiments qui frémit dans ces âmes ! Elles gardent presque toujours leur secret. Et si parfois elles nous le livrent, c'est pour nous plonger dans un étonnement émerveillé.

Je n'oublierai jamais la magnifique réponse que m'a faite, lundi soir, tout de suite après la procession, cette jeune fille à l'aspect presque cadavérique que j'essayais de consoler. Je venais de lui dire : « Allons ! Courage ! Ce sera peut-être demain ! » D'une voix éteinte, elle a murmuré : « Mais je ne veux pas. J'ai demandé à Notre-Seigneur de guérir la dame qui est à ma droite. Elle est beaucoup plus malade que moi et elle a trois petits enfants. » Comment n'être pas bouleversé par la splendeur de telles âmes !

Les Cérémonies et les réunions de mardi

Un temps splendide favorise admirablement, comme hier, la troisième journée du Pèlerinage national.

Pas un nuage dans l'azur immense. Une féerie de rayons enveloppe la ville et les montagnes.

Cette journée est particulièrement chargée. Cérémonies et réunions se succèdent presque sans interruption .

C'est d'abord, à la Grotte, à 7 h. 15, la messe officielle du pèlerinage pour tous les pèlerins, sans distinction de diocèses ; puis, les messes solennelles des divers groupes : à 8 h. 30, le Nord, à la Basilique supérieure ; Verdun, à la Basilique du Rosaire ; à 10 heures, Nice, Fréjus et Marseille, à la Basilique du Rosaire ; Blois, à la Basilique supérieure.

La réunion générale des directeurs et sous-directeurs des trains et des groupes du National et l'assemblée générale des Comités et Associés de N.-D. de Salut, qui devaient respectivement avoir lieu, salle de la Pénitencerie, à 9 h. 30 et à 10 h. 30, ont été renvoyés au lendemain mercredi.

Par contre, c'est aujourd'hui, à 9 h. 30, qu'est célébrée, au monument de la Reconnaissance, la messe pontificale traditionnelle à la mémoire des morts de la guerre et pour la paix.

Une foule immense est rassemblée sur la pelouse et le long de l'Avenue. Des marins et des soldats encadrent le monument autour duquel flottent les étendards.

Le spectacle — que j'ai sisouvent décrit— est d'une splendeur suprêmement émouvante. On sent en vérité planer, sur la Crypte sacrée et sur la multitude, l'âme frémissante de nos grands morts.

Et voici que S. Exc. Mgr Rodié, évêque d'Ajaccio, évoque, en inoubliables accents, les Héros de la victoire et de la paix, exalte leur sacrifice, en dégage, avec autant de force que d'émotion, les grandes leçons et salue, malgré tant de nuages amoncelés, l'aube de la tremblante paix, que la fraternité chrétienne saura bien rendre définitive.

L'après-midi, à 13 h. 30, salle de la Pénitencerie, un rassemblement général a groupé les membres de l'Association Catholique de la Jeunesse française, si nombreux à Lourdes. S. Exc. Mgr Gerlier a tenu à venir lui-même apoprter à ces jeunes, avec ses vives félicitations, les consignes autorisées et ardentes de l'Evêque et de l'ancien président général de l'A.C.J.F.

A 14 heures, Laval a assisté aux vêpres solennelles, à la Basilique du Rosaire, et Blois à la Basilique supérieure.

Une splendide guérison du National de 1935

UN ULCÈRE A L'ESTOMAC SUBITEMENT GUÉRI

Ce matin, le bureau des constatations a examiné, pendant près d'une heure et demie ,une jeune fille atteinte d'un ulcère à l'estomac et brusquement guérie dès son arrivée à Lourdes, dimanche dernier.

Quand la jeune fille sort du bureau, vers 11 h. 15, je me hâte de la féliciter, et ,bien entendu, de l'interviewer.

Je note fiévreusement les premières réponses ,lorsque M. le docteur Vallet, président du Bureau des Constatations, qui est pourtant l'amabilité même, surgit de son cabinet et me dit brusquement :

« Voyons ! Vous n'allez pas encore la torturer ? » Je réponds en souriant, avec pourtant une certaine ironie justifiée par la minutie et la sévérité de l'examen médical : « Et vous ? »

Je ne désarme pourtant pas l'aimable et terrible président et je dois sortir, mais avec la malade... qui ne l'est d'ailleurs plus maintenant.

Tandis que la petite voiturette ramène la jeune fille à l'hôpital des Sept-Douleurs, je poursuis, le long de l'Esplanade et dans la rue, l'interview commencée. C'est d'ailleurs un peu dangereux, car la foule ,comprenant qu'il s'agit d'une guérison, commence à s'attrouper.

— Voyons, dis-je, parlez. Je prends des notes.

— Je m'appelle Madeleine Fenaut. J'ai 22 ans. Je suis du Préventorium « Le Repos », à Beaumesnil (Eure). J'ai été opérée là d'un ulcère de l'estomac pour lequel j'avais été vainement soignée pendant plusieurs années.

— Comment êtes-vous venue à Lourdes ?

— Oh ! Couchée, répond la jeune hospitalière qui l'accompagne.

Mlle Madeleine Fenaut continue :

— Depuis 40 jours, je n'étais plus soutenue que par du sérum et pendant les cinq mois précédents je ne supportais, encore que très péniblement, quelques bouillies.

— Quand êtes-vous arrivée ?

— Dimanche matin.

— Et vous avez été guérie quand, où et à quel moment ?

— Dimanche à 4 heures de l'après-midi, à la piscine ,sans même être encore allée saluer la Sainte Vierge à la Grotte », dit-elle en souriant, mais comme avec une pointe de regret.

— Et qu'est-ce que vous avez exactement ressenti ?

— J'ai senti que j'avais faim. J'ai dit à Mademoiselle, qui m'accompagne aujourd'hui, comme elle l'avait fait dimanche, que j'avais absolument besoin de manger.

La jeune hospitalière précise :

— Figurez-vous que j'ai dû la laisser là et aller chercher quelques brioches.

Amusée à ce souvenir, Mlle Fenaut ajoute :

« J'ai d'ailleurs profité de son absence pour m'emparer de quelques morceaux de chocolat qui étaient dans son sac et pour les croquer avidement. »

— Et maintenant, comment vous trouvez-vous ?

— Mais très bien. J'ai une faim de loup et je mange comme tout le monde, quoiqu'un peu plus.

Je félicite la jeune fille et avant de prendre congé, je mexcuse de ma nécessaire indiscrétion.

Elle répond : « Mais vous n'avez pas été indiscret. Pourquoi cacherais-je la vérité ? Et pourquoi ne dirais-je pas mon bonheur ? »

Et elle ajoute espièglement : « Ce brave docteur qui voulait vous défendre de me parler, de peur que je ne sois trop fatiguée, va être joliment attrapé. Allez ! Ils m'ont gardée assez longtemps, eux ! »

La Conférence aux hommes

A 15 heures, dans l'immense rotonde de la basilique du Rosaire où se pressaient des milliers d'hommes, S. Exc. Mgr Moussaron a donné une très remarquable conférence sur l'action catolique.

L. L. Exc Mgr Gerlier, évêque de Tarbes et de Lourdes; Tissier, évêque de Châlons; Simeone, évêque de Fréjus; Audollent, évêque de Blois, les dirigeants et animateurs du pèlerinage national y assistaient.

La plupart de nos lecteurs connaissent et ont eu l'occasion d'admirer l'éloquence de fond si fine et littéraire de forme de l'éminent prélat.

Aujourd'hui, grâce sans doute à l'impression produite sur l'orateur par cette foule énorme et aussi par les splendides manifestations de ces derniers jours, cette éloquence a été particulièrement substantielle et chaleureuse.

Avec quelle flamme S. Exc. Mgr Moussaron, rendant hommage à la foi à l'enthousiasme des pélerins, a adjuré ces milliers d'hommes de ne plus déserter le chemin où grâce au Christ leurs pas se sont affermis, et de distribuer largement autour d'eux ce qu'il ont trouvé ici et ont se fait sentir plus que jamais l'impérieux besoin.

Avec quelle émotion communicative il a marqué l'opportunité de l'action catholique et rappelé l'atmospère de confiance et d'amour qui doit l'envelopper.

Auparavant, il avait prononcé à l'adresse de S. Exc. Mgr Gerlier des paroles qui étaient allées au ckur de tous ces hommes dont il avait fallu, par un signe impérieux, arrêter les applaudissements

« Excellence, avait-il dit, il y a quelque temps, nous nous étions réjouis des éloges venus du Vatican à la suite des splendides journées du Triduum dont vous avez été l'aimable et irrésistible animateur.

« Rien certes ne pouvait ajouter à ce suprême hommage une joie nouvelle nous vient pourtant de l'hommage éclatant par lequel le gouvernement français a entendu souligner les éminents services que vous rendez à l'Eglise et à la Patrie en ce carrefour de la catholicité, puisque, en vous plus qu'en personne les nations peuvent reconnaître et aimer le sourire de la France. »

Au bureau des constatations

J'ai retrouvé à 16 heures ,sortant du bureau des constatations où elle était venue donner quelques précisions complémentaires, la jeune fille dont j'ai relaté plus haut la magnifique guérison.

« Cette fois, c'est bien fini, m'a-t-elle dit, les médecins sont tout à fait fixés. D'ailleurs, pour moi, c'eut été la même chose, puisque je sais mieux qu'eux, n'est-ce pas ? que je suis complètement guérie ».

Ce soir, après la procession du Saint-Sacrement se tiendra l'assemblée générale annuelle des médecins qui font partie du burea des constatations et de ceux qui les assistent.

Pendant le national, S. Exc. Mgr Gerlier sera présent.

LA PROCESSION DU SAINT-SACREMENT

Encore une manifestation inoubliable par le décor auquel le soleil a donné tout son éclat, par l'ordre, la discipline et l'enthousiasme de la foule, par la puissance incomparable des chants et des acclamations.

Ce national aura vraiment réalisé la synthèse de toutes les splendeurs. — J. ROUZAUD.

***

PROGRAMME DU MERCREDI 26 AOUT

Matin. — A la Grotte : A 7 h. 15, messe du pèlerinage, allocution.

A la basilique supérieure, à 8 heures, grand'messe par les groupes de Paris, Versailles et Troyes.

A la basilique supérieure, à 10 heures, grand'messe par les groupes de Limoges, Tulle et Cahors.

A la basilique du Rosaire, à 8 heures, grand messe par le groupe de Châlons.

A la basilique du Rosaire, à 10 heures, grand'messe par le groupe d'Orléans.

Salle de la Pénitencerie, à 9 h. 30, réunion des directeurs et sous-directeurs des trains et des groupes du National.

Dans la même salle, à 10 h. 30, réunion des comités et associés de N.-D. de Salut.

Soir. — A la basilique du Rosaire, à 10 heures, vêpres par les groupes de Nice, Fréjus et Marseille. A 15 heures, Sermon sur l'Œuvre de Notre-Dame de Salut par S. Exc. Mgr Tissier, évêque de Châlons.

A la basilique supérieure, à 14 heures, vêpres par les groupes de Limoges, Tulle et Cahors.

A la Grotte, à 16 h. 30, départ de la procession solennelle du Saint-Sacrement.

A la basilique du Rosaire, à 22 heures, exposition du Très-Saint Sacrement. A minuit, grand'messe. Adoration et prière toute la nuit par les groupes d'Orléans, Laval, Le Mans, Bayeux, Sées et Nantes.

Chez nos Scouts

LE BEAU CAMP DE LA 12me TOULOUSE

Dimanche 18 : La Napoule.

Samedi soir, nous avons installé notre camp dans l'enceinte de la chapelle de Boulouris-surMer, et, pour la première fois, nous pouvons coucher sous la tente et sur la paille, grâce à l'amabilité des voisins, qui ont tenu aussi à nous offrir le dessert.

Premier bain de mer dans la matinée ; bon repas, très copieux, préparé par nos scouts ; et, après le dîner, départ.

Les Cigognes, qui ont eu une panne à leur charrette, partent cinq minutes en retard et arrivent à La Napoule trois heures après les premiers, avec la nuit.

Mais les petits énervements causés par de multiples crevaisons se calment dans un bon petit souper en commun et disparaîtront après une longue nuit de repos.

Bibliothèque municipale de Toulouse - Tous droits réservés

INFORMATIONS COMMERCIALES

COURS DES CHANGES

PLACES ÉTRANGÈRES	UNITÉ DE CHANGE	Valeur en France au pair		COURS DU JOUR
Londres	1 livre	124	21	75 09
New-York	100 dollars	2552	38	15 07
Allemagne	100 marks	608	01	. .
Argentine	100 pesos	1083	48	.
Belgique	100 belgas	354	90	264 75
Brésil	100 milreis	305	34	. .
Bulgarie	100 leva	18	42	. .
Canada	100 dollars	2552	38	
Danemark	100 couronnes	684	02	334 50
Egypte	1 livre	126	17	. .
Espagne	100 pesetas	492	49	207 25
Finlande	100 marks	84	28	33 .
Grèce	100 drachmes	33	12	. .
Hollande	100 florins	1025	95	1021 75
Hongrie	100 pengos	446	41	. .
Italie	100 lire	134	34	124 .
Japon	100 yen	1272	26	.
Mexique	100 pesos	1272	26	..
Norvège	100 couronnes	684	02	. . .
Pétrograd				. .
Pologne	100 zlotys	286	33	... ..
Portugal	100 escudos	2758	02	. .
Prague	100 couronnes	75	82	62 80
Roumanie	100 lei	15	27	12 ..
Yougo-Slavie	100 dinars	492	49	... ..
Suède	100 couronnes	684	02	387 25
Suisse	100 francs	492	49	493 37
Uruguay	100 pesos	2639	78	... ..
Vienne	100 schilling	359	15	... ..

TIRAGES FINANCIERS

Paris, 20 août.

VILLE DE PARIS 3 % 1910

Le numéro 252.999 est remboursé par 100.000 fr.

Le numéro 477.920 est remboursé par 10.000 fr.

58 numéros sont remboursés chacun par 1.000 fr. :

677	4.846	11.932	12.097	16.345
23.754	23.020	61.589	66.170	68.451
71.915	106.464	116.043	124.034	127.857
190.689	194.173	219.024	227.820	230.224
244.957	246.063	253.778	254.903	268.962
274.964	274.872	181.516	183.537	295.261
325.470	338.218	357.990	364.602	375.614
381.381	402.580	404.626	408.405	422.174
435.115	436.579	447.486	447.825	449.764
459.771	490.812	491.305	495.567	503.514
522.018	533.645	535.048	538.040	542.774
564.990	575.776	598.791		

BULLETIN FINANCIER

Paris, 20 août.

La séance avait débuté par un peu de lourdeur sur les rentes, les industrielles nationales et les pétroles. Toutefois, après quelques réalisations, on a assisté à une reprise très nette de ces différents groupes, qui finalement clôturent soit au niveau de la veille, soit même au-dessus.

Parallèlement, on a assisté à une hausse importante des valeurs de cuivre, tandis que les caoutchoucs se raffermissaient également, mais plus modestement.

Les difficultés italo-éthiopiennes perdent un peu de leur caractère de vedette et la hausse des cuivres à New-York a entraîné des achats spéculatifs, soutenus par la très forte augmentation des bénéfices semestriels d'une des plus importantes sociétés américaines de cuivre. Etant donné la place de leader du cuivre à la Bourse, il était naturel que tout le marché s'en trouvât favorablement influencé.

Principales fluctuations des cours (à terme), clôture de 14 h. 30 : 3 %, 79,40 (+0,05); 4 1/2 %, 88.90 (—0,15); Banque de France, 99,50 (—56); Banque de Paris, 934 (+8); Crédit Lyonnais, 1.740 (+15); Electricité de Paris, 772 (+16); Distribution, 1.135 (—10); Compagnie Générale d'Electricité, 1.452 (+4); Courrières, 234 (+5); Nord et Est, 366 (+6); Citroën, 84 (—1); Métropolitain, 1.156 (—7); Canadian Pacific, 167 (—2); Air Liquide, 829 (+12); Kuhlmann, 571 (+6); Péchiney, 1.070 (+23); Azote, 502 (+15); Gafsa, 512 (+8); Suez, 17.905 (+5); Rio Tinto, 1.324 (+47); Vieille-Montagne, 850 (—10); Penarroya, 208 (+9); Royal Dutch, 2.010 (+2); Padang, 241 (+8); Crown Mines, 1.015 (inch.); Géduld, 760 (—15); Goldfields, 240 (—6); de Beers, 402 (+1).

COURS DE CLOTURE DE LA DEUXIEME SEANCE DU MARCHÉ OFFICIEL

Paris, 20 août.

Métropolitain, 1.170 ; Young, 348 ; Foncier Egyptien, 2.600 ; Canadian Pacific, 166,50 ; Philips, 1.990 ; Central Mining, 1.644 ; Géduld, 765 ; Rio Tinto, 1.326 ; Royal Dutch (1/10e), 2.011 ; Amsterdam R., 1.110.

BOURSE DE BORDEAUX

Bordeaux, 20 août.

Crédit Commercial, 565; Energie Electrique du S.-O., actions, 1450; Peyrissac, 66; Tekkah, actions, 550; parts, 1375; Midi 3 %, anciennes, 360; Bassens, 6 %, 490; National, 505; Delmas, 5 %, 630.

BOURSES ÉTRANGÈRES

Londres, 20 août.

La lourdeur du Stock Exchange s'est encore accentuée au début de la séance, la plupart des valeurs s'étant inscrites en nouveau recul sur la veille.

Au cours de la journée, une modeste reprise s'est produite sur les fonds anglais qui regagnent une légère fraction de leur perte initiale. Par ailleurs, les valeurs cuprifères sont soutenues.

Bruxelles, 20 août.

Lourd au début, le marché s'est nettement repris en séance, à la faveur d'avis encourageants de Paris. L'arbitrage a recherché l'Union Minière et la Banque de Paris, qui ont réalisé des progrès sensibles.

Clôture en reprise générale sur la précédente, sauf pour les valeurs canadiennes assez actives. Comptant calme.

Berlin, 20 août.

Ouverture calme et hésitante. Au cours de la séance la tendance se raffermit légèrement, mais les écarts de cours restent peu importants et l'activité très restreinte jusqu'en clôture. Le marché des rentes est ferme.

New-York, 20 août.

Ouverture en léger tassement. Clôture faible.

MARCHÉS COMMERCIAUX

COTONS

Le Havre, 20 août.

Clôture. — Janvier, 233 ; février, 232 ; mars, avril, mai et juin, 231,50 ; juillet, 231 ; août et septembre, 237,50 ; octobre, 236,50 ; novembre et décembre, 233,50.

Tendance calme. — Ventes, 2.450 balles.

New-Orléans, 20 août

Disp., 11.55; octobre, 11.24 à 11.25; décembre, 11.09; janvier, 11.10; mars, 11.02; mai, 11.00; juillet, 10.97

RESINEUX

Londres, 20 août.

Térébenthine, calme. Disponible, 43 3/4 vendeurs.

Résine, calme. Américaine, marque B, 10 3/8; F, 11 5/8; G, 11 5/8; H, 11 3/4; N, 12 5/8; WW, 14

Française, marque F G, 14 3/8; WW, 14 1/2.

New-York, 20 août

Térébenthine : 43 1/2.

Savannah, 20 août

Térébenthine, 38 1/2. Résine : type F, 400; K, 400; W G, 450; W W, 470.

CAFES

Le Havre, 20 août.

Clôture. — Janvier, 110,50 ; février, 112,25; mars, 112,75 ; avril, 113 ; mai et juin, 113,25 ; juillet, 113,75 ; août, 105,75 ; septembre, octobre et novembre, 107,75 ; décembre, 110,50.

Tendance calme.

New-York, 20 août

Rio n° 7. Disponible, 6 5/8; septembre, 485; décembre, 495; mars, 508; mai, 515; juillet, 521. Ventes approximatives, 19.000 sacs.

CAOUTCHOUCS

Paris, 20 août.

Clôture. — Crêpes First Latex et feuilles fumées gaufrées : courant, 435; prochain, 430; 3 d'octobre, 453,; novembre, 455; 3 de janvier, 475; février, 475; 3 d'avril, 500 ; mai, 500. Sous nominaux

Londres, 20 août.

Clôture. — Tendance calme. Fumé feuilles, disponible, 5 11/16; juillet-septembre, 5 11/16; octobre-décembre, 5 3/4; janvier-mars, 5 7/8; avril-juin, 6 1/16. Tous payés.

Para Fine Hard : disponible, 4 7/8; septembre-octobre, 4 7/8.

METAUX

Bordeaux, 20 août.

Prix aux cent kilos. — Planches cuivre rouge, 725 fr. ; jaune, 625 fr. ; plomb Saumons Coueron, 210 fr. ; tuyaux, 230 fr. ; laminé, 245 fr. ; zinc laminé Vieille Montagne, 325 fr. ; Etain Detroit, 2.143 fr. ; Anglais, 2.080 fr. ; Banka, 2.143 fr.

New-York, 20 août

Clôture : Etain, comptant, 50.70; zinc, comptant, 460; plomb, comptant, 425; cuivre électrolytique, disp., 850; futur, 787; cuivre ordinaire, 800; cuivre exportation, prix officiels, 812; argent, 65 3/8.

SUCRES

Paris, 20 août.

Clôture — Courant, 171,50 à 172 payé ; prochain, 169 payé ; octobre, 166,50 à 167 ; 3 octobre, 167 à 167,50 ; 3 novembre, 167,50 à 168 payé.

Tendance irrégulière. — Cote officielle : 171,50 à 174.

New-York, 20 août

Clôture : Centrifuge Cuba, 96 %; droits payés, prompte livraison, 343. Ancien contrat : janvier, 224 nom.; décembre, 263 à 265. Nouveau contrat : janvier, 211 à 213 ; mars, 212 à 213; mai, 218 à 218; juillet, 221 à 223; septembre, 228 à 229; décembre, 230 à 241. Ventes approximatives, 1.000 tonnes.

Londres, 20 août

Pase 96 %. Tendance calme. Vendeurs, acheteurs. Aaoût, 4/4 3/4 à 4/3; octobre, 4/5 à 4/4 3/4; mars, 4/6 3/4; mai, 4/8 à 4/7 1/2.

FRUITS ET PRIMEURS

Montauban, 20 août.

Melons, 26.500, 0.25 à 0 fr. 75 l'unité ; raisins, 3.000 kilos, 1.50 à 2 fr le kilo; pêches, 1.150 plateaux, 4 à 50 fr ; prunes : reine-claude, 4.500 kilos, 2 à 3 fr ; aSint-Antonin, 1.700 kilos, 0.40 à 0 fr. 50; poires 700 kilos, 1 à 3 fr.; tomates, 4.500 kilos 0.30 à 0 fr. 45; haricots grains, 800 kilos, 1.25 à 2 fr.; haricots fins, 400 kilos, 4 à 4 fr 50; cornichons, 900 kilos, 1 à 1 fr. 25, pommes de terre, 500 kilos, 0.50 à 0 fr. 60, le tout le kilo.

Villeneuve-sur-Lot, 20 août.

Haricots verts, 100 à 110 fr.; haricots de grains, 40 à 50 fr.; tomates, 8 à 10 fr.; poires, 100 à 120 fr.; pêches 150 à 200 fr., le tout les 50 kilos; melons, 0.50 à 1 fr. 50 pièce.

VINS ET ALCOOLS

Bordeaux, 19 août.

Vins rouges Algérie, 1934, 11°, 80 fr.; 12°, 85 fr.; 13 à 14°, 90 à 100 fr.; vins blancs Algérie, 1934, 11°, 85 fr.; 12°, 95 fr., ces prix s'entendent à l'hecto nu, quai Bordeaux, plein à l'arrivée, droits acquittés.

Alcool libre rectifié, 100°, l'hecto nu, 525 fr.

Rhum, l'hecto logé, 54°, Réunion, 435 fr.; Guadeloupe, 445 fr.; Martinique, courant, 470 fr.; fin, 520 fr.; supérieur, 570 fr.

Vinaigre de table, 134 fr.; de vin, 198 fr., l'hecto nu, droits acquittés.

CEREALES

Paris, 20 août.

Clôture. — Blés : disponible. Cote officielle : 69.

Maïs et seigles, tous incotés.

Avoine : Tendance calme. Disponible. Cote officielle : 43. Courant, 41,75, payé; prochain, 42,25, payé; octobre, 44,25 à 44,50 ; 3 septembre, 44,25 à 44,75; 3 octobre, 42,65, payé; 3 novembre, 46,75, payé; 3 décembre, 47,25, payé; 3 janvier, 48,50, payé.

Liverpool, 20 août.

Clôture. — Blés : tendance soutenue. Octobre, 5/4 7/8; décembre, 5/3 3/4; mars, 5/3 3/8.

Maïs : tendance calme. La Plata C.A.F., août, 14/9; septembre, 14/10 1/2; octobre, 15/; novembre, 15/.

Winnipeg, 20 août

Clôture : Blés : août, 86 1/8; octobre, 85; décembre, 85;

Seigle : octobre, 37 3/4; décembre, 39.

Aboines : octobre, 33 5/8; décembre, 31 7/8

Orges : octobre, 34 5/8; décembre, 34 3/6;

Chicago, 20 août

Clôture : blé dur d'hiver n° 2, disp., 101 1/2; n° 3. disp., 97 3/4.

Septembre, 87 3/4 à 87 7/8; décembre, 89 5/8 à 89 3/4; mai, 91 1/4 à 91 3/8.

Maïs : bigarré n° 2, disp., incoté. Septembre, 74 1/2; décembre, 55 5/8; mai, 57 1/4

Avoines : septembre, 26 1/2; décembre, 27 3/4 ; mai, 30 1/2.

Seigles n° 2, disponible, incoté; septembre 42; décembre, 44; mai, 47 1/2.

Orges : septembre, décembre, mai, incoté.

Bordeaux, 19 août.

Blés indigènes : 1934, stockés et pris en charge, base 88; Beauce-Orléanais, incoté ; Sarthe-Mayenne, incoté; Touraine, incoté ; Vienne, disponible, 65; Deux-Sèvres, disponible, 65; Vendée, disponible, 65...65 ; Charente-Inférieure, disponible, 66; Charente-Dordogne, disponible, 66 ; Lot-et-Garonne, disponible, 66; Gers, disponible, 65; Tarn-et-Garonne, disponible, 65...66; Haute-Garonne, disponible, 67; Maine-et-Loire, sans affaires.

Blés dénaturés : Blés dénaturés, disponible, 44...47, août (départ Charente-Vienne 38/39; franco Bordeaux 44/46).

Farines 1res de froment, en boulangerie : cylindres (Haut-Pays, Région. Centre et Nord) : 110 à 120.

Sons : ordinoires (région), courant, 34/35; gros, suivant qualités, courant, 40/42; ordinaires G.M.B., disponible, 40; extra G.M.B., disponible, 45; courant, 42, 2e quinzaine août; prochain, 40, août-septembre.

Repasses : Ordinaires G.M.B., disponible, manque; courant, 35, 2e quinzaine août ; Primerèzes G.M.B., disponible, 45; courant, 55, 2e quinzaine août; prochain, 40, août-septembre.

Remoulages : Rézillons G.M.B., disponible, manque; courant, 55, 2e quinzaine août-septembre.

Maïs : Maroc, disponible 50...48; courant, 47; 4 de septembre, 44,50 à 45; Indo-Chine, disponible, 52...53, courant, 47,50...47; 4 d'octobre, 43...46 à 40,50; Annam roux, petits grains, disponible, 54/56.

Avoines : Poitou grises hiver, disponible, 48...47...48; courant, 41...42; Charentes, disponible, 48...47...48, courant, 41...42.

Orges : Algérie, Maroc, disponible, 44 ..42; livraison août-septembre 41.

Riz : Riz Saïgon n° 1, disponible, 64...66, courant, 64...66; brisures 1 et 2, disponible, 53...55 (nominal); farines de riz, disponible, 70 (nominal).

Ces prix s'entendent pour affaires de gros et par wagons complets.

HUILES D'ARACHIDES

Bordeaux, 20 août.

Prix au cent kilos. — Extra rufisque, 425 fr. ; Extra rufisque vierge, 455 fr.

TOURTEAUX D'ARACHIDES

Bordeaux, 20 août.

Prix aux cent kilos. — Rufisque galette 60 fr. ; farine, 65 fr. ; fleur, 70 fr.

LEGUMES SECS

Bordeaux, 20 août.

Prix aux cent kilos. — Haricots blancs, Pays Centre, de 215 à 220 fr. ; Landes, de 210 à 240 fr., départ ; blancs, étrangers, de 155 à 250 fr., acquitté Bordeaux ; pois ronds Hollande, de 75 à 82 fr. C. A. F. Bordeaux; ronds Nord, de 115 à 125 fr., départ; cassés Hollande, de 180 à 205 fr. Bordeaux ; cassés Algérie, de 100 à 125 fr. C. A. F. Bordeaux; cassés Nord, de 140 à 160 fr., départ ; fevettes cassée, de 110 à 125 fr., Bordeaux ; Maroc triées, de 155 à 250 fr. ; Roumanie, 175 fr.; Russie, de 220 à 370, Bordeaux.

HUILE DE COTON

New-York, 20 août

Prime summer grade jaune, base bléchable. Disponible, incoté; septembre, 10.23; octobre, 10.16; décembre, 10.01; janvier, 10.02.

MORUES

Bordeaux, 20 août.

Prix aux cent kilos. — Sèches, de 130 à 230 fr. ; vertes, de 120 à 220 fr., suivant taille.

MIEL

Bordeaux, 20 août.

Prix aux cent kilos. — De chaudière 140 fr., logé.

CIRE

Bordeaux, 20 août.

Prix aux cent kilos. — Conakry-Douala 710 fr. ; Madagascar, 710 fr. ; Maroc, 710 fr.

PRODUITS CHIMIQUES

Bordeaux, 20 août.

Prix aux cent kilos. — Crème de tartre 540 fr. , cristaux de tartre supérieur, 195 fr.; ordinaire, 175 fr. ; tartre criblé blanc 190 fr. ; rouge, 170 fr. ; matières tartriques 70 %, 140 fr. ; 60 %, 120 fr. ; Lies sèches 70 %, 140 fr. ; 60 %, 120 fr. ; Lies sèches potassium, 67, fr. 20; nitrate de soude 85 fr. ; Scories Thomas 17/18 %, 1 fr. 0 l'unité.

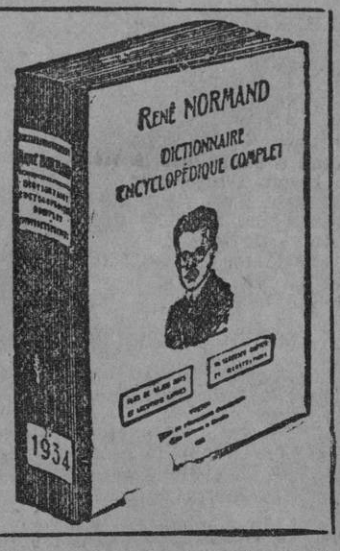
FUTAILLES NEUVES

Bordeaux, 20 août.

Barrique bordelaise merrain, de 95 à 100 fr. ; châtaignier, de 60 à 65 fr. ; demi barrique bordelaise merrain, de 50 à 55 fr.; châtaignier, de 40 à 43 fr.

Pour gagner à la Loterie Nationale sans acheter de billet

Demandez dans nos bureaux le dictionnaire René NORMAND



Vous trouverez dans chaque volume un imprimé donnant droit à un bon de participation de 1/40e au tirage de la prochaine tranche.

En même temps, vous aurez fait l'acquisition du plus récent dictionnaire, un gros volume cartonné de 944 pages et cependant peu encombrant. C'est le dictionnaire rêvé pour les écoliers.

Prix 15.00 : franco 17.50

Pas d'envoi contre remboursement.

P.M. MIDI

UTILISEZ LES

AUTORAILS

entre

TOULOUSE ALBI et RODEZ

Places réservées à l'avance GRATUITEMENT au départ de TOULOUSE

P. O.- MIDI

L'ANDORRE EN AUTOCAR

au départ D'AX-LES-THERMES

Excursion annexe de la ROUTE DES PYRÉNÉES

Tous les jours, sauf le lundi, du 25 juin au 20 septembre 1935

Ax-les-Thermes, L'Hospitalet, Port d'Envalira, San Juan de Casellas, Soldeu, Canillo, Encamp, Las Escaldas, Ordino, Andorra-la-Vielle, Santa Colona et retour à Ax-les-Thermes.

Prix du parcours complet aller et retour : **60 francs.**

Il est également délivré des billets pour la totalité ou des parties du parcours en trajets simples.

Pour renseignements et billets, s'adresser aux gares intéressées ; aux agences P.-O.-Midi, 16, boulevard des Capucines, et 126, boulevard Raspail, ou à la Maison du Tourisme, 127, avenue des Champs-Elysées, à Paris ; aux principales agences de voyages.

Pour votre publicité

- consultez -

l'AGENCE HAVAS

73, rue Alsace-Lorraine

TOULOUSE

Renseignements gratuits

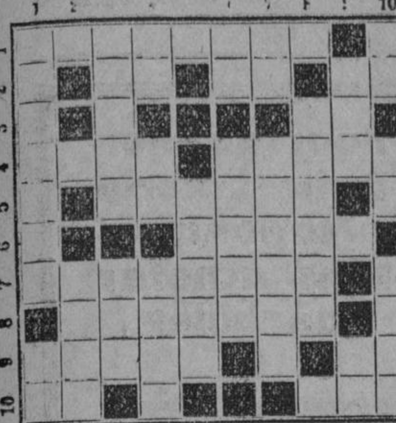
Bibliothèque municipale de Toulouse - Tous droits réservés

MOTS CROISÉS

SOLUTION DU PROBLEME N° 559

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	N	U	A	G	E	S	■	S	A	C
2	■	■	M	A	■	E	E	■	I	L
3	A	L	I	M	E	N	T	S	■	A
4	F	I	■	I	N	E	R	T	E	S
5	F	R	O	N	T	■	E	■	N	S
6	A	E	■	S	E	I	N	G	■	E
7	I	■	■	■	T	O	N	N	E	■
8	R	■	■	C	E	D	E	■	C	B
9	E	■	A	I	S	E	E	■	R	O
10	S	P	A	■	■	■	S	A	U	L

PROBLEME N° 560



HORIZONTALEMENT

1. Sur le programme du café-concert.
2. Propriété princière. — Affirme. — Interjection.
3. Deux voyelles.
4. Multitude. — Ne consiste pas toujours à supprimer la vie.
5. Ont besoin d'humecter.
6. A la main d'un vieux buveur.
7. Poète célèbre du XXe siècle.
8. Réunions de gala.
9. Port de Grèce. — Qu'il faut payer.
10. Chef-lieu de canton. — Qu'on ne doit pas ignorer.

VERTICALEMENT

1. Célèbre poète français du XVIIIe siècle. — Lettre grecque.
2. Une deesse.
3. Les descendants d'Orphée. — Poème
4. Qu'on voit au Salon. — Voyelle redoublée. — Contribuent à l'entretien des routes.
5. Lie.
6. Seuls, ne seraient pas admis dans le précedent. — Enveloppe.
7. Symbole chimique. — Abjurer.
8. Un bourg.
9. Interjection. — Dans le cornet.
10. Un humble protecteur. — Conjonction. — Certains vins.

LES AUDITIONS PAR T. S. F.

PROGRAMMES DU 21 AOUT 1935

AUDITIONS SELECTIONNEES

19 h. 15, Postes d'Etat : De Salzbourg, L'Enlèvement au Sérail, de Mozart. — 20 h. 30, Paris-P. T. T. : Concert de Vichy, E. Cooper (Wagner, Saint-Saëns, Mozart). — 20 h. 45, Radio-Paris : Sud, 3 actes de Paluel-Marmont. — 21 heures, Poste Parisien : Sonate en sol mineur, de Grieg. — 21 h. 35, Bordeaux-Lafayette : Le Voyageur et l'Amour, de P. Morand. — 21 h. 35, Rennes: Les poèmes du mariage (J.-M. de Hérédia, V. Hugo, Coppée).

Postes étrangers

19 heures, Munich : Concert symphonique. — 19 h. 15, Vienne : Disques. — 20 h. 20, Leipzig : Concert d'orchestre. — 20 heures, Régional Anglais : Festival Brahms ; West Régional : Concert choral et soli de violon. — 20 h. 40, Midland Régional : Concert choral et soli de piano. — 20 h. 45, Palerme : Concert de musique gaie. — 21 h. 10, Madrid : Maruxa, opéra de Vives. — 21 h. 40, Scottish Régional : Récital gaélique. — 24 h., Francfort : Concert Wagner.

RADIO-TOULOUSE (328 m. 6.)

8 h. : Valse de la princesse Czardas (Kalmann). — 8 h. 10 : Concert offert par le Radio-Club de l'Astarac : Mon Homme, fantaisie radiophonique. — 8 h 45 : Orchestre de salon. — 12 h. : Orchestre opérettes. — 12 h. 10 : Mélodies. — 12 h. 30 : Orchestre viennois. — 13 h. 05 : Orchestre opéras. — 13 h. 15 : Musique militaire et scènes comiques. — 13 h. 45 : Orchestre viennois. — 18 h. 15 : Orchestre musette. — 18 h. 30 : Chansonnettes. — 18 h. 45 : Orchestre de salon. — 19 h. : Extraits de films. — 19 h. 45 : Airs d'opérettes. — 20 h. 05 : Orchestre symphonique. — 20 h. 30 : Bach et Laverne au Lustucru-Théâtre. — 21 h. : Veillée cyrnéenne, fantaisie radiophonique. — 21 h. 35 : Orchestre d'opérettes. — 21 h. 45 : Le Moulin de la Chanson, fantaisie radiophonique. — 22 h. 20 : Orchestre viennois. — 23 h. : Airs d'opéras-comiques. — 23 h. 15 : Extraits se films. — 24 h. 45 : Chants russes. — 24 h. : Fantaisie radiophonique. — 0 h. 20 : Musique militaire. — 0 h. 30 : Fin de l'émission.

TOULOUSE-PYRENEES

8 h. 30 et 12 h., Journal parlé présenté par le rédacteur intérimaire. — 11 h. : Relais de Limoges. Concert. — 12 h. 15 : Relais de Lyon. Concert : La Fête au hameau (Gillet); Séduction (Ganne); Le Carnaval de Venise, ouverture (A. Thomas); Doux Sommeil (G. Marie); Mireille, fantaisie (Gounod); Isoline (Messager); Danse (Granados); La Poupée de Nuremberg, fantaisie (Adam); Le sang viennois (Strauss) — Au cours du concert, intermède vocal. — 13 h.: Informations financières. — 13 h. 20 : Informations du Radio-Journal de France. — 14 h. : Disques. — 17 h. : Relais de Montpellier. Concert. — 18 h. : Disques. — 18 h. 30 : Radio-Journal de France. — 19 h. 15 : Relais de Salzbourg. Retransmission, depuis la Maison des fêtes de Salzbourg : « L'enlèvement au Sérail », opéra-comique en 3 actes, de W. A. Mozart. 1er acte, 19 h. 15 à 19 h. 45; 2e acte, 19 h. 55 à 20 h. 45; 3e acte, 20 h. 05 à 21 h. 35. Au cours des entr'actes, informations et lectures. — 21 h. 35 : Relais de Paris-P.T.T. Retransmission de la suite du concert symphonique donné à Vichy. — En fin d'émission : Les dernières nouvelles de la soirée.

BORDEAUX-SUD-OUEST

11 h. 30 : Ouvertures d'opéras. — 11 h. 45: Potpourris de valses anciennes et modernes. — 12 heures: Extraits d'opérettes.— 12 h. 15: Quelques soli. — 12 h. 30 : Extraits de films. — 12 h. 45 : Concert par Bach et Laverne. — 18 h. 30: Orchestre symphonique.— 18 h. 45: Extraits du Ballet de Faust. — 19 heures : Extraits d'opéra et opéra-comique.— 19 h. 15: Soli de violon et violoncello. — 19 h. 30 : Extraits de revues et opérettes modernes. — 19 h. 45 : Orchestre de danse. — 20 h. 10: Fin d'émission.

BORDEAUX-LAFAYETTE

8 heures : Paris-P.T.T. — 8 h. 30 : Tour Eiffel. — 10 heures : Tour Eiffel. — 11 heures : Limoges. — 12 heures : Informations; Disques. — 12 h. 15 : Concert : Deux vieilles Gardes (Léo Delibes) ; Jubel (Webel) ; Futilité (M. Marsac) ; En carriole (G. Marie) ; Jean qui pleure et Jean qui rit (E. Gillet); Sérénade Italienne (Helmburg) ; Lischen et Fritzchen (Offenbach) ; The three Musketeers (R. Friml) ; Fête romaine (Fourdrain); Légende de la Forêt (J. Strauss) ; Mimes et Ballenes ; Pantomime expressive ; Liggradia ballerina ; Gaillarde apothéose (Razigade) ; Martin-Valse (Zeller). — 13 heures : Cours. — 13 h. 20 : Informations. — 13 h. 35: Suite du concert. — 11 heures : Paris-P.T.T.; 16 heures : Lille-P. T. T. — 17 heures : Montpellier. — 18 heures : Causerie. — 18 h. 30 : Paris-P.T.T. — 19 h. 15 : Emission fédérale : Relais de Salzbourg (v. Tour Eiffel). — 21 h. 35 : Comédie : Le Voyageur et l'Amour, deux actes de P. Morand. — 22 h. 30 : Paris-P. T. T.

RADIO AGEN

12 heures : Jazz ; Extraits d'opérettes.— 12 h. 30 : Chansons tziganes ; Orchestre viennois. — 13 heures : Informations ; Demi-heure des auditeurs. — 13 h. 45 : Orchestre musette. — 19 heures : Musique militaire; Extraits de films. — 19 h. 30 : Mélodies ; Musique légère. — 20 heures : Informations ; Disques. — 20 h. 30 : Musique classique. — 20 h. 45 : Dancing.

RADIO-LUXEMBOURG

7 h. 45 : Mercatel (Weber) ; La princesse Dollar. — 12 heures : Quintette : Dynamides (Strauss) ; Mattinata (Leoncavallo) ; Madame Butterfly ; Méditation de Thaïs ; Rose-Marie. — 19 h. 25 : Sérénade de Manhattan (Alter) ; La Caraavne ; Postillon (Coates).— 20 h. 10 : L'oiseleur, pot pourri (Zeller) ; Mélodie (Rubinstein). — 20 h. 35 : Romance (Vieuxtemps). — 20 h. 45 : Bach et Laverne au Lustucru Théâtre. — 21 heures : concert par la Musique militaire du Grand-Duché. — 22 heures : Menuet (Boccherini) ; Les cloches de minuit (Kreisler) ; Nina (Pergolesi); Hungaria ; La belle Galathée, ouverture (Suppé). — 22 h. 35 : Dancing.

Tourisme et Villégiature

TOULOUSE

HOTEL DU CLOCHER DE RODEZ 14, place Matabiau. Chambr. dep. 10 fr. Repas. 10 fr. vin c. Petit repas soir 7 fr.

ARIEGE

AULUS-LES-BAINS

LE GRAND HOTEL. Tél. 3
LE GRAND HOTEL DU MIDI. Tél. 2
Tous les conforts aux meilleurs prix

ALLEZ à AULUS, 800 m. alt. Arthritisme, foie, reins, sang. Descendez G. Hôtels du Parc; cad. un. prix mod.

AX-LES-THERMES

HOTEL DU PARC. Tt conf. Parc omb. b. cuis. Px m. Tél. 60. F^{ls} Rougé, pr.-dr.

HAUTE-GARONNE

GANTIES-LES-BAINS

Maladies nerveuses, Maladies des femmes. Affections de l'estomac, reins, sciatiques, phlébites. Autobus quot. St-Gaudens-Ganties (deux aller et retour).

LABARTHE-DE-RIVIERE

AUTOBUS GARE SAINT-GAUDENS. — Albumineries, Hypertensions, Phlebites, Maladies de la Femme.

APPARTEMENTS, chambres meub. av. ou sans cuis., salle mang., cour, gar., parc ombr. à louer p. saison ou an. Cond. très avant. S'adr. Campet, Villa Platanes, Saint-Gaudens.

LUCHON

HOTEL-PENS. DE NICE, 2, r. Lamartine. Conf. mod. Cuis. soig. Jardin, ombrage. Prix modérés.

HOTEL D'ETIGNY ET DE PROVENCE, en face l'Etablis. Therm. cuis. 1er ordre. Prix spéc. juin et sept. Arrangements pour famille. Lafon, propriétaire.

HAUTES-PYRENEES

LOURDES

VILLA St-JEAN, Pont-Vieux, p. Grotte cuis. soignée. Prix mod. Alb. **ABADIE.**

HOTEL-VILLAS SOLITUDE, rue de la Grotte, impasse Saint-Louis. Restaurant 1er ordre. 200 mètres des sanctuaires. Prix modérés. Tenu par M. Vincent Pauthe, fils du gérant du buffet de Morcenx (Landes).

LOURES-BAROUSSE

L'ÉTÉ aux PYRÉNÉES

Syndicat d'Initiative de Loures-Barousse et Saint-Bertrand de Comminges. Siège social, mairie de Loures (Htes-Pyr.) Cure d'air. Excursions. Chasse-pêche. Casino. Climat idéal. Repos à 1.200 mètres. Station thermale de Barbazan. Cure de désintoxication.

TARN-et-GARONNE

FENAYROLS-LES-BAINS

GRAND HOTEL DES SOURCES. Eaux sulfatées calciques, bains minéraux. Magnif. parc et terrasse aux bords de l'Aveyron. Sa pêche, sa table. Pension 28 fr. Tél. 2. Louis Raffanel, propriét.

Congrès du comité de la parole

Un des congrès les plus originaux de l'Exposition universelle de Bruxelles est assurément le « Congrès de la Parole » (6-9 septembre). Son nom même pose un problème qui éveille la curiosité. Car il semble que s'il y a une caractéristique de tous les Congrès, c'est bien l'usage immodéré de la parole et qu'en adoptant son titre, celui-ci a voulu dissimuler ses buts réels. Il est exact qu'on y fera de la parole un usage particulier. On y étudiera, en opposition avec l'écrit, ce que les progrès formidables accomplis dans l'art de transmettre la parole à distance, a fait accomplir, non seulement à l'enseignement, mais à la culture en général. A-t-on réfléchi, autant qu'il conviendrait, à ce que peuvent donner, à ces multiples égards, l'emploi des disques, la radiophonie, etc.?

C'est ce qui fera le programme du Congrès, où des spécialistes éminents, comme M. l'avocat Olagnier, du barreau de Paris, M. Jacob Riege, directeur de l'Ecole de la Parole d'Oslo, M. José de Villalonga, etc., exposeront le résultat de leurs observations.

Tous les littérateurs qui font des conférences sont également intéressés à y assister ; M. Gabriel Timmory, président de la S. O. C. à Paris, y défendra le droit de perception de redevances spéciales, qui devrait être reconnu en leur faveur. Bref, professeurs, écrivains, orateurs divers sont également conviés à ces assises, que présidera Hélène Vacaresco, le grand poète roumain.

Pour tous renseignements, s'adresser 12, Petit Sablon, Bruxelles, au Secrétariat du Congrès.

Imprimerie spéciale.
Le Gérant : G. LAGARDE.

VISITEZ LA BELGIQUE ET LE G^D DUCHÉ DU LUXEMBOURG
Pays au bon accueil légendaire, où le prix de la vie est le plus bas d'Europe.
SÉJOUR IDÉAL DE VACANCES
Villes d'Art, Plages renommées Stations d'Été, Sites pittoresques de l'Ardenne et du Pays de Liège
Cartes de libre circulation de 5, 10 et 15 jours
et carnets kilométriques à prix très réduits valables sur tout le réseau Belge.
RENSEIGNEMENTS ET NOTICES DÉTAILLÉES À
L'OFFICE BELGO-LUXEMBOURGEOIS DE TOURISME 48, Place de Brouckère - Bruxelles
ou à
L'OFFICE DES CHEMINS DE FER BELGES 14, Rue du 4 Septembre - Paris (2e)
Visitez d'Avril à Octobre 1935 BRUXELLES et son EXPOSITION UNIVERSELLE

Chauffage Central
FOURNEAUX DE CUISINE
Instal. Sanit. RAMADIER, r. Régane

Le café du soir.



Quand une vieille Maison **Française,** une vieille maison connue et appréciée depuis tant d'années, présente un **Café décaféiné** qu'elle garantit absolument inoffensif pour le cœur, tous les cardiaques et tous les nerveux, doivent le prendre en **toute confiance.** 2

CAFÉS GILBERT
PARIS · POITIERS · 60.000 DÉPOTS.

60 Feuilleton du 21 août 1935

Le Printemps des Autres

Grand roman toulousain par **Marcelle DAVET**

TROISIEME PARTIE

II

Il la regarda, surpris. Il regarda la merveilleuse créature debout à ses côtés, le visage ardent qu'émouvait à cette minute une intime pensée, la bouche frémissante encore des mots trop sincères qu'elle venait de prononcer et il la sentit, prête à sombrer, à cause de lui, dans cet abîme de l'amour d'où l'on ne remonte souvent que pour épouser la douleur.

Ses yeux profonds, innocemment sincères la lui révélaient toute entière ; mais si beaux fussent-ils, leur pouvoir ne s'exerçait pas sur Maurice. Une autre image était en lui : vision blonde et rose, clarté du sourire, bleu du regard, et nulle autre ne pouvait en vaincre le charme.

Maurice se savait joli garçon, mais il n'était pas fat. Et puis, quand son frère était là pouvait-on s'intéresser à un autre qu'à lui ? Tout le soir, Gilberte avait causé avec Michel. Elle avait paru prendre un plaisir évident à l'écouter, à se rapprocher de lui, et ses yeux à tout instant levés vers lui disaient assez son admiration exclusive. A lui, Maurice, qu'avait-elle dit en somme ? Fort peu de choses.

Un échange de vues sur la musique, des appréciations sur tel ou tel compositeur un banal compliment sur son talent d'accompagnateur ; c'était tout. Alors, pourquoi maintenant cette phrase équivoque, cette voix trouble, ce regard soudain chargé d'une muette tendresse ? D'avoir ainsi plu à Gilberte de Valbert, sans avoir rien fait pour cela, surprenait et peinait le jeune homme. Cette enfant charmante si digne d'être aimée, pourquoi se tournait-elle vers lui, dont le cœur était pris à jamais ? Heureusement, elle ne le reverrait guère. Peut-être à Ravaille, et encore ce n'était pas bien sûr ! Au besoin, il s'arrangerait pour s'absenter pendant son séjour. L'important, c'est qu'il ne fût cause pour elle d'aucune souffrance, d'aucun regret. Comme il était peu psychologue tout de même, hier au soir, tandis que près de cette délicieuse jeune fille brune, Michel retrouvait comme par miracle tout son instinct de séducteur ! Maurice, un peu moqueur, pensait : « Une alouette de plus prise au miroir ! », tant il savait combien était irrésistible le charme et le prestige de son aîné. D'ailleurs, de toute évidence, Michel, subitement conquis, cherchait à plaire. Oh ! certainement sans but précis ! Car il demeurait réfractaire au mariage, et les déceptions sentimentales qui avaient éprouvé so ncœur semblaient l'avoir cuirassé contre toute émotion durable. Mais il aimait conquérir, pour rien, pour le seul plaisir de la conquête. Et, en général, il n'avait qu'à tendre la main pour que toutes les fleurs s'offrent à lui. Celle-ci, pourtant, semblait le dédaigner. Et Maurice, si jeune encore, dérouté devant le mystère du cœur féminin, face à face avec l'énigme cruelle, se posait l'éternel « pourquoi ? ».

Gilberte ayant, comme malgré elle, prononcé une phrase qu'elle regretta aussitôt, se reprit, domina ses nerfs, et ce fut d'une voix calme qu'elle dit :

— J'aurais beaucoup de plaisir à faire la connaissance de Mademoiselle Jeannine de Moray.

— Ah ! Michel vous a parlé d'elle ?

—Mais oui. Il m'a dit qu'elle avait dix-huit ans, et j'ai cru comprendre qu'elle était très jolie !

Le visage si fin de Maurice, le visage un peu trop féminin se colora d'une lueur chaude, et le jeune homme dut faire un effort violent sur lui-même pour répondre, le plus naturellement du monde :

— En effet, Jeannine est très jolie !

Gilberte hésita, puis la curiosité l'emportant :

— C'est... c'est la fiancée de votre frère ? osa-t-elle demander.

Un éclat de rire si sincère, si franc, éclata auprès d'elle qu'une seconde elle en demeura interloquée.

— Ai-je donc dit quelques chose de si énorme ?

— Enorme ? Mon Dieu, oui ! répondit Maurice. Michel, fiancé à Jeannine ! Michel épousant Jeannine ! C'est trop drôle ! Vous ne pouvez savoir comme c'est ridicule et impossible !

— Pour quoi ? Mais pourquoi ?

— Mais d'abrod parce que Jeannine n'a pas encore tout-à-fait dix-huit ans, et Michel....

— Il n'est pas vieux ?

— Non, mais tout de même, à côté de Jeannine ! Et puis...

— Et puis ?

— Eh bien, Michel c'est en somme le père de cette petite fille. Sa mère, en mourant, l'a lui a léguée. Il est son tuteur. Il la fait vivre, car elle n'a aucune fortune : pas même ce château de Ravaille qui fut celui de sa famille, qu'elle croit sien et qui, pourtant ne lui appartient plus. Jeannine, aux yeux de Michel, ne représente qu'un devoir sacré, un cher fardeau dont il a accepté le poids. Et il l'aime comme un père doit aimer sa fille : rien de plus.

Ah !... fit Mlle de Valbert, songeuse, et alors vous ?

— Moi ?

Ici, Gilberte crut sentir une hésitation imperceptible dans la voix du jeune homme, Et en effet, ce dernier, hésita. Pour éviter à cette belle créature, qu'il sentait si prête à aimer, tout le lot futur des déceptions cruelles et des possibles souffrances, il y avait un moyen brutal, il est vrai, mais sans nul doute efficace Qu'à cette question : « Et alors vous ? », Maurice répondit sincèrement : « Moi ? Eh bien, j'aime cette blonde et délicieuse petite Jeannine, et mon vœu le plus cher est qu'elle devienne ma femme », alors toute équivoque eût cessé. Le rêve de Gilberte, ce rêve né d'hier, imparfaitement éclos, du coup brisait ses ailes, et ce cœur de vingt ans. A peine se souviendrait-il de la passagère souffrance. L'aveu eût été loyal, charitable. Pourtant Maurice ne le prononça pas.

Toujours, au bord des paroles définitives, quand en lui se précisait son désir d'épouser Jeannine, que ce fût en présence de sa mère, de Michel ou de Jeannine elle même, il se taisait. Il en fut de même une fois encore. Il répondit donc tout simplement à la question de la jeune fille :

— Jeannine de Moray est comme une petite sœur qui me serait tombée du ciel. Je fais ses quatre mille volontés; elle me tyrannise à son gré. Mais au fond, c'est un charmant petit camarade, que j'ai beaucoup de joie à retrouver à toutes mes périodes de vacances.

— Eh bien, conclut spontanément Gilberte de Valbert, je suis sûre que nous sympathiserons tout des suite, elle et moi !

— J'en suis persuadé ! approuva le jeune homme.

A ce moment, la baronne et Michel entraient au salon. La femme de chambre annonça que le chauffeur était prêt à conduire ces Messieurs à la gare ; la vieille dame serra la main des deux frères et pria sa petite fille de les accompagner jusqu'au hall de l'hôtel.

— Au revoir, cher maître ! A bientôt ! A très bientôt !

— Madame de Valbert est ravie de venir à Ravaille, dit Michel à la jeune fille. Ne lui laissez pas oublier sa promesse.

— Certainement non ! J'y tiens trop moi-même.

Ils montèrent dans l'auto, dont Gilberte elle-même referma la portière. Et comme il la saluait une dernière fois, cherchant le beau regard d'ombre, dont tout de suite il avait subi le charme, Michel s'aperçut, non sans étonnement, que ce regard le dépassait, allait plus loin, un tout petit peu plus loin, dans le coin plus reculé de la voiture, où Maurice, aimablement lui souriait.

(A suivre).

Bourse de Paris

DU MARDI 20 AOUT

VALEURS	Cours précéd.	Cours du jour
PARQUET		
Marché à terme		
Franç. 3 % perpét...	79 35	79 40
— 3 % amortiss..	.	.
— 4 % 1917	82 50	82 85
— 4 % 1918	81 50	81 70
— 4 % 1925	90 05	88 60
— 5 % 1920	109 60	109 45
Rente 4½ % 1932 S. A.	89 65	89 10
— Série B.	89 80	89 85
Ob. Trés. 4½ % 1933..	955	952
B. Tr. 4½ % à 10 ans.	955	953
Caisse autonome..	901	900
Banque de France.	10000	9950
— Algérie	6380	6415
— Paris	926	934
— Transatlant..	377	374 50
Union Parisienne..	430	440
Cie Algérienne	1272	1240
Compt. Nat. Esc.	883	881
Compt. Com. Fr.	565	567
Crédit Foncier	3157	3190
Cr. Fonc. Ind.	81	80 25
Crédit Lyonnais	1725	1740
Soc. Franç. Colon..	..	..
Société Générale	1002	1004
Rente Foncière	454	448
Soc. Génér. Fonc.	32 25	32
Suez	17920	18075
— fondateur	15800	15700
— Société civile	3950	3940
Chem. de fer Est	702	697
— Lyon	855	867
— Midi	736	733
— Nord	1155	1155
— Orléans	841	837
Santa-Fé	402	413
Métropolitain	1163	1165
Paris Industrielle..	392	396
Tram. Shangai	770	772
Lyon Eaux	2450	2530
Distrib. Electrique	1145	1135
Electricité Paris	766	772
— Seine	370	371
— Gaz Nord	421 50	415 50
Générale Electr.	1448	1452
Energie Litt. Méd..	761	766
Energie Electr. Fr..	602	606
Nord-Lumière	1540	1545
Thomson-Houston	142	145
Union Electric	595	592
Electr.-Mét. D.	..	.
Aciéries Nord-Est	360	366
Schneider(Creusot)	1636	1615
Tréfileries Havre..	568	584
Courrières	229	234
Lens	338	350
Vicoigne N.	510	520
Boléo	71	73 50
Nickel	446	456
Pénarroya	199	208
Cr. Gén. Pétroles	661	670
Kuhlmann	565	571

VALEURS	Cours précéd.	Cours du jour
Gafsa Phosp.	504	512
Alais Pechinez	1047	1070
Rhône Poulenc	968	968
Chargeurs Réunis.	144	146
Transat. ord	...	...
Air liquide	817	829
Caout. Indochine..	332	338
Citroën	85 50	84
C. et M. Us. Gaz	1680	1670
Ford	58 50	57 75
Pathé jouiss.	15 50	15 50
Pathé capital	20 50	20 25
Peugeot	449	452
Say ordin	2308	2330
Union Europ	421	427
Pl. Young	340	344
Egypte unif. 7 %	1635	1618
Japon 5 % 1907	.	.
Russe consolidé	15	14 50
Serbe 1895	157	156
Turc 7 % 33	292	292 50
Banque Nat. Mex..	165	164
— Ottomane	281 50	278 50
Fonc. Egyptien	2595	2600
Canad. Pac. R.	169	166 50
Wagons-Lits	49	49
Philips	1985	1990
Central Mining	1660	1650
Géduld	777	768
Montécatini	1277	187 50
Rio Tinto	487	1324
Norv. Azote	238 50	502
Pétrofina	2067	268
Royal Dutch 1/10	1197	2010
Port Tobaco	274	270
Suc. Egyp. Or	424	422
Saint-Gobain	1695	1745
Amsterd. Rubb.	1107	1110
BANQUE A TERME		
Mexic. 5 %	29 50	26
Mexic. 3 %	27 25	26
Bons 6 %	154 50	153 50
Mines Albi	467	472
Aréas consolidé	260 50	268
Act Romana	71 75	71 75
Balia	...	...
B. Nat. Egyp.	3160	3150
Bienhoa	185	182 50
Brak Mines	155 50	155
BritishAmeric.Tab.	460	460
Bruay	161	168
Cairo Cap	762	762
Cambodge	158 50	151
Canad. Eagle	18 50	19
Caoutchouc	87	85 50
Caoutchoucs Act. V	352	350
Chartered	85 50	88
Colombia	36 75	36 50
Concordia	33 25	33
Crowe Mine	1015	1015
Daggerfontain Min.	562	562
De Beer ordinaire	401	404
De Beer préfér	1025	1026
Dong Trieu	68 75	69 50
Durbay Rood. Deep.	200	186
Eastern	71 50	71 50
East. G.	756	753
East Rand	190	188 50
Ekaterin	.	.

VALEURS	Cours précéd.	Cours du jour
Caout. Equat.	157	153 50
Estr. Mining	73	78
Extr. Orient	54 25	53 50
Fco Polon	.	...
Fco Wyom	131	131 50
Gal Mining	287	285
Golfields	246	241 50
Guia Kal	86 50	83 50
Hotchkiss	1318	1324
Houve	473	490
Huanchaca	49 25	49 50
Huiles pétr.	214	215 50
Hydro Cère	45	45 50
Jagersfontein	78	78 50
Johannesbourg	279 50	279 50
Kuala	149 50	129
Langlaate	121 50	121 50
Liévin	160 50	166
London Tin	31 25	30 25
London Préfér	37	37 50
Line Dietrich	19 75	19 50
Main Reef	265 50	265
Malacca	110 50	110
Malacca préfér	156	155 50
Mex. Eagle	21 25	21
Michelin	869	873
Mines et pr. chim.	176 50	176 50
Gnome	809	820
Maghreb	26	24 25
Mozambique	.	19
M'Zaïta	21	22 25
Nagaruta	28 50	28 50
Nav. Afr. Nd	113	115
N.-S. Aréas	268	267
Padang	233 50	240
Pernod	1456	1484
Ph. Constant	292	294
Ph. M'Dilla	121	119
Ph. Tunis	64 65	64 75
Piakalnitza	.	.
Pointe-à-Pit.(S.I.A.)	126 50	128 50
Randfontein	201 50	193
Rand Mines	596	595
Roan Ant. Cop. Min.	106 50	106 50
Roumano-Belge	172	166 50
Shansi	21	20 50
Shell	293 50	279 50
Silva Plana	76	73 50
Summer and, Jac.	42 50	41 25
Spring	156	154
Steana Franç.	324	326
Sub	972	959
Tanganyika	40 25	40 50
Tavoy-Tin	15	14 50
Terres Rouges	81	80 50
Tharsis	271	278 50
Transvaal	198 50	193 50
Tubes Sosnowice..	47 50	41 75
Tubize priv.	86	82 50
Union Corp.	625	607
Haut Katang. pr.	1510	1500
Haut Katang. cap.	1470	1485
Haut Katang. div.	1450	1450
Union Tropicale	23 25	23
Urikany	181	181
Verminck	16 75	16 25
Vieille Montagne	880	869
Villemagne	.	.
Vins et Spiritueux	183	183 50
Viscose	300	296
West Rand	121 50	129

VALEURS	Cours précéd.	Cours du jour
PARQUET COMPTANT		
3 % perpétuel	79 35	79 40
3 % amortissable	81 25	81 10
3½ % amortissable	.	.
4 % 1917	.	82 90
4 % 1918	81 60	81 90
5 % 1920 amortis.	109 70	109 40
4 % 1925	90 05	88 45
4½ % 1932 A	88 95	89 10
4½ % 1932 B	89 70	89 85
Obl. Tr. 4½ % 1933	956 50	951
Out. nat. 4½ % 1932	880	857
P. T. T. 5 % 1928	493	492
P. T. T. 4½ % 1929	448	447
— 7 % 1926	544	546
— 4½ % 1933	955	952
Caisse Autonome	899	901
Crédit Nat. 1919	540	540
— 1920	509	503
— 1921	516	514
— Juill. 1922	518	518
— Janv. 1923	510	508 50
— Juin 1923	520	521
— 1924	540	537
— 1932 5 %	502	507
— 1932 4½ %	936	936
Ville de Paris 1892	251	254
— 1894-96	257	252
— 1898	295	309
— 1899	290	290
— 1904	310	301
— 2½ % 1910	283	283
— 3 % 1910	259	257
— 1912	250	250
— 1928	875	874
— 1929	869	854
— 1930 4 %	775	795
Empr. lots 1930 4 %	800	800
— 1931 4 %	785	789
— Fortif. 4 %	755	760
— 1932	869	867
Foncières 1895	.	338
— 1903	342	347
— 1909	170	163
— 1913	350 50	355
— 4 % 1913	434	434
— 1930 4½ %	805	795
Communales 1879	521	522
— 1880	519	524
— 1891	297	292
— 1892	338	336
— 1899	319	317
— 1906	340 50	341
— 1912	171	169
— 1926	602	599
— 1927	517	517
— 1929	596	835
— 1930 4 %	768	761
— 4 % 1931	800	800
— 1931-32	785	781
— 1932	838	834
— 1933	891	887
Bons 1887	66	65 75
Bons 1888	70 50	70 50
Panama	127 50	128 50
Assurances		
Abeilles accid.	520	525
Assur. Gén. (Vie)	1385	1390

VALEURS	Cours précéd.	Cours du jour
Soleil (Vie)	173	169
Urbaine (Vie)	197	200
Prévoyance (Accid.)	549	549
Banques		
Indochine	2690	2665
Commerciale Afric.	...	...
Afrique Occidentale	.	530
Industr. de Chine..	.	...
Banq. Nat. Com. Ind.	505	508
Commerce Extér.	...	...
Créd. Fonc. Algérie	500	500
Créd. Fonc. Orient.	116	113
Lehideux	.	...
Société Marseillais.	530	531
Sous-Compt. Entr..	501	500
Foncière Lyonnaise	1120	1145
Canaux		
Suez jouissance	17020	17050
Chemins de fer Tramways		
Buenos-Aires	245	245
Dakar à St-Louis	1445	1440
Est jouissance	357	358
Indo-Ch.-Yunnam	1190	1174
Lyon jouissance	525	522
Midi jouissance	344	336
Nord jouissance	745	744
N. S. Nord Sud	.	...
Orléans jouissance	499	503
Ouest action	703	701
Ros. à Puer. Belg. ac.	61	61 50
Ros. à Puer. Belg. pr.	91	91
Tram. de Bordeaux	261	260 50
Docks, Eaux		
Magas. Généraux	2455	2489
Eaux (Cie Générale)	1900	1868
Electricité		
Cables Télégraph.	32	32 50
Electr. de Limoges	229	225
Electr. industrielle	21	.
Elect. de Paris act.	765	765
Elect. de Paris par.	...	110 50
Energie El. Sud-O.	38	1450
Energie Industriel.	110	110
Est Electrique ord.	495	493
Est Lumière	350	367
Forces Motr. Rhône	1275	1250
Havraise Energie	1015	1005
Indo-Chinoise Elec.	558	.
Marocaine de Distr.	736	756
Ouest Lumière	309	313
Pyrénéenne En. El.	1320	1330
Radio France	304	310
T. S. F.	456	462
Téléphones	472	520
Toul. Bazacle pr. n.	780	775
Force et Lumière	145	143
Filatures		
Cotonnière Niger	37	34 50
Dollfus Mieg	4700	4720
Porenchies	175	173
Gaz		
Lebon	..	..
Eclair. de Bordeaux	271	270

VALEURS	Cours précéd.	Cours du jour
Fusion des Gaz	775	780
Gaz et Eaux	803	802
Gaz de Paris	350	350
Forges et Fonderies		
Firminy	80	.
Longwy	230	241
Nord (Aciéries du)	290	288
Chant. de la Loire	610	613
Chant. de Bretagne	291	295
Construct. Mécan.	189	189
Fives-Lille	835	865
Pontgibaud	1799	1800
Marine	334	335
Jaumont	408	400
Métaux	2065	2080
Saut du Tarn	343	343
Creusot	1630	1615
Houillères		
Tonkin (Charb. du)	1940	2010
Aniche	.	1400
Anzin	..	790
Blanzy	597	590
Carmaux action	745	750
Carmaux jouiss.	502	496
Loire (Mines de la)	. 50	48
Marles	.. 50	425
Ostricourt	..	1089
Mines Métalliques		
Aguilas	...	.
Bor ordinaire	3200	...
Guergour	789	.
Min. du Congo act.	24 75	25
Min. du Congo part.	455	475
Mokta El Hadid act.	3124	3145
Mokta El Hadid jou.	2590	2590
Nickel	456	461
Ouenza	609	575
Tekkah action	550	551
Tekkah parts	1379	1405
Pétroles, Produits Chimiques. Salines		
Crédit Pétr. parts	..	.
Lille Bonnière ord.	225	220
Pechelbronn	210	205
Bordelaise pr. ch.	41 50	45
Kali Sainte Thérèse	630	645
Rhône Poulenc	958	972
Richer	713	713
Saint-Gobain	1700	1745
Verrer. de Carmaux	235	238
Salins du Midi act.	445	445
Ports		
Port du Rosario	13200	13150
Transports		
Chaland. Indo-Ch.	..	..
Chargeurs Réun. p.	116	110
Havr. Pén. act. «A»	.	.
Messag. Marit. ord.	23	23
Omnibus	780	773
Alimentation		
Bénédictine act.	...	...
Bénédictine jouis.	48 25	47 55
Brasserie Quilmès	2230	2275

VALEURS	Cours précéd.	Cours du jour
Chap. Gendar. act.	132	134
Chap. Gendar. part.	2200	2225
Damoy	1753	1742
Distillerie Indo-Ch.	1500	1550
Duval	.	..
Grand Hôtel	113 50	113 50
Félix Potin	97	99
Saint-Raphaël	6015	6024
Sucreries Brésil	255	255
Ciments		
Ciments Français	1210	1205
Ciments Indo-Chine	192	..
Poliet et Chausson	239	234
Grands Magasins		
Bon Marché	210	200
Gal. Lafayette act.	36	36
Gal. Lafayette parts	.	13250
Nouvelles Galeries	378	380
Paris France	.	705
Printemps	100	123
Informations Publicité		
Agence Havas	795	781
Divers		
Afrique Occident.	1440	1445
Air Liquide parts	2080	2071
Bergougnan	510	506
Chapal	..	300
Compt. et mat. à gaz	1684	1675
Consortium du Nord	80	80
Dunlop	425	435
Industrielle (Cie Gle)	130	134
Maréchal action	88	.
Maréchal parts	15 50	15 50
Ouest Africain	143	141 50
Peugeot action	449	450
Peyrissac	65 75	64
Saint-Didier auto	48	48
Sangha Oubangui	13 50	13 50
Roquefort	1210	1200
Obligations Chemins de fer		
Panama	127 50	126 50
Est 6 %	440	440
— 3 %	377	370
— 6 % 1921 A	.	.
Etat 6 % 1921 A	...	...
P. L. M. 6 %	435	438
— 3 %	356	386
— 6 % 1921 A	422	427
Midi 6 %	440	422
— 3 %	358	356
Nord 6 %	470	470
— 3 %	400	397
— 6 % 1921 A	...	...
— 5 % 1921 A	752	753
Orléans 6 %	435	437
— 3 %	380	375
— 6 % 1921 A	739	741
— 5 % 1921 A	859	856
Médoc 3 %	415	418
Energ. S.-O. 5 % (500)	338	..
Fonds d'Etats Etrangers		
Young	365	345

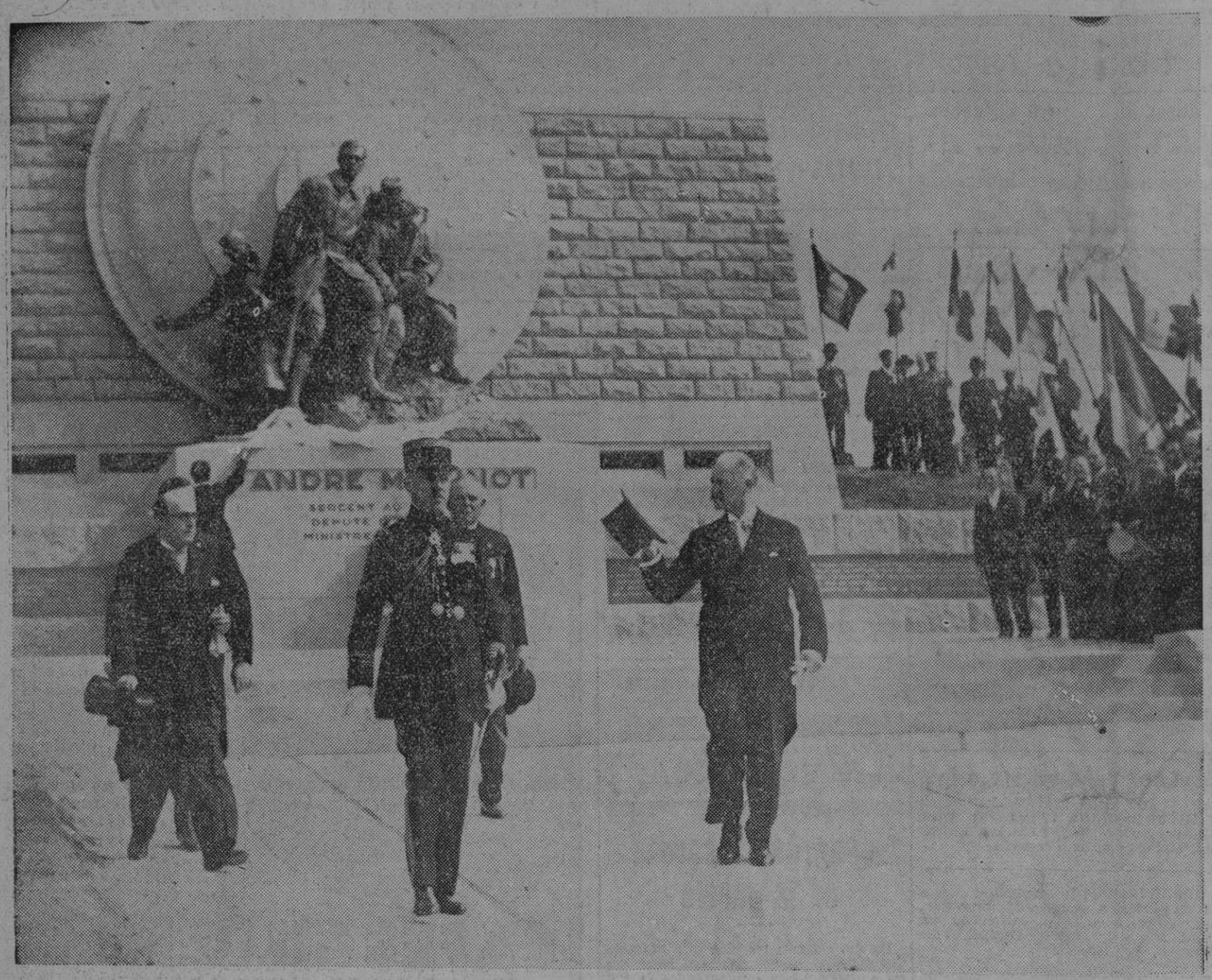
VALEURS	Cours précéd.	Cours du jour
Brésil 1889	260	..
Bulgarie 1907	101	..
Chine	165	167
Egypte Unifiée	1634	1618
Espagne Extérieure	...	...
Italien 3½ %	..	..
Japon 1907	1231	1245
Mexique 1910	56	61
Roumain 1922	67 50	67 60
Russe 1880	.	6 25
— 1889	.	6 25
Serbe 1906	145	145
— 1910	134	133
— 1911	135	136
Valeurs étrangères. Banques		
Cr. Fonc. Fr.-Canad.	2750	2750
Chemins de fer Tramways		
Nord Espagne	..	..
Orientaux (Ch. de f.)	121	123
Saragosse	.	...
Forges, Mines		
Asturienne d. Mines	..	354 75
Sosnovice	..	360
Trifail	31	31
Zinc de Silésie ord.	86	86
Divers		
Est Asiatiq. Danois	2459	2460
Kreuger et Toll	20150	2.060
Royal Dutch	..	...
Sucr. Egypte parts	230	...
Tabacs Portugal	...	..
Chemins de fer Obligations		
Portug. 3 % 1er rang	425	4 75
Réunis 4½ % 1914	479	485
Saragosse 3 % 1re	878	879
— 4 %	837	827
— 4½ %	763	770
Tanger à Fez 5 %	.	.
BANQUE COMPTANT		
Créd. Fonc. Franco-Canadien parts	13700	13600
Rente Fonc. parts	472	490
Eaux Electricité. Gaz		
Cables Télégr. 1re s.	..	...
— 2e s.	...	3 50
Pyrénées (El. et Gaz)	291	291
Granoux	192	192
Sidro	243	240
Métallurgiques		
Chili Aciéries ord.	280	...
Soudure autogène	250	250
Charbonnages		
Dong-Trieux parts	...	..

VALEURS	Cours précéd.	Cours du jour
Gelsenkirchen	..	...
Harpener	6225	6225
Héraclés parts	..	...
Pétrolifères		
Malopolska	135	135
Mexican Eagle préf.	20 50	19 50
Omnium Pétroles	37 50	37 75
Silva parts	81 50	73
Steana Romana	32 25	32 25
Victoria Pétroles	.	.
Mines d'Or		
Chateist ordinaire	..	...
Lucette	127	127
Zambèze	5 50	5 50
Suberbie	.	.
Mines Métalliques		
Douaris action	235	230
Kinta jouissance	625	618
Mines diverses		
Talcs de Luzenac	1590	1535
Produits Chimiques		
Azote Franç. parts.		
Hydrocarb. St-Denis	311	311
Coloniales Caoutchoucs		
Cambodge parts	5100	5125
Franco-Javanaise	.	96
Hutchinson ord.	1105	1115
Kong	.	.
Pacouda cap.	119	120
Sumatra cap.	995	995
Sumatra div.	515	490
Tapnoëil cap.	660	650
Tapnoëil div.	.	.
Than-tuy-Ha act.	184 50	184
Than-tuy-Ha parts.	127	123 50
Industries Textiles		
Savannah	125 50	125
Viscose Franç. act.	5950	6000
Viscose Franç. par.	6450	6475
Alimentation Hôtels		
Plant. Caïfa parts	600	605
Cinzano	680	689
Régina act.	124	124
Régina parts	202	202
Olibet	20 50	20
Liqueurs		
St-Raphaël parts	16330	16050
Vieille Cure parts	1350	.
Casinos		
Cercle Monaco act.	687	695
Valeurs diverses		
Canal de Corinthe	.	..
Papet. Limousin j.	92 50	93 50
Salins du Cap Vert	22 50	22 50
Tunisienne de Cult.	.	.
Hors cote		
Etains Indo-Chine	13	..

MONDIAL-OFFICE ET AGENCE CANET REUNIS
2, rue Bayard, TOULOUSE, Téléph. : 212-53
Principales agences, ventes, grands domaines Commerces, Industries
VISITES RAPIDES avec AUTO de la MAISON

Bibliothèque municipale de Toulouse - Tous droits réservés

L'EXPRESS DU MIDI

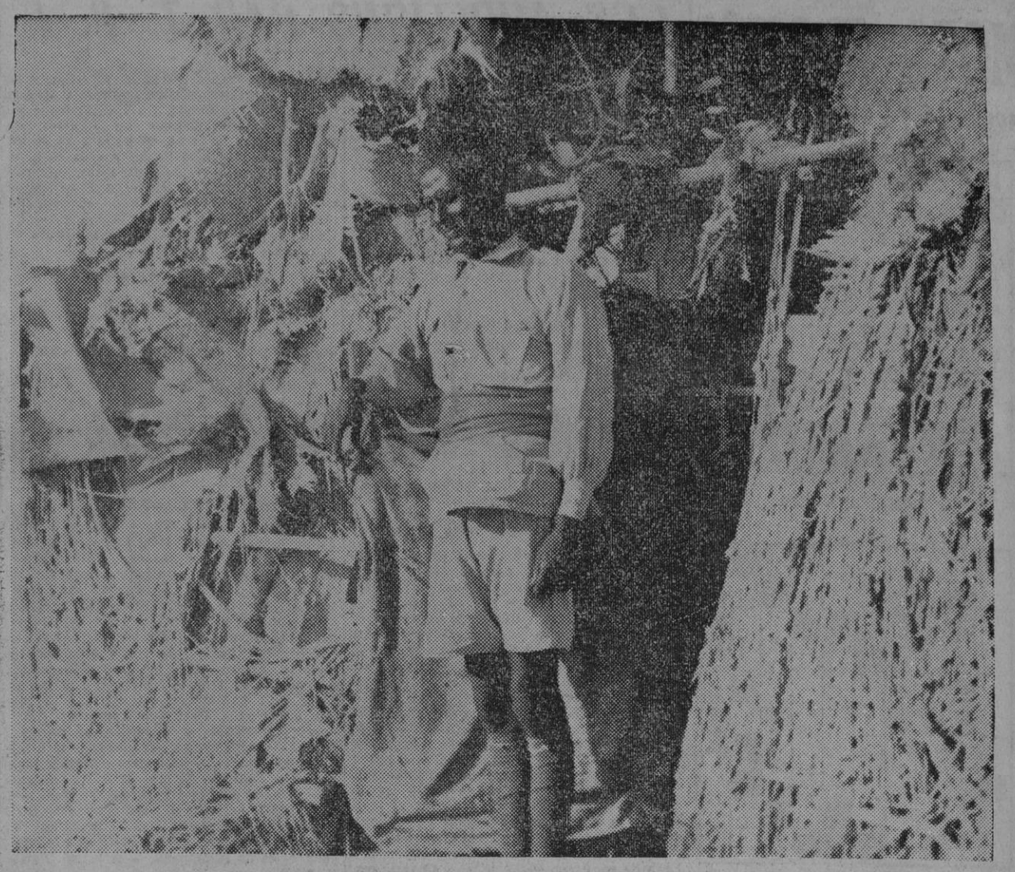


Inauguration sur la colline de Souville du monument au sergent Maginot
C'est sous la présidence de M. Albert Lebrun que le monument élevé près de Verdun à la mémoire du sergent Maginot a été inauguré...





...*En haut* : M. Albert Lebrun, devant le monument, pendant la cérémonie. *Ci-dessus* : M. André Tardieu et M. Albert Lebrun, pendant le discours qu'ils ont prononcé pour rendre hommage au vaillant sergent Maginot.



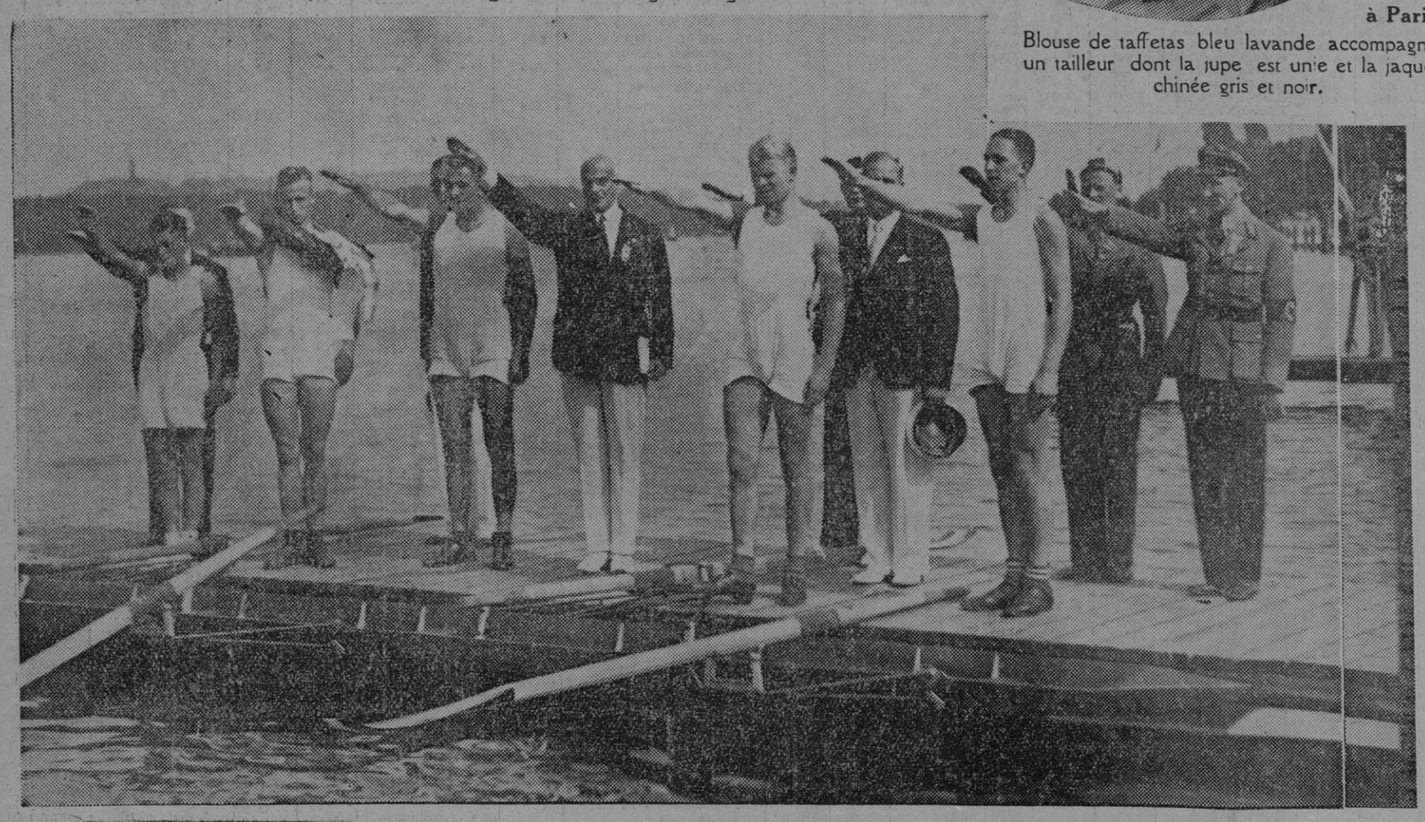
L'Erythrée pittoresque
Voici un garde-côte askari, près de l'entrée de sa pauvre cabane, surveillant les abords de la Mer Rouge.



La fête aérienne de Vichy
Le général Denain, ministre de l'Air qui a présidé ce meeting organisé par l'Aéro-Club de Vichy, a félicité les équipages qui ont participé à cette fête des ailes...



La mode à Paris
Blouse de taffetas bleu lavande accompagnant un tailleur dont la jupe est unie et la jaquette chinée gris et noir.



Les championnats d'Europe d'aviron
Ces championnats se sont déroulés à Grünau, près de Berlin, devant une foule énorme. Voici l'équipe allemande faisant le salut après avoir été victorieuse dans le «quatre barré».



...Voici le fameux pilote acrobate Doret avant l'exécution de ses «tonneaux» et «loopings» impressionnants qui soulevèrent la foule d'admiration.

Bibliothèque municipale de Toulouse - Tous droits réservés